72

armor magazine

spécial pays de vitré

5 f.

alan al louarn militant de l'emsav

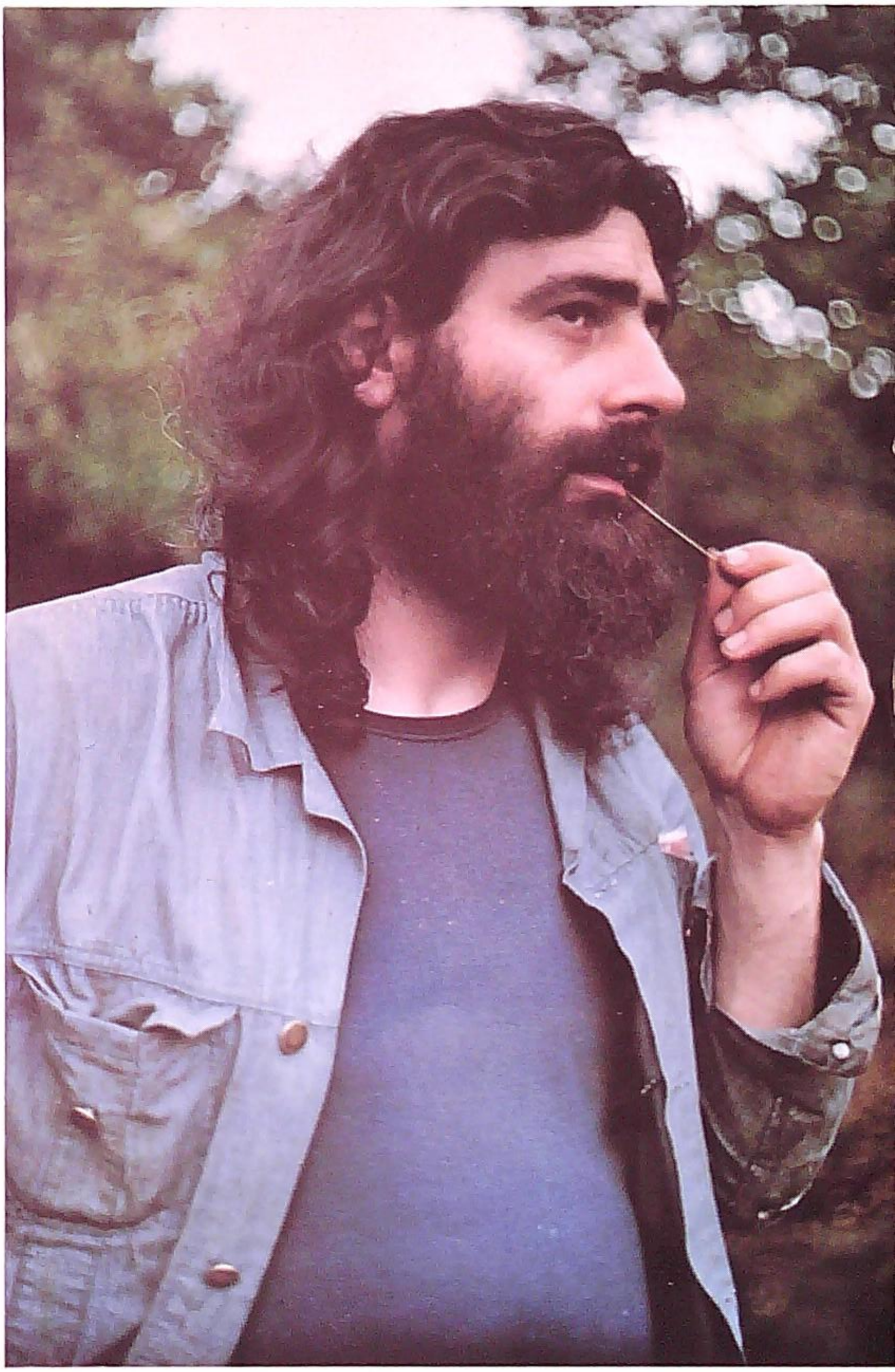
régions : la pause ?

michel mohrt et la liberté

la promotion immobilière

la parole aux poètes

nantes saint-nazaire nouvelle dimension



mensuel - janvier 1976

kerguiduff le pélerin

pour mieux vous servir
le Crédit Mutuel
de Bretagne

1, rue Notre-Dame VITRÉ

Votre BANQUE
FAMILIALE

SANDERS

TOUTE L'ALIMENTATION
ANIMALE

Etˢ ELUARD

Concessionnaire-Fabricant

Le Pont-d'Étrelles - ÉTRELLES
35370 ARGENTRÉ-DU-PLESSIS

Tél. 75.15.76 Télex : 740119

Spécialiste des Prémélanges

et

Adjuvants alimentaires

FIRME SERVICE des Elevages industriels



laboratoires VETAGRI

22600 loudéac B.P. 69
tél. : 4-59, 4-90 et 5-10

- Assistance technique et vétérinaire
- Nutrition
- Formulation
- Documentation
- Expérimention
- Analyses et contrôles

courrier

Débat sur la violence

Réponses à la lettre de François HERRY (Armor magazine n° 70)

« UN HEROS EST UN FOU QUI A REUSSI »

« Un héros est un fou qui a réussi » a-t-on dit... Lorsque résonnaient dans la rue les bottes allemandes, un certain général de Gaulle, au plus bas de la tonalité du poste de radio, nous distribuait un espoir qui était un fol espoir !

Quand d'obscurs garçons risquaient leur vie, en si petit nombre, contre la grande armée d'Hitler, bien des « bons français » s'irritaient et pestaient contre ces « terroristes » qui bravaient le pouvoir établi. En ai-je entendu de ces diatribes dont les arguments sortaient, sans changement, du journal de la veille ; et la censure, à cette époque était bien pire, quoique moins habile, que celle, faite d'omissions, que nous connaissons aujourd'hui.

Le général en question réussit dans sa hasardeuse entreprise et les « terroristes » connurent leur heure de gloire. Pas tous ! Ceux qui étaient morts sous les tortures, ou dans les camps, furent remplacés par les soldats de la dernière heure, bien plus nombreux. De « bons français » retournèrent, à temps, leur veste et montèrent très vite en grade ! Je passe sur la suite, très décevante, de l'épopée...

Quand on a vécu cette époque, on s'attend, à tout... On peut même imaginer que demain l'idée d'autonomie régionale - dans le vrai sens du terme, qui n'est pas péjoratif dans les républiques fédérales - aura suffisamment pénétré les esprits pour ne plus froisser personne. On peut rêver sur le destin d'une Algérie, dite française, qui redevint algérienne, après une guerre inutile. L'opinion évolue vite, tout de même, quand elle est bien dirigée. Elle évolue si vite que nous devons faire effort pour nous souvenir que bon nombre de chefs d'état africains commencèrent leur carrière en rebelles pourchassés, arrêtés, exilés...

La violence... Il y a bien des sortes de violences... Que dites-vous du geste qui refuse 26.000 signatures de gens rejetant, de toute leur volonté, une implantation nucléaire dans leur commune ? Que dites-vous de cette violence politique provenant de ***représentants***, de gens ***élus pour défendre*** ? Pour moi, c'est la pire des violences, car elle est déloyale et c'est une imposture.

Ceux qui habitent hors de Bretagne ne peuvent ressentir parfaitement ni l'atmosphère, ni l'opinion du pays. Les français ne connaissent pas notre histoire ; ils considèrent comme privilège abusif « les libertés bretonnes » piétinées par les Jacobins de la Révolution, et les rois qui suivirent, trop contents d'être débarrasés d'une contrainte qui avait beaucoup gêné les rois de l'ancien régîme. Les Jacobins d'aujourd'hui nous feraient entendre un beau tintamarre si l'on nous rendait, en stricte justice, les droits légitimes garantis par le traité de 1532...

Dans l'ambiance policière actuelle, qui osera prendre le risque d'assurer que le F.L.B. est invoqué comme le « redresseur de torts », le recours en « vraie justice », le *Robin* des *Bois* des Bretons, en somme ?

Nous avons vu plus haut la suite donnée aux pétitions. Les signataires étaient des gens concernés, qui n'avaient que cette possibilité d'exprimer leur opposition. Leurs manifestations ont été calmes et ordonnées... Ce qui n'a nullement influencé le Conseil Régional. Par contre, les attentats, eux, ont provoqué une réaction... *Ouest-France* informe que des Messieurs ont demandé « des gages » au gouvernement français. Compulsez les journaux et essayez de traduire !

Quand on vit en Bretagne, on sait qu'il faut se défendre pour tout et pour rien : contre le pollution, contre les abus administratifs, etc, etc... Les voies légales, presque toujours, nous mènent à une impasse. Recevoir de bonnes paroles, c'est déjà une très grande grâce. En fait, le plus souvent, c'est le silence absolu, devant un mur inaccessible.

Ne bénéficiant pas, dans notre pays, du « précieux capital de sympathie de la part de nos compatriotes français », nous saisissons sans peine pourquoi ce haut mur d'insolence reçoit parfois une charge de plastic. Le mur, pas les hommes !

A qui la faute ?

Que voulez-vous, chacun a son caractère. Il y a les doux qui vont au devant des coups et qui baisent la main qui les frappe. Il y a les flogorneurs, les lénifiants, les serviles ! Il y a les craintifs, qui se gardent. Il y a aussi les fiers qui serrent les dents. Les actifs qui rongent leur mors. Et celui qui rue dans les brancards !

Si la Bretagne avait été réunie à la France au siècle dernier, elle serait libre aujourd'hui, autant qu'on peut l'être, d'ailleurs, dans un monde réduit, déjà solidaire de sa pollution. Tout séparatisme est relatif, illusoire. Au train où vont les choses, les nations à l'unité la plus chatouilleuse devront s'atteler à l'quipage universel, comme les autres. Au lieu de pourchasser chez elles des éléments honorables et dynamiques, qu'il faudra reconnaitre demain, elles feraient mieux de les employer *dès maintenant*, à travailler à la recherche de l'équilibre indispensable, nécessaire au Monde. Quel temps perdu pour tous !

Oui, les meilleures forces sont gaspillées afin de nous contraindre, *peuple toujours moralement libre*, à ce que nous n'avons jamais pu supporter : *l'uniformisation et la déchéance.* Tant il est vrai que notre image de marque doit être celle-ci : un homme à l'échine courbée, main tendue et chapeau bas. Un mendiant, alors que *« Bretagne fut Perou de la France ».*

Nous devons nous unir, mais dans la *loyauté,* avec nos *différences,* car il faut des gens faciles (mais non serviles) pour mener les discussions. Il faut des forts pour les faire aboutir, *si besoin est.* Un parti politique, s'il est avant tout breton, peut suppléer aux carences d'un autre, ou l'épauler. Il n'est pas question de nous passer les uns les autres au fil de l'épée ! Tous bretons, tous frères, quel que soit le costume.

Facilement tolérants, il y a longtemps que nous aurions réussi cette difficile entrerprise si, tout à côté, au-delà des Marches, ne veillait, inlassable, le principe : « Diviser pour régner ! » est-ce faux ? »

Edith Perennou, Auquinian, Neuilliac, 56300 Pontivy.

« IL EST UNE RÈGLE DE DROIT ESSENTIELLE EN DÉMOCRATIE..»

« Comprenant, Cher Compatriote, vos réserves, sans pour autant les approuver toutes, permettez-moi de vous donner les précisions suivantes.

1- Il est une règle de droit essentielle en démocratie qui dit que : tout prévenu non reconnu coupable, c.a.d. non encore jugé, est présumé innocent.
2- Tout citoyen doit intervenir pour prévenir un crime, même par usage de la force si besoin est. Or le génocide est est crime.
3- Même une personne reconnue coupable a droit aux circonstances atténuantes. Examen de son passé, des circonstances, réponse à une provocation etc...
4- L'aide sociale aux prisonniers existe dans tout l'Hexagone pour les prisonniers de droit commun, donc à fortiori pour les prisonniers politiques (quel vilain mot). L'aide aux familles de prisonniers politiques, prévenus ou condamnés, est donc normale, relevant à la fois de la charité chrétienne la plus élémentaire et d'un esprit de civisme au dessus de tout soupçon.

Ces quelques points précisés, permettez-moi de vous rappeler dans quel état d'esprit certains de nos compatriotes furent arrêtés. « Empêcher une élection dangereuse pour les béni.. oui... oui... en place (ex... Lemoine), « fausses dénonciations », « faux rapports d'indicateurs », militants bretons pris au hasard ou vastes coups de filets destinés à rassurer quelques jacobins affolés ».

Comme vous, je suis contre la violence et les attentats quelqu'en soit l'origine (sic). Mais certains de nos compatriotes ne se seraient pas égarés, de bonne foi pour beaucoup, si les mœurs politiques françaises étaient plus effectivement démocratiques. Or que voyons-nous ? diffamation, concussion, « je m'en foutisme », corruption, goût des honneurs, mépris des citoyens, des petites gens surtour, etc... Par notre faiblesse, notre lâcheté au niveau français, que vous défendez, nous en sommes arrivés là où nous sommes et portons, donc, une part de responsabilité pour chacune de ces condamnations. Ne leur jetons pas la pierre !

Pourquoi la France a-t-elle tant attendu pour ratifier la CONVENTION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME ? Pourquoi ne reconnaît-elle toujours pas le droit au recours individuel devant la Commission Européenne des Droits de l'Homme ? Sans ce droit de recours, la Convention devient une farce, car, pour des raisons politiques, aucun Etat signataire ne portera plainte contre l'Etat Français.

Pour terminer, n'oubliez pas, et c'est prouvé, que certains attentats ont été commis par des agents provocateurs. »

Marc Le Layec

L'AVENIR DES CONCOURS DE SONNEURS

« Dans l'article « Il faut sauver les concours de sonneurs » paru dans *Armor Magazine* n° 69 d'octobre 1975, Yann Brekilien se fait complice d'accusations mensongères. Un costume du bagad Bleimor a, certes, été brûlé, geste stupide et regrettable, mais accuser des sonneurs d'un groupe concurrent c'est absolument faux ! Il m'est permis de l'affirmer, c'est moi que les différentes versions, toutes

(*suite en page 66*)

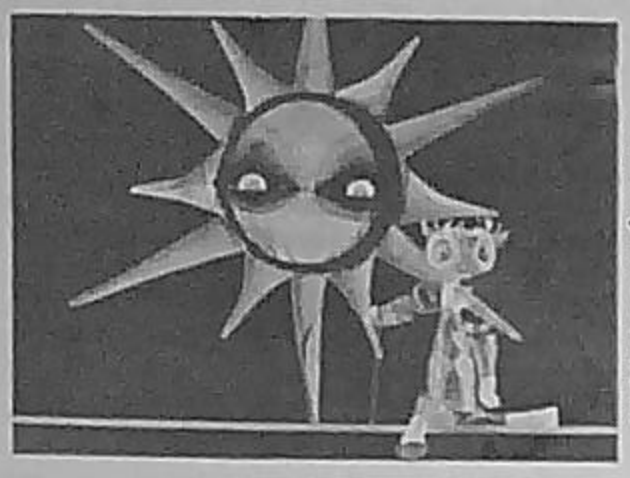
armor magazine

E tra ebed
Re ne dalv ket.

En nul point
Le trop ne vaut rien.



n° 72 / janvier 1976 / 8è. année / le n° 5 f.



Hédé (ph. Château)



Michel Mohrt

Serge Kerguiduff (photo *Yannick Guyader*) .....
Courrier : Débat sur la violence .....
Echorama .....
Yann Poilvet : L'année des libertés .....
Points de repère 8
Morvan Duhamel : Régions, la pause ? 9
Raymond Letertre : Premiers pas de l'an III... sombre comme pluviose-morose, clair comme janvier-portes ouvertes 10
Jil Ewan : Touellañ an dud 12
Yannick Guyader : Alan al Louarn militant... une vie pour des combats... 13
Emsav / Emigration 15
Nantes-Saint-Nazaire prend une nouvelle dimension / Brittany-ferries met en service l'« Armorique » 16
Fleurir les écluses 18
Tro-Breiz 28
Jean-Roger Morel et *Yannick Guyader :* les étranges aventures de l'inspecteur Le Poulen 29
Edith Perennou : faut-il que la terre meure ? 50
Marcel Meslay : une opération-pilote dans le pays de Lamballe pour la sauvegarde du milieu rural 51
Bretagne est poésie... des poèmes de *Michel Morvan* et *M. Fournis* / Les assises culturelles de Kendalc'h 52
Yannick Pelletier : Pour le romancier Michel Mohrt, la liberté est une quête 53
Les livres 54
Yvonig Gicquel : Bois ton sang, Beaumanoir, la soif te passera 57
André-Georges Hamon : Hédé prend sa vraie dimension / Le programme des fêtes et spectacles 59
Le *Théâtre Populaire de Bretagne* et *Armor magazine* présentent les semaines culturelles « l'art dans la vie sociale » 60
Yannick Guyader : Kerguiduff le pélerin 61
La collection *Communes de Bretagne* 62
Anne-Edith Poilvet : Les disques / les arts 63
Les mots-croisés / *itron* / chroniques 64
petites annonces 65

cahier spécial

De la page 30 à la page 49

Le pays de VITRÉ

Etude réalisée avec le concours du Comité de développement du Pays de Vitré et de François Boucherit



Pourquoi un Comité de développement ? par *Pierre Méhaignerie* ° Perspectives pour 1976 : le contrat de pays ° Un P.A.R. sur les cantons de Janzé, Rétiers et la Guerche : pour quoi faire ? ° L'action sanitaire et sociale ° L'animation éducative et culturelle ° L'animation sportive ° Après un passé prestigieux, Vitré fait confiance à l'avenir, par *René Crinon* ° Les cantons de Argentré, Châteaubourg, La Guerche, Janzé, Rétiers, Vitré-est, Vitré-ouest ° Sur le chemin de vos vacances, par *Y. Gautier* ° Une histoire, des sites pittoresques et attachants, par *Patrice Forget* ° L'Union commerciale de Vitré, présentation et objectifs...

GENVER 1976

1 Y KALANNA	16 G s. Konwoion
2 G s. Louheñvel	17 S s. Anton
3 S sz Jenovefa	18 S s. Gwendal
4 S Ar Rouaned	19 L s. Melani
5 L sz Bleuñvenn	20 M s. Bastian
6 M s. Peran	21 M sz Oanez
7 M s. Kadreg	22 Y s. Visant
8 Y s. Maelgad	23 G s. Laouenan
9 G s. Adrian	24 S s. Denoal
10 S s. Mor	25 S s. Kenhouarn
11 S s. Tegwen	26 L s. Tujen
12 L s. Traougad	27 M s. Julian
13 M s. Enogad	28 M s. Diboan
14 M s. Hiler	29 Y s. Gwihen
15 Y s. Yar Gael	30 G sz Marzhina
	31 S sz Morwena

(extrait du calendrier Al liamm)

DOSSIER



De la page 19 à la page 28

CONSTRUCTION PROMOTION

pour un « mieux vivre »

PAR Eliane Deshayes

ECHORAMA

La Loire-Atlantique se célibise

Les chances réelles du C.E.L.I.B. nouvelle formule sont diversement appréciées. Il semble qu'en Loire-Atlantique, en tous cas, la compétence technique et ... géographique de l'organisation soulève à nouveau l'intérêt des municipalités. Les communes de Guérande, d'Herbignac et de Batz-sur-Mer ont, en effet, voté le principe de leur adhésion, et ne devraient pas être les seules. La responsabilité du C.E.L.I.B. se trouve ainsi engagée sur le problème de la solidarité très concrète des cinq départements bretons.

La culture aussi...

L'administration a proposé une liaison routière Lorient-Roscoff. L'idée est bonne mais pas le projet qui prévoit le passage de la voie par le site exceptionnel de St-Barbe-du-Faouët. Il doit être repris car on ne saurait admettre que l'amélioration des communications se fasse sans tenir compte des réalités culturelles.

La grève bretonne

La « grève régionale » du 27 novembre a été nettement plus suivie que la « grève nationale » de la semaine suivante. Mais il faut regretter que la CFDT, la CGT et la FEN, qui l'organisaient, en aient exclu la Loire-Atlantique : la défense des intérêts économiques bretons passent par là aussi.

Hassan et les Bretons

Commentant devant les représentants de la presse internationale son opération « marche verte » sur le Sahara « espagnol », le roi Hassan II a évoqué une fois de plus la réalité du problème breton : « Les Français accepteraient-ils de proposer l'autodétermination aux Bretons ? ». On ne doit pas apprécier au Quai d'Orsay ces malicieuses insinuations répétées.

Curieux règlement à Quimper

Dans une interview de Pierre-Jakez Helias accordée à la revue L'Education, on apprend avec stupéfaction que l'article 17 du règlement du Lycée de Quimper stipule qu'il est « défendu de parler à l'intérieur de la cour de l'école une autre langue que le français ». A quand le retour de « la vache » ?

Armor et la publicité

Présentant Armor magazine, « La sélection de Bibliomax », n° 72, écrit « dommage que la publicité capitaliste se glisse jusque dans les bonnes revues ! ». Capitalistes, nos entreprises bretonnes ne le sont guère. Et notre confrère pourrait-il nous expliquer comment le seul magazine de toute la Bretagne pourrait vivre et se développer sans la confiance de ses annonceurs ?

Dialecte, le Breton ?

Le programme officiel de FR. 3 présente l'émission bretonne dans la rubrique « les émissions dialectales ». On y verrait mieux le patois latin qu'on parle sur les bords de la Seine.

Les démocrates de Jobert

Interviewé par Armor-Magazne (n° 65), Michel Jobert avait notamment traité de la régionalisation. Sur le caractère breton de la Loire-Atlantique, le leader du Mouvement des Démocrates avait réservé sa réponse, attendant d'être mieux informé sur les désirs de la population. La récente réunion à Nantes d'un premier colloque régional breton a fourni sur ce point, un élément de réponse plus concret... Le colloque, qui regroupait les représentants des 25 comités bretons du Mouvement des Démocrates, en présence de M. Gaby-Dejean, ancien chef de cabinet de Georges Pompidou, a insisté sur le refus du centraliste parisien et la nécessité de « rassembler les gens sur les problèmes très concrets qui tissent leur vie quotidienne ». Des assises régionales pourraient se tenir au début de l'année prochaine. **M.F.**

Rigolade

Le 4 décembre, un titre sur cinq colonnes dans les quotidiens : « A la base aéronavale de Guengat, quatre hommes mis en fuite par la garde, à minuit. Un quartier-maitre retrouvé ligoté ». Commentaires unanimes : encore un coup du FLB. Las ! le lendemain, on apprenait qu'il s'agissait d'une simple manœuvre militaire. Les populations de Cornouaille ont bien ri, regrettant que les gens de la Cour de sûreté de l'Etat n'aient pas eu le temps d'arriver : ils auraient été capables d'arrêter deux ou trois amiraux...

Le dindon d'une farce

C'est ainsi que se qualifie Guy de Lignières dans un billet de notre confrère Ouest-France quand il commente en tant qu'Angevin les programmes de télévision : « en regardant T.P.L. , je ne me vois pas comme un citoyen des Pays de Loire, écrit-il en substance, mais comme le dindon d'une farce, celle d'une redevance qui m'a été escroquée pour les beaux yeux de Nantes et du Mans, monopoles de déséquilibre ». Il a bien raison, et bien raison de ne pas se sentir citoyen des Pays de Loire puisqu'ils n'existent pas. Que l'on laisse donc Nantes se retrouver en Bretagne et tout le monde sera content.

BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE RÉABONNEMENT *

à découper ou à recopier
et à nous retourner
10, rue Vicairie
Boite postale 540
22010 SAINT-BRIEUC

M .....
Profession : .....
Adresse : .....
.....

souscrit à un abonnement d'un an à « ARMOR - magazine » et verse 50 F (ordinaire) ou 150 F (soutien) par :
— chèque bancaire
— chèque postal
— virement au C.C.P. Armor : 2691-70 Rennes

Cet abonnement donne droit en plus à une petite annonce gratuite de 50 mots max. et à un texte de 5 lignes dans le carnet, à utiliser dans l'année (joindre l'étiquette du dernier envoi).

* Rayer les mentions inutiles.

La répression hypocrite

Un militant breton fort connu et très estimé, ancien élu cornouaillais, n'a pu être hissé dans les dernières charrettes du prince Ponia et on en est manifestement fort marri où vous savez. Alors, on essaie de le coincer autrement. On lui envoie des contrôleurs fiscaux qui vont éplucher « soigneusement ses comptes personnels depuis quatre ans. » Vive la société libérale !

Histoire nantaise

La femme de Jean-François vient de perdre son emploi de secrétaire à la préfecture. Elle se confie à une amie :

— Figures-toi que j'ai écrit sur une enveloppe : Monsieur le Conseillé, avec un é.

— Et alors ?

— C'est justement la question que j'ai posée au préfet, le destinataire vient toujours lui demander ce qu'il doit faire.

Un livre (bien) blanc

Nos amis savoyards ont de l'humour : ils ont édité « Le livre blanc de la région Rhône-Alpes », sous-titré « Les avantages d'une grande Région exposés clairement ». A l'intérieur, 32 pages ... toutes en blanc. Voilà des avantages heureusement exposés.

A l'Est toujours du nouveau

Pas content, le bureau du Conseil économique et social des pseudo-Pays de Loire : « dans la moitié est de la France, les liaisons autoroutières sont continues et raccordées au réseau routier européen alors que l'ouest ne bénéficiera pas avant longtemps de liaisons pourtant indispensables à son développement ». Et de rappeler la nécessité d'un axe structurant : l'autoroute océane.

Charitable abbé

Fidèles à la solidarité celtique et outrés de la façon dont on conçoit la liberté individuelle à Paris, les députés du Plaid Cymru ont demandé au gouvernement britanique d'intervenir auprès du gouvernement français pour obtenir la libération de Yann Fouéré (que l'on n'autorise même pas à assister à la messe !). Un d'eux a même fait une démarche au ministère de la justice. Ce qui a suscité une violente colère de l'abbé Laudrin qui s'est permis de s'en prendre aux députés bretons Charles Josselin et Louis Le Pensec, « coupables » de s'être entretenus avec leur collègue gallois. Voilà longtemps que l'abbé a oublié ce qu'est la charité chrétienne due, dit l'Evangile, même à ses ennemis.

Yann Poilvet

L'année des libertés

Voilà qu'une année commence, la huitième pour Armor magazine *qui a su démontrer, dans l'action qu'une initiative de presse pouvait encore être menée et durer dès lors qu'elle était en prise directe sur le peuple qu'elle a la volonté d'exprimer, sur le peuple dont elle se sait, dont elle se sent partie prenante sans exclusive car le peuple est fait de cent composantes. Depuis deux années livrés à une totale indépendance, avec les risques et les périls que cela entend, auxquels ont succombé bien des confrères mieux lotis que nous quant aux fonds, nous avons aujourd'hui la fierté d'être la seule revue de la Bretagne intégrale.*

Quand 1975 est né, nous sortions d'une longue crise sociale, les finances étaient tristes, l'avenir incertain. L'honnêteté commande de dire que la situation semble moins bouchée aujourd'hui grâce au dynamisme des entreprises qui ont su se dégager, autant que faire se pouvait, des mesures d'étouffement sournoises de la machine technocratique et la guérilla systématique que mènent centre elles certains.

La situation, oui, semble moins bouchée aujourd'hui, des signes de relance apparaissent, mais tout cela ne se concrètisera que dans la mesure où l'Etat, renonçant aux gadgets, pratiquera une politique qui soit à la fois de justice et de raison. Pour combler le déficit exorbitant de la Sécurité sociale, 10 ou 20 ou 15 milliards : on ne sait pas bien, l'Etat veut matraquer les patrons, les cadres et l'ensemble des salariés. Pourtant, M. Douard, le directeur de la Caisse régionale, déclare en susbtance que « le déficit de la Sécurité sociale, c'est de la légende ». Et il est vrai que la S.S. pourrait être une affaire saine si ses dépenses de fonctionnement étaient rationnelles, si l'on mettait fin à l'inflation des médicaments distribués à tort et à travers et rapportant aux laboratoires qui les fabriquent des sommes fabuleuses, si l'on l'empêchait de se livrer à des activités qui ne sont pas de son ressort telles les colonies de vacances, si l'on ne délivrait pas les arrêts de travail à la chaîne, si elle ne devait pas couvrir des régimes spéciaux dont les bénéficiaires ne cotisent pas autant que les tenants du régime général. La Sécurité sociale, ce n'est qu'un exemple parmi bien d'autres. Il faudrait aussi parler de l'Etat-bookmaker, de l'Etat-patron de la Loterie nationale, jeux immoraux dont il fait sa graisse, il faudrait parler de l'Etat-drogue qui monopolise les alcools et les tabacs, principaux pourvoyeurs des hôpitaux qui coûtent si chers à la Sécurité sociale qu'ils contribuent à mettre en déficit, de l'Etat-marchand d'armes qui envoie au Liban une coûteuse et inutile mission chargée de mettre fin aux combats sanglants que se livrent des factions rivales pourvues les unes et les autres de matériel sorti des arsenaux français.

Etat hypocrite : les promesses de 1968 pour le plan routier breton, sur lesquelles on a fait élire un certain nombre de gens, n'ont été réalisées, à la fin de 1975, rappelait Yann Guyomarc'h, qu'à la moitié des engagements. Mais on a repris le solde pour le présenter comme une sorte de relance pour les années à venir. On laisse somnoler le projet de rocade atlantique, les grandes liaisons de « l'ouest », l'aménagement des canaux bretons que l'on renvoie aux collectivités départementales qui n'y tiennent pas, mais on joue le grand cinéma sur l'axe fluvial Rhin-Méditerranée qui avantagera une fois de plus, le flanc oriental de l'hexagone.

Etat hypocrite : la duperie sur l'enseignement des langues, histoires et cultures dites minoritaires, c'est-à-dire authentiques, se poursuit. Pourtant, des hommes de la majorité, tels Guy Guermeur qui avait fait des propositions positives, et Henri Fréville qui avait déclaré au Sénat : « quoi de plus enthousiasmant pour l'homme que de pouvoir accèder à la personnalité authentique d'une région dont il se sent profondément solidaire ? », étaient intervenus fermement. Le ministre n'a pas davantage entendu sa majorité qu'il n'avait écouté l'opposition : sans doute a-t-il pris quelques dispositions concrètes mais leur portée, par rapport à l'ensemble des mesures demandées, est si dérisoire que la colère est quasiment unanime.

La réformette Haby nous inquiète à maints égards car elle démontre que le gouvernement n'a rien compris au besoin profond qu'éprouvent les gens d'affirmer la réalité de leur identité. A Dijon, puis à la télévision, Valéry Giscard d'Estaing, parlant des aspirations régionales, a produit les plus mauvaises interventions de sa vie politique, reniant des engagements autrement sensés qu'il avait pris avant d'entrer à l'Elysée, avançant des exemples démesurés, utilisant des arguments de paccotille, jouant la commune contre la région comme si elles n'étaient pas harmonieusement complémentaires, et tentant de sauver le département, structure de base d'un jacobinisme périmé et insolite dans le monde moderne. Il ne faut pas créer un rouage électif supplémentaire, a déclaré en substance le chef de l'Etat. Nous en sommes bien d'accord : après l'arrondissement tombé en désuétude, supprimons le département, entité artificielle à la fois trop petite et trop grande.

L'irritation est mauvaise conseillère en politique : alors que des militants croupissent en prison après avoir été arrêtés dans les conditions les plus arbitraires, indignes d'un Etat que se veut démocratique , qu'ils n'ont rien avoué (on ne les interroge d'ailleurs pratiquement jamais), que rien n'a été prouvé contre eux, les attentats ont repris, plus violents que jamais, ce qui prouve bien que la répression est aveugle quand elle ne s'en prend qu'au idées. Ces attentats, nul démocrate ne peut les approuver car ils sont bêtes, irresponsables et nuisent à la cause qu'ils prétendent défendre. De même qu'il faut condamner les inadmissibles menaces qui sont adressées depuis quelque temps à des élus et à leurs familles. Il y a là, nous le disons, nous dont on sait l'attachement passionné à la Bretagne, l'expression d'un mépris inadmissible à l'égard de notre peuple dont on semble nier la maturité. Ce n'est pas de cette manière que la Bretagne retrouvera sa personnalité : de telles actions, au contraire, sont objectivement complices de la politique jacobine.

Mais n'est-ce pas celle-ci, en définitive, qui porte à de tels actes et n'est-on pas en droit de se demander si, précisément, ce n'est pas elle qui en sème les germes ? La partition de la Loire-Atlantique, le mépris de la langue, de l'Histoire, de la culture bretonnes, l'avantage constamment accordé pour le développement à l'est et au bassin parisien, le déchirant chômage imposé aux jeunes Bretons qui refusent d'aller travailler ailleurs que dans leur pays... est-ce que tout cela n'est pas plus explosif que les explosifs maniés par le F.L.B. ?

L'année 1976 s'ouvre sur une vaste compétition pour les libertés dans laquelle tous les partis se livrent aux surenchères les plus inattendues. Et c'est une bonne chose. Nous voulons croire que l'on n'y oubliera pas les libertés bretonnes, sans quoi il apparaîtrait qu'il ne s'agit que d'une nouvelle vêture de l'hypocrisie. Et nous ne l'endosserions assurément pas.

Allons, amis ! nous nous sentons en pleine forme les uns et les autres car nous sommes nourris de la puissance et de la foi des justes causes. Notre pays n'a jamais été aussi conscient d'être lui-même, les Bretons n'ont jamais été autant imprégnés de leur identité, notre économie est dynamique et imaginative... Nous avons le droit, le devoir aussi, d'être optimistes. Depuis vingt ans, nous progressons et ce mouvement de renaissance ne s'arrêtera pas de sitôt malgré les accidents de parcours qui ne feront que durcir nos volontés. A nous de faire que 1976 soit une bonne étape. Bloavez mad ! Y.P.

POINTS DE REPÈRE

° BRETONS D'ABORD : 3 SUR 4

« Dans un pays où la monarchie absolus, la république jacobine et l'école primaire sont réputées avoir assassiné les originalités régionales, la révélation que trois Bretons sur quatre ne se sentent pas français *d'abord* devrait causer un choc à d'autres que Michel Debré. Deux Bretons sur quatre se définissent comme *Bretons* autant que français, un sur quatre comme breton *plus* que français ». Jacques Ozouf (*Le Nouvel Observateur,* 24 nov. 1975).

° QUI EST A L'ABRI D'UNE ARRESTATION ?

« On pourrait, à la rigueur, admettre cette législation d'exception (la CSF) si la Sûreté de l'Etat (avec un grand E) était réellement en danger. C'est le sens de l'amalgame qui a été systématiquement pratiqué par le Pouvoir, sa police et sa justice. On ne parle que du ou des FLB. Or la majorité des personnes inquiétées ou arrêtées n'appartiennent pas au FLB et les enquêteurs le savaient pertinemment. En réalité, à la faveur de quelques attentats, c'est tout le mouvement politique et culturel breton qui se trouve visé. D'où le caractère dérisoire des « preuves » recueillies : réfrigérateurs qui n'ont jamais eu de thermostats, papiers personnels, listes d'adresses (dont celles des abonnés d'un bulletin paroissial) ; une simple bande de chatterton peut constituer un élément suspect. A ce compte qui ne serait pas susceptible d'être arrêté ? La vérité, c'est qu'il s'agit d'une opération politique ». Jean Bars (*Le Combat socialiste/PSU,* n° 790).

° BRADERIE A NANTES-LA-BRETTE ?

« Qu'en est-il de cette funeste nouvelle qui me parvient de l'ancienne capitale ducale et m'apprend la probable suppression du Musée d'art populaire régional qui occupe trois étages de l'aile du château dite « Le Grand Gouvernement »? On parle de la fermeture imminente de ces salles par manque de crédits pour appointer un nombre suffisant de gardiens. C'est incroyable, inconcevable ! Déjà, ces dernières années, on a fermé le musée des arts décoratifs qui se trouvait dans deux étages du « Grand Logis », celui de Nantes par l'image à la Porte Saint-Pierre, sur deux étages également, celui encore d'art religieux installé en 1962 dans le manoir de la Psalette. C'est une liquidation après faillite ! C'est une braderie éhontée ! » (Mikaël Kilpennek (*Les Nouvelles de Bretagne,* n° 1502).

° ON PARLE AU NOM D'UN LOBBY...

« Tant qu'une assemblée n'est pas élue au suffrage universel direct, elle suscite peu d'intérêt dans les populations parce qu'elle n'est pas consacrée par la légitimité. On ne parle pas au nom du peuple. On parle au nom d'un bolly municipal ou départemental. Si bien que le pouvoir de décision est en quelque sorte mis à l'abri de l'électeur. Le conseiller régional ne répond pas directement devant l'électeur de la décision prise au sein du conseil. Avec l'assemblée directement élue, c'est tout le contraire ». Michel Crozier (*Le Point,* n° 166).

° LE DROIT A LA DIFFERENCE

« Quand aura-t-on le courage d'incrire comme un droit fondamental dans notre pratique institutionnelle le droit à la différence ? Pourquoi ne pas reconnaître aux Corses, aux Bretons, aux Basques, aux Alsaciens, aux Parisiens, etc... le droit de choisir eux-mêmes le type d'institutions par lesquelles ils veulent vivre ensemble dans le cadre de la nécessaire solidarité nationale ? Les choix ne seraient pas les même à Brest, à Bordeaux, à Strasbourg. Et pourquoi pas ? Bien sûr, ces choix ne pourraient être diversifiés à l'infini, et il conviendrait, pour éviter cette trop grande disparité, de proposer un certain nombre de types d'institutions régionales, tous de caractères fédératif, mais comportant un champ plus ou moins étendu d'autonomie avec un fonds commun et minimum de liens institutionnels avec le pouvoir central, et les intéressés feraient librement leur choix entre les divers systèmes proposés ». (André Jeanson, membre du Comité directeur du P.S. (*le Monde,* 7 oct. 1975).

° JACOBINS ET GIRONDINS

« L'inspiration profondément décentralisatrice de la Constitution jacobine de 1793 avait été rappelée afin de souligner le caractère *exclusivement circonstanciel* de l'opposition historique au *fédéralisme* girondin. En conséquence, s'est trouvée fortement frappée de caducité, de péremption, d'inadéquation, aux conditions actuelles et d'obsolescence (comme diraient les économistes distingués), la conception - en fait essentiellement bonapartiste - d'un Etat français contralisé. L'absurdité insupportable de l'institution militaro-préfectoraliste a été sarcastiquement dénoncée... une fois de plus depuis le premier Colloque socialiste sur la régionalisation, tenu à Lyon, en Novembre 1971 ». Pierre Bernard (*Le Rappel du Morbihan,* n° 1230)

° LE PREMIER PROXENETE DE FRANCE

« La pornographie est bonne ou mauvaise. Si elle est bonne et forme de liberté, elle doit être autorisée et pour tous. Si elle est mauvaise, il faut avoir le courage de l'interdire et non l'hypocrisie de la taxer. Ce qui revient à permettre aux riches ce qu'on interdit aux pauvres. Le gouvernement, en surtaxant la pornographie, se met en passe - c'est un vilain jeu de mot en l'occurance - de devenir le premier proxénète de France, c'est-à-dire celui qui gagne de l'argent avec le corps des autres ». (*Bernard Legrand*, sénateur de Loire-Atlantique (au Sénat le 22 novembre 1975).

° UN SEPTIEME...

« La loi sur la décentralisation n'est appliquée, pour l'heure, que pour un septième des possibilités qui ont été offertes. J'attends donc de la société libérale avancée une plus grande ouverture en matière de régionalisation. » (*Jacques Chaban-Delmas* à Lyon).

° AR SKOL DIBAE ?

« Annaïg du-man, hag a zo antreet vid ar bloaz, barz ar Vlet klas, he-deus koustet d'im tremen 500 lur... Ha Fanchig hag e-neus kavet, er fin, eur plas 'barz eur CET, poll diouz ar ger, tremen 700 lur... eur vez, laran d'it lommig, eur vez ! pa sonjan e rank ar paour kez Fanchig dond d'ar ger peb gwener da noz, dre ma ve serret ar skolaj 'vid ar « week-end » 'vel ve laret breman... 4 skoed 'vid dont d'ar ger... 4 skoed 'vid adretorn d'ar skol al lun-beure... Ar skol dibae. Lommig ? Me gav d'in eo poent flatra ar vojenn-se ! » (*Le Combat,* n° 32).

° CLEMENCEAU POUR LES LIBERTES REGIONALES

« *L'autonomie est une formule souple.* Et ce n'est pas autre chose que demandent les regionalistes, et que préconisait déjà en novembre 1919, à Strasbourg, Georges Clemenceau : « Dans un régime de liberté régionale, nos provinces reviendraient à la vie d'une expansion d'indépendance après l'étouffement depuis Napoléon. Les Français, qui ont le droit de n'être pas de Paris, retrouveraient ainsi d'heureuses issues aux mouvements de la vie régionale. qui sont en tous pays la condition nécessaire à la liberté ». (*Présence savoisienne,* n° 13).

° L'EXEMPLE SICILIEN

« Si toutefois, en Sicile comme en Bretagne, les places acquises et les pesanteurs sociales s'opposaient au développement du pays, poussant les élements dynamiques à s'expatrier, il n'en est pas ainsi... là-bas. Par le biais d'une régionalisation permettant d'exercer leurs talents et les bienfaits de leur imagination, la grande île ne manque plus de compétence et de volonté. Elle n'est plus la colonie d'autres Italiens .» Jos Le Dir (*L'écho du terroir,* n° 16).

° LES TOURS DU GÉNÉRAL

« Un prophète. Le *Canard Enchaîné,* dans son numéro du 3-9-75 cite ce passage du livre de Raymond Toutnoux : « Les 13 complots du 13 mai », cette déclaration du Général De Gaulle avant son arrivée au pouvoir : « Ils nous ont perdu l'Indochine, le Maroc, la Tunisie. Ils nous perdront l'Algérie et le Sahara, puis ce sera le tour de la Corse, de la Bretagne, de l'Alsace. Il nous restera l'Auvergne, parce que personne n'en voudra ». Je vous dis, un prophète, un grand. » *Breiz* (n° de novembre 1975)

° CHEZ LES BANTOUS

« Au niveau primaire, l'enseignement est toujours dispensé dans la langue maternelle des élèves (...) Pour les enfants bantous c'est dans la langue qui correspond à leur ethnie propre et les professeurs sont également bantous. Métis, Indiens suivent aussi l'enseignement primaire dans leurs langues respectives. » *L'Afrique du sud d'aujourd'hui,* (Octobre 1975)

° LES COMMUNISTES ET LES BASQUES

Le Parti Communiste, longtemps réticent à l'égard du problème basque, vient de se manifester publiquement. Dans « l'Humanité » du 18 novembre un article vient de paraitre sous le titre « QUI et QUOI feront bouger le Pays Basque de France ? » (...) Notons avec satisfaction le dernier paragraphe qui laisse présager d'un avenir de collaboration entre nationalistes et communistes : « *Il faut... aider à la formulation d'un certain nombre de revendications linguistiques et leurs conséquences complexes, et participer activement à l'organisation de la lutte commune de l'écrasante majorité des Basques de France pour la satisfaction de ces revendications. C'est le chemin choisi par le Fédération Communiste des Pyrénées Atlantiques ».* (Journal *ENBATA,* n° 379).

Régions : la pause ?

Morvan Duhamel



Après la dernière allocution du Président de la République, la plupart des commentateurs ont insisté sur le ralentissement imprimé au mouvement de régionalisation, déjà évoqué dans ces colonnes voici deux mois. Nos compatriotes, dans leur majorité, en sont évidemment fort déçus.

Devant ce que certains appellent un retournement de situation, il importe toutefois de ne céder ni au découragement, ni à la colère, et d'essayer d'y voir clair.

L'ÉCHÉANCE EUROPÉENNE

Un des courants de la majorité, mineur et néanmoins essentiel, est constitué d'adversaires farouches de la régionalisation autant que de l'intégration européenne, et ce courant restera indispensable à la majorité tant qu'elle ne se sera pas élargie.

Or nous nous trouvons en ce moment devant une importante échéance interactionale : l'approche de l'élection du Parlement Européen au suffrage universel, prévue pour dans une vingtaine de mois, élection qui annonce, de toute évidence, des transferts de souveraineté de la part des Etats de Communauté européenne.

Le Président de la République peut-il courir le risque de voir la partie de la majorité hostile à la région rallier la partie de l'opposition hostile à l'Europe ? Une conjonction analogue s'était produite en 1954, à propos du projet de Communauté Européenne de Défense (C.E.D.). On sait quelles conséquences funestes en ont résulté... L'Europe ne saurait se permettre un nouvel et semblable échec.

Il est d'ailleurs symptômatique que le Président de la République se soit expliqué sur les régions juste avant que le Conseil européen de Rome confirme la prochaine élection au suffrage universel du Parlement européen. Bien évidemment, ces deux sujets sont liés ; la région, momentanément a été en apparence sacrifiée à l'Europe.

Momentanément, en apparence... Cela aussi mérite explication.

DES ARGUMENTS PEU CONVAINCANTS

Ce qui a frappé dans l'allocution du Président sur la régionalisation, c'est la faiblesse des arguments employés pour justifier son « coup de frein », un peu comme s'il avait voulu montrer que sa conviction n'était guère établie.

Comparer la France à l'Ukraine et à la Californie laisse rêveur, quand les premières comparaisons qui viennent à l'esprit portent sur nos voisins immédiats, les autres membres de la Communauté européenne, où les régions sont structurées et autonomes ou bien le deviennent. Quant à opposer les communes aux régions en matière de décentralisation, cela prête à sourire : à Valéry Giscard d'Estaing moins qu'à beaucoup, on ne peut dénier l'intelligence de comprendre que problèmes communaux et régionaux sont de nature différente et qu'il n'y a pas antinomie, mais complémentarité dans le double mouvement de décentralisation qu'ils appellent.

Au demeurant, ce qui importe pour qu'une région comme la nôtre existe et prenne en mains ses destinées, ce n'est pas seulement le mode de désignation des membres de son Conseil régional. Ce n'est même pas cela en priorité. Les départements sont bien dotés d'assemblées élues au suffrage universel, et pourtant... L'essentiel, au contraire, c'est que la région bénéficie de compétences et de moyens importants, c'est que la conscience régionale de la population soit réelle, qu'elle se manifeste et éventuellement exerce les impulsions indispensables à toute vie publique. Alors le contrôle démocratique par le suffrage universel se justifiera et prendra son sens, tandis que dans le cas contraire, il apparaîtra sans objet et n'intéressera guère, ainsi que le démontre régulièrement la faible participation électorale lors de la désignation des conseils généraux.

Appliquer de plus en plus complètement la loi de 1972, en étendre progressivement le champs d'application, continuer à habituer les esprits au cadre régional, commencer à suggérer prudemment « l'évaporation » du département, tel peut être l'objet de la pause apparente décidée par le Président de la République. A condition toutefois que cette pause, comme son non l'indique, soit temporaire.

L'APPARENCE ET LES RÉALITÉS

Il est d'ailleurs significatif que juste avant de proclamer cette pause en matière régionale, Valéry Giscard d'Estaing venait d'annoncer des initiatives concrètes qui se trouvaient différées depuis longtemps : *« Le gouvernement,* avait-il annoncé à Dijon le 24 novembre, *va prendre des dispositions qui assureront le transfert progressif aux établissements publics régionaux de pouvoirs actuellement détenus par les préfets de région, concernant la répartition entre les départements des crédits de subvention d'intérêt départemental ».* Il ajoutait : *« J'aurai, après les délibérations nécessaires de gouvernement, à annoncer la ligne précise d'action que nous allons suivre. Elle comporte, dans les circonstances actuelles, l'application méthodique et complète de la loi de 1972 »* (on a bien lu : *« dans les circonstances actuelles... »*)

Comment ne pas évoquer aussi la décision prise par le Conseil des Ministres immédiatement consécutif d'accroître la place des *« patrimoines culturel et linguistiques »* dans l'enseigement ? Et les instructions données au inspecteurs d'académie *« pour que l'étude des langues régionales soit introduite dans les stages de formation continue des instituteurs, dès la présente année scolaire, lorsque la demande en sera exprimée » ?*

Il conviendra certes de suivre de près l'application qui sera faite de ces instructions, mais leur existence ne constitue-t-elle pas un progrès important ?

LA LOIRE-ATLANTIQUE EN BRETAGNE

Un autre point retiendra l'attention du mouvement breton. Dans son discours de Dijon, le Président de la République a posé cette question : *« Les régions actuelles ont-elles dans l'ensemble une taille suffisante ? »*

Celà signifie en clair que, dans son esprit, certaines régions artificielles, créées par l'administration, pourront ou devront disparaître, soit pas fusion (Haute et Basse-Normandie, par exemple), soit par éclatement (Pays de Loire), ce qui au demeurant n'exclut pas que d'autres, comme naguère la Corse, se constituent (Savoie ?).

Le problème de la Loire-Atlantique, dans cette perspective, ne pourrait-il trouver sa solution ?

* * *

Il ne serait pas sage que nos institutions régionales, encore frêles et imparfaites, soient remises en cause avant même la fin du premier mandat de leurs membres. Elles doivent jouer telles quelles leur rôle au mieux, accroître leurs pouvoirs et leurs moyens, démontrer leur utilité, susciter une audience au sein de la population. Parallèlement, il convient de ne fermer l'avenir à aucun évolution, y compris à une remise en cause de la structure départementale et des frontières régionales.

Si l'on peut interpréter de la sorte la pensée du Président de la République, comment ne pas y souscrire ?

M.D.

institutions régionales

Premiers pas de l'an III

sombre comme pluviôse - morose

clair comme janvier - portes ouvertes

Jusqu'ici les Réunions de l'Etablissement Public régional (E.P.R.) commençaient, après l'allocution d'ouverture, par un travail en Commissions. Pour les réunions de Janvier la méthode sera différente. Les travaux de commissions seront nettement séparés des assemblées publiques : 22 - 23 janvier, commissions du Comité Economique et Social (C.E.S.) puis débat public les 29 - 30 ; commissions du Conseil Régional (C.R.) les 6 - 7 février, puis réunions publiques les 13 - 14.

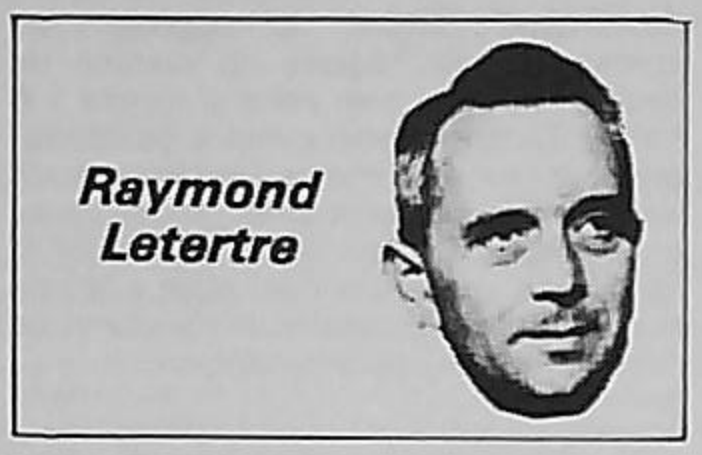
Outre les dossiers classiques en début d'année - politiques régionales et budget de la région en 1976 - Consultation sur les conditions d'utilisation des crédits déconcentrés de l'Etat d'intérêt régional et départemental, en 1976 - l'ordre du jour compte deux rapports réclamés à la réunion de septembre (1) : étude des problèmes soulevés par la mise en œuvre de la loi de 1972 - politique des contrats de Pays et Villes Moyennes - Réservons-les pour le mois prochain car nous aurons de nouveaux éléments pour en parler.

POURQUOI PAS LE NICKEL, LE CHANVRE, LE SUCRE ?

Commençons par examiner la suite donnée aux engagements pris lors des dernières réunions. Au C.E.S., le président Jean Rouyer avait été mandaté pour alerter les pouvoirs publics sur les problèmes de *la pêche* (2). Malgré plusieurs démarches au Ministère des Finances, aucune mesure spécifique n'a été décidée pour l'ensemble de ce secteur. Les dossiers sont examinés un par un, en concertation avec les délégués aux *Comités Départementaux* (Comités Fourcade), lorsque les emplois des entreprises ne dépassent pas 150.

Un « *groupe ad hoc* », décidé sur la suggestion de Félix Florio (3), devait examiner comment les entreprises régionales devraient avoir priorité pour les marchés conclus en Bretagne. Ce groupe semble être resté dans les limbes ; il aurait pu pourtant s'étonner de voir la Société Européenne d'Entreprise enlever la première tranche de la nouvelle cale de radoub de Brest, alors que l'entreprise brestoise Marc, disposant de bonnes carrières pour les matériaux nécessaires avait soumissionné. Les entreprises régionales n'auraient-elles donc pas la possibilité de grandir, sans devoir trouver du travail à l'étranger ? La question a été posée lors de séances de commission.

Les 16, 24 et 28 octobre, en effet, à Rennes puis le 4 novembre à La Harmoye (Côtes-du-Nord), les quatre commissions du CES ont tenu chacune une réunion séparément mais sur un thème commun : l'examen du *Plan de soutien à l'économie*. Elles ont entériné la conclusion de la 3ème commission



relative à un échancier de l'engagement des crédits. Au 31 décembre, 40 % de ceux-ci devraient être engagés, 60 % au 31 janvier 1976 et les 100 % au 31 mars ; mais l'administration ne peut déjà regrouper les données et il faudra attendre pour faire le point.

Partant du problème de l'emploi, le Bureau du CES s'est, par ailleurs, inquiété « *de l'industrialisation de la Région, alors que celle-ci se voit privée de source d'énergie et n'a pas les disponibilités de terrains à industrialiser suffisantes* ». Il suggère quelques types d'activités créatrices d'emploi : la transformation du nickel, associée à la fabrication de matériels pour la production et la transformation du lait - la fabrication de pâte à papier, associée à la production du chanvre - une industrie de la betterave à sucre.

TROIS MANDATS REMPLIS UNE LETTRE EN RETARD

Au C.R., le président René Pleven s'était vu confié trois mandats près du Ministère de l'Education, du Secrétaire d'Etat aux P. et T. et du Président de la S.N.C.F.

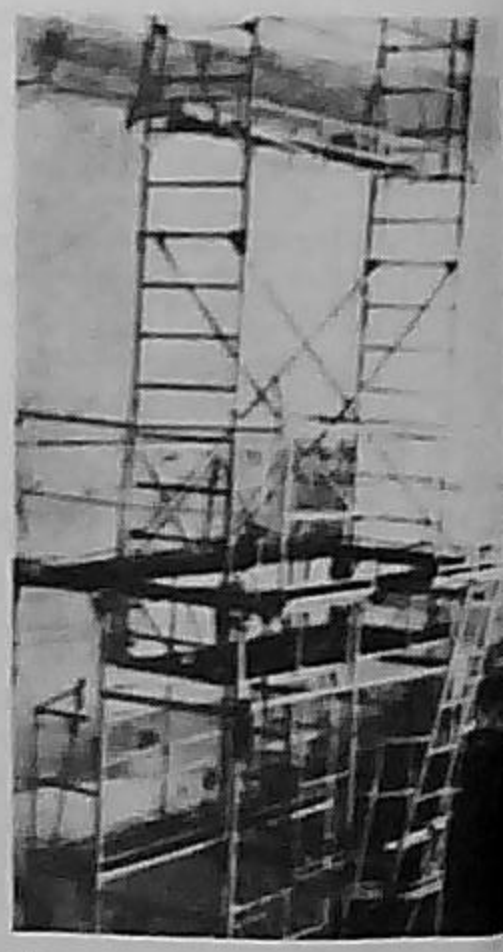
LE BRETON. Début décembre René Haby a transmis l'ensemble des mesures décidées avec effet dès cette année après la mission d'étude du Recteur Bruch (4). Pour l'enseignement des langues vernaculaires à l'école élémentaire : stages de formation continue des instituteurs, coordinations des actions par un conseiller pédagagique - au collège et lycée : stages de langues régionales pour 440 professeurs volontaires, majoration des contingents d'heures d'activités dirigées, épreuve facultative étendue à tous les baccalauréats.

Pour l'étude des patrimoines culturels locaux : rénovation du contenu des programmes, développement de la documentation par l'Institut National et les Centres Régionaux ou

PRÊT VOITURES
(NEUVES OU D'OCCASION)

Vous achetez votre voiture
à crédit.
Renseignez-vous
auprès de votre caisse.

Crédit Mutuel de Bretagne



Pour les chantiers, priorité doit être donnée aux entreprises bretonnes.

Départementaux de Documentation Pédagogique, doubler les moyens des Archives, stages d'études pour les instituteurs et pour 1500 professeurs par an, missions d'animation.

« *c'est une étape importante* » souligne René Haby, « *se sont des mesures compréhensives* » constate René Pleven, « *la déception est à la mesure de l'attente* » commentent des mouvements bretons.

ELECTRONIQUE. Accompagné de Pierre Marzin et d'Edouard Ollivro, René Pleven a plaidé la vocation électronique de la Bretagne (2), pendant près de deux heures chez Aymar Achille-Fould entouré de deux experts. La reconversion des fabrications vers la commutation électronique est une nécessaire évolution, mais, a confirmé le Secrétaire d'Etat dans une lettre du 27 novembre, les P. et T. auront besoin pendant encore de nombreuses années, de quantités importantes de matériel électro-mécanique. Il prépare de plus « *un plan coordonné de reconversion des industries électro-mécaniques vers l'électronique, de façon à éviter que ne se posent les problèmes d'emplois dans votre région* ».

Comme quoi il faut être vigilant et suivre de près les évolutions pour que ne soit pas remis en cause vingt années d'Aménagement du Territoire.

RAIL. Chez Jacques Pélissier, il s'agissait d'obtenir que la S.N.C.F. fasse preuve d'un peu plus de considération à l'égard des Bretons. Pour le confort des voyageurs, l'ancien préfet de région a promis la mise sur rail de *matériel nouveau* en février 1976, d'introduire la « formule avion » en restauration (c'est le retour au « *panier* » d'antan), d'examiner la suppression du « *supplément train rapide* » qui peut être acceptable de Paris à Rennes, mais est littéralement anachronique de Rennes à Brest ou Quimper !

En ce qui concerne les tarifs marchandises un groupe de travail paritaire EPR - SNCF a été constitué (5) qui proposera ses conclusions en mars prochain.

GRANDES ECOLES. Si les membres des Assemblées ont bien repli leurs mandats il reste au Commissaire du Plan, Jean Ripert, à répondre aux inquiétudes exprimées par Henri Fréville au sujet de la venue à Rennes de l'I.R.I.A. (Institut de Recherche Informatique et automatique) (2). A la mi-décembre aucune lettre à ce sujet ne s'était trouvée dans le courrier du président.

● **PROPRIÉTAIRES**
● **CO-PROPRIÉTAIRES**
● **PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS...**

Pour tous vos problèmes, adressez-vous :

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES
6, rue Saint-Louis - RENNES
——— Tél. : 79.42.85 ———

Bureaux ouverts : lundi - jeudi samedi de 9 heures à 12 heures.
Adhésion annuelle : 40 F - Droit d'entrée : 5 F - C.C.P. Rennes 715.
CORRESPONDANTS sont demandés.

UN MOT MALSONNANT POUR DES ACTIONS EFFICACES

Par deux fois de leur côté les **Commissions Déléguées** ont travaillé selon la mission qui leur a été donnée par les Assemblées. Le *renouvellement de leur délégation* de pouvoirs sera tout de même à l'ordre du jour des prochaines réunions, puisque l'article 24 du décret de septembre 1973 concernant le fonctionnement des CR, limite à un an maximum la validité de ces délégations.

Tant le 10 novembre que le 8 décembre, la *recevabilité des demandes de subventions* a occupé une part des réunions. Une trop grande part, au gré de Jean Rouyer, qui ne cache pas son aversion pour cette pratique ; le terme même de subventions lui apparait péjoratif et transforme l'EPR en Bureau de Bienfaisance ! Si l'aide de la région se justifie pour les *Centres Régionaux de Promotion artisanale* par exemple, que ce soit franchement sous une rubrique formation ou éducation mais pas subvention.

L'efficacité des aides de l'EPR n'est pourtant pas à nier, c'est l'esprit de l'aide qu'il faut mieux faire apparaître. L'exemple de la subvention à *l'Institut de Géoarchitecture* de l'Université de Bretagne Occidentale à Brest montre bien le pouvoir l'incitation de l'EPR.

L'an dernier, l'Institut, premier du genre au monde, était créé à l'initiative de l'architecte Bernard Boclé ; il lui fallait s'équiper d'un laboratoire de simulation, coût 4 millions de francs. Les sources publiques seraient ouvertes si la région participait ; la région était d'accord pour 1,2 million si les fonds publics arrivaient. Un compromis fut essayé ; l'EPR vota 250 000 francs sur son budget 1975, promettant le reste lorsque l'Aménagement du Territoire (1,55 millions), Education (500 000 F.) et Qualité de la vie (750 000) auraient honoré leurs engagements. Ce dernier ministère vient effectivement d'envoyer son chèque le 26 novembre, l'EPR aura donc à inscrire à son budget 1976 les 950 000 F restants.

PLAFOND SURBAISSÉ

Le budget 1976 ! il sera, bien sûr, à décider tout de suite. Le CES maintiendra sa logique de l'an passé pour demander le maximum légal, 25 francs par habitant ; encore faut-il noter que depuis juillet 1972, date de promulgation de la loi, la valeur réelle des 25 francs a diminué d'environ 25 % ! Que fera le CR qui avait voté, lui, 20 francs par habitant ? sans doute, ne serait-ce que pour compenser l'érosion monétaire, n'hésitera-t-il pas à opter pour le maximum.

Jean Guyomarc'h avait réclamé une étude sur « *les conséquences économiques et écologiques prévisibles de la recherche et de l'exploitation du pétrole en Mer d'Iroise* » (6) : les Commissions déléguées estiment qu'il serait prématuré d'engager cette étude. Les Assemblées auront à se prononcer cependant, ainsi que sur d'autres thèmes variés : la mise en valeur des *canaux bretons*, ou l'application concrète de la *vocation maritime* de la Bretagne.

Elles souhaitent aussi que le préfet fasse le point sur les *contrats* qu'il avait à passer et sur l'état d'avancement de ces *études*... Jean Rouyer se plaint de trop longs silences.

Le 8 décembre les Commissions Déléguées ont encore approuvé le prototype du « *tableau de bord sur la situation économique et social* », créé le 6 mai dernier (7) et préparé par les « correspondants », les permanents de l'EPR et la Mission Régionale. Pour les six premiers mois de 1976 la mise en forme des résultats glanés sera confiée, en sous-traitance, à la *Cellule Economique de Bretagne* qui, depuis juillet 1970, fonctionne au service du Bâtiment et des Travaux Publics

L'exploitation des réponses à « *l'enquête communale en vue de la préparation du VIIème plan* » dont l'EPR avait pris l'initiative (4), sera quant à elle confiée aux organismes d'expansion et intercommunaux existants.

Autre décision prise le 10 novembre : l'édition d'un *dépliant sur la région*, destiné aux établissements scolaires. Les assemblées auront à se prononcer. Elles trouveront encore à l'ordre du jour une décision à prendre pour accepter ou refuser la gestion du *Parc naturel d'Armorique* (8) ; elles débattront également de la *Commission Régionale de l'Audiovisuel* qui doit exister près de FR 3 (France-Régions 3ème chaine).

JUSQU'AUX BASQUES ?

Moins spectaculaire que celle des six Régions de l'Est réunies ensemble à Dijon le 24 novembre avec le Président de la République, la *coopération interrégionale* de l'ouest n'en tisse pas moins sa toile.

Le 10 novembre à Laval, le président des « Pays-de-Loire » Olivier Guichard lançait avec la commission permanente un appel à toutes les régions de l'ouest, au gouvernement et au Président de la République : « *le rééquilibrage de la France par une aide à tout l'Ouest est une exigence nationale* », concluait le texte. D'accord pour dénoncer ce déséquilibre entre l'est et l'ouest, dit en réponse le Bretagne, mais en précisant bien, fit souligner René Pleven, que « *le point le plus grave est la croissance de Paris* ».

Pour conforter la coopération interrégionale, il conviendra de passer une **convention**, ce que la loi prévoit, entre les régions présentes à Allaire le 28 septembre (8) : Basse-Normandie, Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charentes. Le directeur de la Mission, Jean Le Direac'h, et Louis Ergan, conseiller technique auprès de l'EPR, ont été chargé de préparer le contenu.

L'Aquitaine rejoindra-t-elle ? De passage à Rennes, son président, Jacques Chaban-Delmas, nous a confié son avis très favorable pour une *solidarité des régions atlantiques* ; s'il ne voit pas bien les liens qui le tattachent à la Basse-Normandie, sa présence ne le gêne en rien. Il souhaite aussi qu'à la prochaine rencontre des présidents de toutes les Régions qui doit enfin avoir lieu à l'Hotel Matignon

REUSSIR

METTEZ-VOUS A VOTRE COMPTE
DEVELOPPEZ VOS AFFAIRES

Enfin une Etude et une méthode pratiques, concrètes, pour comprendre les processus essentiels du commerce, réaliser et réussir vos propres affaires avec un investissement minimum.
Demandez aujourd'hui encore votre exemplaire à l'examen pour 10 jours au prix unique de Fr. s. 14.50 + Fr. 2.— pour frais d'envoi aux EDITIONS GLOBE-CONTACT.

Pour l'étranger, paiement à l'avance par mandat postal international au ccp. 25 - 2149 (Bienne)

Globe-Contact SA
CH - 2800 Delémont 2
Suisse
Boîte postale 47

en janvier après avoir été remise plusieurs fois, les exigences de Lille soient reprises et que le volume des interventions régionales puissent être multipliées par cinq ou six et pourquoi pas par dix !

DÉCRET - COUPERET

Le couperet de l'article 22 du décret de septembre 1973 tombera de nouveau sur le bureau du C.R. : la première réunion de l'année doit commencer par une élection (9). La perspective des élections cantonales de mars marquera sûrement le scrutin ; à commencer par l'élection du Président.

René Pleven, en effet, a fait savoir qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat de conseiller général ; par là même, il ne sera plus conseiller régional à moins que le conseil général ne lui demande de le représenter. La loi prévoit cette possibilité, qui permet ainsi à Louis Le Roux d'être au CR au nom du Conseil Général du Finistère sans être membre de l'assemblée départementale. Mais le mandat de René Pleven se poursuit tout de même jusqu'en mars et rien n'empêche qu'il ne retrouve la présidence du C.R. pour ces trois mois.

L'échéance pour le bureau du CES arrivera également cette année mais seulement au cours de l'été. Sa durée, en effet, est fixée à la moitié de celle du mandat de ses membres qui est de cinq ans. Claude Champaud est toutefois remplacé par René Dabard au titre de président de l'Université de Rennes ; se trouvera-t-il un poste de personne qualifiée pour le conserver au CES ? Déjà Jean Rouyer prépare, lui, son allocution de fin de présidence.

Que ce soit au CES, mais surtout au CR, supputations et pronostics animeront donc les couloirs.

Raymond LETERTRE

(1) Armor magazine - N° 70 - novembre 1975 - page 13. (2) Armor - N° 70 - novembre 1975 - page 15. (3) Armor - N° 70 - novembre 1975 - page 14. (4) Armor - N° 66-67 - juilletaoût 1975 - page 8. (5) Représentants le CES : André Glon, Yves du Halgouët, le CR : Jean Guyomarc'h, Jean-François Mévellec. (6) Armor - N° 71 - décembre 1975 - page 13. Armor - N° 65 - juin 1975 - page 11. (8) *Armor - N° 71 - décembre 1975 - page 11. (9) Armor - N° 62 - mars 1975 - page 9.*

Rectificatif - Armor n° 71, décembre 1975 (page 12) : lire à propos du Plan Océan Bretagne dans la citation de Victor de Cadenet : « une trop grande multiplicité de rédacteurs » (au lieu de « municipalité et rédacteurs »). Quelques autres fautes de frappe se corrigeaient aisément.

La rentrée dans les Centres pour mutants

La prochaine rentrée dans les Centres de Promotion et d'orientation pour adultes de Tinténiac (35), Josselin (56) (masculins) et Pont-de-Buis (29) (féminin) a lieu le 5 janvier. Il sont ouverts en priorité aux mutants agricoles. Cependant, ils peuvent accueillir d'autres stagiaires « mutants professionnels » (pouvant justifier d'une année d'activité professionnelle). Après 12 semaines de stage (rémunéré), ils choisissent en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes le métier qui leur convient le mieux. Renseignements et inscriptions : A.D.P.S.O., 6, place Hoche - Rennes - Tél. 30.51.24.

Le Bonheur est pour demain

votre bonheur
est possible...
Mariez-vous grâce au
Centre des mariages
ECRIVEZ DES AUJOURD'HUI SOUS PLI DISCRET; VOUS RECEVREZ NOTRE DOCUMENTATION SANS ENGAGEMENT DE VOTRE PART
AGENCE DE RENNES 12, rue de Châteaudun
PARTOUT EN FRANCE

Exister c'est être deux
MARIAGES SÉRIEUX
UNI-INTER
agréé Chambre Syndicale Nationale des Conseillers Matrimoniaux
Angers : 85, avenue Pasteur. Tél. 43.92.80
Lorient : 21, Bd Leclerc. Tél. 21.19.94.
Nantes : 6, rue J. de la Fontaine. Tél. 71.62.65.
Rennes : 1, rue de la Parcheminerie. Tél. 30.06.54.
Vannes : 87, rue du Commerce. Tél. 66.17.42.
LES PRINCIPAUX CABINETS **UNI-INTER** DE L'OUEST - A VOTRE SERVICE

Touellañ an dud

O taleañ betek 1982 an dibab a vo d'ober etre ar Rannvro hag an Departamant, e Kendalc'h ar Stad C'Hall gant he 'boazioù mat', da lavarout eo gant hec'h itrikoù graet evit breinañ bep tro ar saviadoù a vez kontrol d'he lazioù (1). E seurt giz e vez o vagañ ar spi e kemmo c'hoazh an traoù etretaluad (2) en he gounid. Seurt Stadoù ne vezont ken e gwirionez o vestroniañ an Istor. Ar c'hoari a renont zo diazezet war touellerezh ar speredoù, lorberezh ar pobloù.

Frouezh ar politikerezh eo seurt c'hoari, unan put e gwirionez o tremen hep gouzout d'an dud eus an eil strollad politikel d'egile war-lerc'h an dilennadegoù santel... Setu perak em levr brezhonek 'En Donvor Da Vreizh' nevez bet embannet gant « Imbourc'h », Niverenn 67-68-69, e kinnigan ul Lezenn Nevez diazezet war ar pezh a vez anvet ganin 'dinazelerezh' e-lec'h 'politikerezh'. Ya, ul lezenn nevez o skazellañ pep stadrener da vezañ leal hag onest e-keñver e renidi, war-bouez degas ar gwellaennoù dre gaer hag evel dre natur en diavaez da gement gourbrient (3) ha direizhded a zo. Hep mar hevelep renad (4) a vefe o c'houlenn reolennoù kalz kempleshoc'h eget ar re a vez arveret hiziv an deiz. Hogen ne welan ket perak ne vefent ket kempleshoc'h, dres evit ma vefe gwelloc'h buhez ar Gevredigezh hag an darempredoù etre renerion ha renidi. Rak mar talv ar boan kempleshaat an traoù war an dachenn armerzhel, sañset evit gwellaat beved (buhez danvezel) an dud, - siwazh, hep kempleshaat peurliesañ gant ar poell rekis,-ne welan ket perak ne vefe ket kempleshaet ivez an dachenn vonreizhel (5), war-wel yac'husaat an domani politikel.

Poent eo hep mar akediñ ouzh ur gudenn seurt gant houmañ, rak n'eo ket touellañ an dud a reer hepken, hogen diskouez andamantiz (6) ferv ivez e-keñver buhez ar broadoù all, - atav plaen ha plarik evel dres, ha hep gouzout da nikun. - Skouer ar pezh a lavaran zo, mar en deus dalc'het soñj al lenner, an torfed a reas Arlevier Frañs ouzh ar skinwel pa geñverias ar C'Hwec'hkogn binniget gant Ukraina ha gant ur Rannvro all 'bennak' eus Sina. Peseurt torfed, emezoc'h ? Ac'hanta hemañ : ma n'eus ket tu evit ur vro da vezañ bro, hogen is-rannvro hepken, anez bezañ kenvent (7) gant Ukraina, neuze n'eus nemet un dra d'ober, raskañ ivez diwar gartenn ar broadoù riezoù evel Holland, Danmark, Portugal pe Helvetia. Brav neketa ?...

Jil Ewan

(1) Laziou, intérêts (2) Etretaluad, entretemps (3) Gourbrient, prerogative (4) Renad, régime (5) Bonreizhel, constitutionnel (6) Andamantiz, intolérance (7) Kenvent gant, de même taille que

Une vie pour des combats

Alan al Louarn militant

Des événements récents survenus à la suite d'une recrudescence d'attentats ont placé la Bretagne et le « fait » breton au premier plan de l'actualité. Armor-magazine a pensé qu'il serait intéressant pour ses lecteurs, de connaître le point de vue d'un militant qui a consacré sa vie à la cause bretonne : Alan Le Louarn.

Yannick Guyader, l'a interviewvé dans son pittoresque local de la place des Lices à Rennes. Avec son affabilité coutumière, il a répondu à des questions parfois délicates.



— Alan, si ce n'est une indiscrétion, peux-tu me dire ton âge et le lieu où tu es né ?

• J'ai 57 ans et je suis né en Cornouaille, à Tregourez, dans une petite commune du Centre où, étant d'une famille d'instituteurs, j'ai vu dès mon plus jeune âge la persécution que subissaient les Bretons en ce qui concerne la langue à l'école.

— En quelque sorte c'était encore l'époque de « défense de cracher par terre et de parler breton » ...

• Exactement, car j'ai vu mon père, qui était par ailleurs un excellent bretonnant, combattre farouchement tous les aspects de la culture bretonne avec la bonne foi et l'énergie que peut montrer un Breton déterminé dans un combat qu'il croit juste.

UN COMBAT NÉ DE L'EXPLOSION DE 1932

— Ton père défendait à l'époque des idées laïques et républicaines ?

• Il défendait le drapeau tricolore, la grandeur de la France, la patrie, comme tous les gens de cette époque avec certainement une abnégation et un courage extraordinaires dans un secteur assez imperméable à ces grandes idées d'humanisme et de liberté que semblait représenter la République française.

— De quelle époque date ton « engagement » ?

• Mon engagement est venu brusquement avec l'explosion d'août 1932 qui a déterminé une première vague d'arrivée de jeunes qui, peut-être un peu effrayés par tout le bruit qui avait été fait autour de cette affaire, ont fini par réfléchir et penser qu'il n'y avait pas de fièvre sans maladie et que cette action violente était le fruit d'une opression contre laquelle certains élements de la communauté bretonne s'insurgeaient.

— Cet « engagement » était-il culturel ou politique ?

• A cette époque là, on ne se posait pas de problèmes. On ne faisait pas cette sélection de manière à couper les cheveux en quatre. On était breton et on fonçait. Certainement on manquait d'analyse politique et même de bases culturelles solides, mais on fonçait.

— Que faisait-on avant guerre dans le mouvement breton ? A cette époque beaucoup de choses se passaient en Europe : 1933, l'incendie du Reichtag et l'avènement du nazisme, 1936, la guerre civile d'Espagne, l'Ethiopie ...

• L'Espagne et l'Ethiopie ont réellement cristallisé notre attention car je me souviens encore des petits papiers et des tracts que nous écrivions à la main, mes camarades et moi, pour les coller sur les murs de Quimper où nous exaltions la résistance des troupes éthiopiennes face à l'invasion italienne et où nous cherchions à connaître et à aider le combat des basques et des catalans dans l'affreux conflit qui a martyrisé toute la péninsule ibérique.

LE CHOC DE LA GUERRE

— Ton « engagement » était donc purement politique ?

• Je me suis rendu compte d'un engagement politique lorsque les affaires sont devenues dures et compliquées, c'est-à-dire à partir de la guerre. A ce moment-là le choc en retour des événements européens nous a fait prendre



conscience qu'aucun problème humain, dans une Europe, bouleversée, n'est simple. Il fallait maintenir à tout prix la présence bretonne dans le bouillon de culture qui s'est transformé très rapidement en massacre et en exactions épouvantables déterminés par le choc des grands états qui réglaient leurs questions en utilisant très souvent les petites communautés humaines.

— Que s'est-il passé pour vous tous en 1940-44 ?

• Chacun, en réalité, a vécu sa petite odyssée et il se trouve que l'arrivée d'une occupation supplémentaire en territoire breton a brouillé davantage les cartes et a forcé les gens à prendre des positions qu'ils n'auraient jamais prises en temps normal. A raison ou à tort ces positions se sont maintenues pendant toute la guerre. Mais il est certain que la position du mouvement central, qui, à cette époque, était le Parti National Breton, repris en main par Raymond Delaporte a permis d'éviter le pire. Delaporte a passé pour un tiède et je crois que grâce à lui beaucoup d'excès ont été évités.

LA COMPRÉHENSION DE DE GAULLE

— L'après-guerre a été caractérisé par un renouveau du mouvement breton ?

• Avant d'en arriver là, il faut évoquer la période difficile et dramatique, pour beaucoup, de la reprise en main de l'administration, de la Sûreté, de tous les éléments de la vie sociale, politique et économique par le gouvernement du Général de Gaulle. Il est certain que les oppositions violentes qui s'étaient faites jour en Bretagne auraient pu pousser à l'exaspération pour arriver à des tragédies très nombreuses. Or il s'est trouvé que, lors d'un voyage en Bretagne, le Général de Gaulle, interrogé à Vannes sur le sort qu'il fallait réserver aux militants bretons,

ESPOIR

JOURNAL DES COMPAGNONS MISSIONNAIRES CELTIQUES

Abonnement d'un an : 20 F.

Abbé Henri HILLION.
Ermitage des 7 Saints.
Vieux Marché - 22420 Plouaret
CCP 2909 85 K Rennes

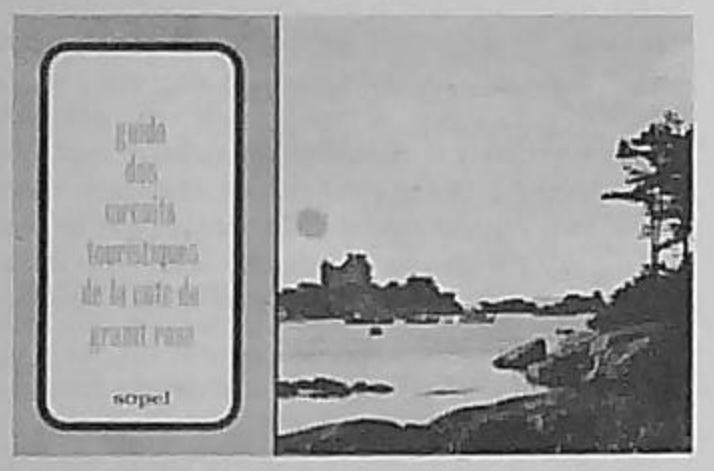
a heureusement précisé les choses en déclarant à peu près ceci : « Les Bretons qui se sont rendu coupables de trahison doivent être sanctionnés en fonction de leur attitude, mais ceux qui sont autonomistes représentent un autre cas ». Si bien que la question ayant été posée avec des arrières-pensées de répression accrue s'est traduite en réalité par un allégement très sensible de cette répression.

— On pourrait même aller plus loin en estimant qu'il s'agissait d'une reconnaissance, tout au moins tacite, du mouvement breton ..

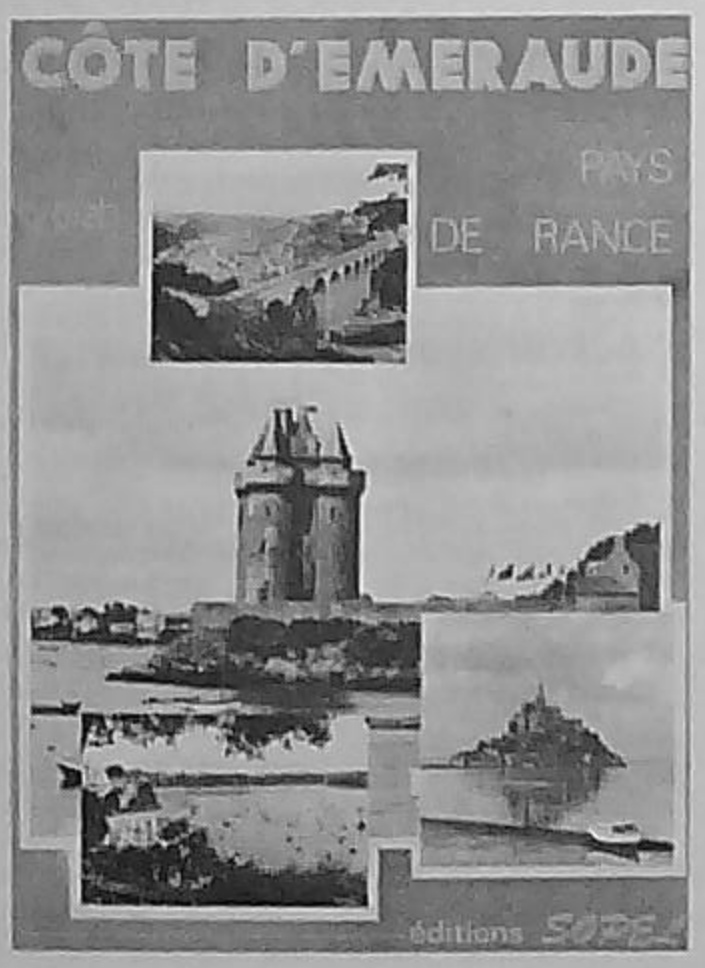
• Une reconnaissance du « fait » breton, en admettant les erreurs commises mais en laissant une porte ouverte à une négociation ultérieure.



LES GUIDES SOPEL



Envoi contre 5 f. par guide pour frais : SOPEL, B.P. 540, 22010 — St-Brieuc - C.C.P. 2319. 14. P. Nantes.



LE MOB ET LE CELIB REPRENNENT LE FLAMBEAU

— Veux-tu me parler de la « marée montante » ?

• Le fait caractéristique d'après-guerre a été le renouvellement des générations. Après le tassement très dur des années 40/44 à 50, il y a eu tout de suite des publications de journaux, de revues, de cercles d'études, les bagadoù ont repris, tout çà a formé un tissu dans lequel les gens trouvaient une certaine nourriture bretonne. Peu à peu est ressortie une élite de militants qui a pensé qu'on ne pouvait pas laisser la communauté bretonne sans une action politique déterminée. Je crois que de là a du sortir le Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne (MOB) et ensuite la grande majorité de mouvements politiques actuels.

— Tu penses donc que la première organisation vraiment structurée fut le MOB ?

• Je parle au point de vue organisation vraiment contestataire. Une autre grande réalisation dans le « concret » du combat breton a été le CELIB. Une grande force qui a obligé le gouvernement de Paris à faire les premières concessions et de considérer que la communauté bretonne avait quand même une valeur en soit. Aussi, le CELIB a-t-il permis de donner une représentation à cette communauté.

— Mais le CELIB n'est-il pas un organisme para-étatique ?

• Parfois en plaisantant, ou en transposant la vérité, certains prétendent que le CELIB est l'organisme de « collaboration » avec le gouvernement de Paris. Tant que le gouvernement de Paris administre la Bretagne et reste, responsable en fait de la vie de la communauté bretonne, il est très utile de possèder un organisme de collaboration. N'importe comment il est impensable qu'on puisse vivre en mauvais terme avec ses voisins. Or je ne vois pas la raison pour laquelle, pour des conflits passés, nous maintiendrions cette pression de malveillance envers les peuples de l'hexagone qui ne nous veulent aucun mal. Ce sont les structures du gouvernement qui maintiennent un état de fait.

LES ATTENTATS : FRUITS D'UNE FIÈVRE MALIGNE

— La Bretagne vient de connaître récemment des événements douloureux. Dans quel contexte ces faits peuvent-ils être analysés ?

• Il existe toujours une question piège des journalistes que je te remercie de ne m'avoir pas posée : « Etes-vous pour les attentats ? », à laquelle je vais y répondre quand même et pour le première fois. On ne trouve pas un homme normalement constitué qui soit partisan d'une opération sur lui-même. Donc les attentats ne sont que l'épi-phénomène déterminé par une fièvre maligne qui s'est emparé du corps de la communauté bretonne.

Si nous voyons des gens qui ont, dans la vie active, leur métier, leur famille, leur maison : des professeurs, des recteurs de paroisse, des administrateurs, des élus locaux, des médecins, des exploitants agricoles, etc. Si toutes ces personnes éprouvent le besoin, impossible à réfréner, de passer à l'action violente, c'est qu'il y a certainement des mobiles profonds. Il est donc nécessaire d'analyser les causes pour permettre de les cerner et de les supprimer. On ne supprime pas la maladie en tapant sur le malade.

— Tu veux parler des dernières arrestations et de tous ceux qui ont été traduits devant la Cour de Sureté de l'Etat ?

• D'autres sont encores plus machiavéliques en posant cette question : «Etes-vous solidaire des détenus ?» Je répondrai ceci : ce sont mes amis. Etre solidaire des amis lorsque tout va bien ne comporte aucun risque. Cependant, la solidarité véritable est celle qui s'exprime dans les difficultés.

— Alan, nous sommes en 1975 ; comment vois-tu la Bretagne en l'an 2.000 ?

• Des états européens auront peut-être disparu, en l'an 2.000. En opposition, les communautés humaines, elles, auront passé par-dessus les remous et survivront, bien ou mal, mais survivront. Parce qu'il existe une différence fondamentale entre les communautés d'obligation et de contrainte, (comme la communauté qui recouvre l'Etat français) et les communautés naturelles, les communautés d'aspiration comme est la communauté bretonne. On ne peut pas trouver en Bretagne un seul Breton qui rejette sa qualité de Breton, ce qui répond de l'avenir de notre communauté.

Interview et photos de
Yannick Guyader

ECRIVEZ AUX PRISONNIERS

Les lettres que nous recevons des militants emprisonnés montrent qu'ils ont bon moral malgré le côté arbitraire de leur détention. Le courrier est pour beaucoup dans ce moral. Ecrivez-leur donc, envoyez leur des colis : livres, revues...

Adresse des prisonniers :

- Pierre LOQUET	N° 180671 D1 - 65
- Yann PUILLANDRE	N° 181768 D2 - 72
- Abbé LE BRETON	N° 181656 D1 - 32
- Yann FOUÉRÉ	N° 181652 D1 - 38
- Jean LALUYAUX	N° 181655 D1 - 93
- André LE GALL	N° 181657 D1 - 59
- Gérard CORITON	N° 180672 2/109
- Dominique CROCHARD	N° 180673 C/219

Pour tous :

42, rue de la Santé
75674 PARIS (France)

Solidarité

Pour tout ce qui concerne le soutien aux familles (dons, bals, quêtes, etc...) adressez-vous aux responsables locaux de Skoazell Vreizh.

Finistère : R. Goarant, 15, rue Brossolette 29200 Brest - intitulé de compte : C.M.B. Goarant 511 309 - 040 Brest.

Côtes-du-Nord : Serge Pineau, rue Soiver 22440 Trémuson - Compte : Pineau C.M.B. 772 865 - 7 agence 809 St-Brieuc.

Morbihan : Yves Tymen, Penquelen 56530 Queven - compte Tymen Sté Générale 5-100.067-8 Lorient.

Ille-et-Vilaine : Pierre Roy 29 rue Turmel Rennes - C.C.P. 244 83 Rennes.

Loire-Atlantique : Mr. Guillemet, La Maillardière 44700 Orvault 52 940 C Nantes.

Région parisienne : Breuriezh Skoazell Vreizh, coordinateur, B.P. 354, 75829 Paris-cedex 17. C.C.P. 18 233 93 Paris.

emsav

B.R.E.I.S.

Le BREIS, dans une déclaration, accuse le gouvernement de « refuser toute régionalisation authentique qui permettrait aux élus de promouvoir une démocratie économique dans le cadre de la Bretagne, en particulier par la formule socialiste de propriété régionale assurant aux travailleurs bretons la maitrise de leur instrument de travail ».

Comité d'action régionale

Le C.A.R. - dont le secrétaire général est Pierre Lemoine - invite les propriétaires de radio et de télévision à retenir 10 % sur le montant de leur redevance annuelle en écrivant au verso de leur mandat : « *Setu va skodenn-bloaz, bihanet eus dek dre gant keit ha ne vo ket goulennet anezhi e brezhoneg, hervez reolennoù Emglev Europa Gwirioù an Den* ». Et il conseille, si les 10 % sont réclamés, de renvoyer la réclamation en notant en travers : « *prière de répondre à ma lettre dans la langue de cette lettre, en respect de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, ratifiée par la France* ». Le risque est mince : au plus une amende de 10 % sur la somme retenue. (13 rue de Brest, Quimper).

C.N.C.B.

Le Comité national de Concertation - Bretagne » a écrit au président de la République pour lui demander de reconnaitre officiellement « *la réalité nationale bretonne* » il propose pour cela un programme en 8 points qui consiste à « établir un système fédéral permettant à la France d'inscrire le « droit à la différence » des Bretons et des autres minorités ethniques, économiques et historiques, dans un cadre enfin adapté à leur désir de responsabilité et d'autonomie. » Parmi les mesures propres à la Bretagne, le Comité demande la réunification des Cinq départements, la création d'une institution universitaire indépendante et la réalisation d'une chaîne de télévision et de radio à diffusion intégralement bretonne ; puis, élargissant ses perspectives, le CNC-Bretagne précise que son but est la création d'une authentique Confédération Européenne. (Michel Barré, 19, av. Lajarrige, La Baule).

L'avenir de la Bretagne

A l'initiative du C.L.A.R., le vendredi 25 janvier à Paris, Yves Lainé, secrétaire général du Mouvement européen B 5, fera une conférence sur le thème « propositions pour l'avenir de la Bretagne » ; elle sera suivie d'un débat avec la participation de personnalités politiques, de responsables de l'aménagement du territoire et de militants régionalistes.

Celib

La « Déclaration de Galway », adoptée à l'unanimité par la première Convention des Autorités régionales de l'Europe périphérique, a été éditée par le Conseil de l'Europe. Rappelons que nous l'avons évoquée dans notre précédent n°. On peut se la procurer au CELIB (22 rue Hoche, Rennes).

Les comités anti-répression : appel aux municipalités

Les Comités Bretons Anti-Répression réunis à Pontivy, ont déposé la motion suivante le 15 décembre dans les mairies de Bretagne :

« La répression sans précédent qui s'abat sur les minorités nationales, les syndicalistes paysans et ouvriers, les militants bretons, les soldats, puis les responsables politiques et syndicaux, est le fait d'un gouvernement impuissant à résorber la crise économique et sociale.

Toute la population doit savoir que les charges retenues contre les inculpés relèvent généralement du simple délit d'opinion car la plupart d'entre ont été incarcérés sans preuve.

Pour ce faire, l'état capitaliste français fait jour à plein sa procédure d'exception : la Cour de Sûreté de l'Etat, constituée lors de la guerre d'Algérie pour réprimer l'O.A.S. ; l'utilisation de cette cour n'est pas sans rappeler la présence et le maintien des tribunaux franquistes. Au nom d'une unité nationale, le Pouvoir central s'obstine à nier le droit de chacun à disposer de lui-même. Les seules tribunes laissées aux minorités nationales demeurent les commissariats de police et la barre des tribunaux. Est-ce là la conception giscardienne de la participation ?

C'est pourquoi les Comités Bretons Anti-Répression font appel à leurs élus les plus proches afin qu'ils délibérent en leurs conseils et se joignent aux actions qui ne manqueront pas d'être engagées pour la libération immédiate de tous ces prisonniers.

Comités Bretons Anti-Répression - Croizer-Salomon - La Maison Blanche - 29110 Concarneau.

U.D.B.

L'Union démocratique bretonne - dont la tournée des « Bonnets rouges » a remporté un remarquable succès populaire . organise une campagne de soutien aux inculpés politiques de Galice et à leurs familles, à la demande de l'Union du peuple galicien. Contacts : J. Louër, bât. Q, n° 56, Kerandon, Concarneau.



L'aile droite du Palais de Justice de St-Brieuc avant l'attentat du FLB qui suivait celui commis contre le siège de la P.J. à Brest.

émigration

Bretons en Auvergne

Yves Riou a été élu président de l'Amicale des Bretons en Auvergne en remplacement de Daniel Chérel qui s'est retiré pour raisons professionnelles.

Mission bretonne

La Mission bretonne à Paris a quitté les locaux de la rue La Quintinie pour s'installer 34 bis, rue du Cotentin (XVè).

Ker Vreizh

D.S. Delorme, Philippe Jouët, Ronan Jolais et Bernez Gestin constituent la nouvelle équipe dirigeante de Ker Vreizh (Paris). L'association annonce l'édition des travaux d'Alan Botrel et de Jean Rotté.

Un nouveau cercle à Lyon

Naissance du cercle celtique Adganedigez à Lyon : les Bretons et amis de la Bretagne intéressés par la danse, la musique bretonne et l'amitié pourront se rendre tous les samedis dès 20 heures au Centre Saint Geneviève, 24, rue Paul Cazeneuve, Lyon 8ème. Ils seront accueillis très chaleureusement. »

Bretons de Bavière

Notre ami Marc Le Layec prépare actuellement la création d'une Union des Bretons de Bavière. Nous y reviendrons.

Curieuse mise à sac de Vannes

« Le Kelc'h Sevenadurel Gwened et le Cercle Richemont, dont le local commun vient de subir le passage de vandales, avec effraction, vol et dépradations, s'élèvent, dans une déclaration contre cette action indigne de démocrates ».

« Des slogans fascistes ont été peints à la bombe sur les murs, opposés à la culture bretonne et aux syndicats, ou favorables à l'œuvre de Franco... »

Ce qui est visé par cette action d'intimidation, c'est une conception de l'homme et du monde, que les associations culturelles bretonnes tentent de promouvoir, et à laquelle adhèrent de plus en plus de nos compatriotes.

Les auteurs de ces exactions ont tort de croire que les groupes culturels bretons, conscients de leur nécessité et de leur mission, se laissent impressionner par des actions de ce type, qui ne peuvent que révolter et rassembler tous les hommes épris de liberté ».

Armor-Magazine s'associe à la protestation de ses amis vannetais et les assure de sa solidarité.

Téléphone une extension de 1200 lignes à Pontivy

Une extension de 1 200 lignes de l'autocommutateur téléphonique de PONTIVY a été mise en service. La capacité totale des équipements du centre est ainsi portée à 4 400. Il y a actuellement à PONTIVY et dans les réseaux rattachés au même commutateur 1 515 lignes en service. 436 demandes sont en instance. Cette extension réalisée a permis le raccordement immédiat de 46 d'entre elles. Les autres le seront au fur et à mesure de la désaturation du réseau. L'extension a permis de créer 222 circuits interurbains nouveaux.

Brittany-Ferries met en service « l'Armorique »

Brittany Ferries met en service au début de 1976, un nouveau car-ferry : « Armorique ». L'armement breton comptera donc l'année prochaine 2 unités navigant sous pavillon français.

Ce car-ferry très moderne a été lancé par les Ateliers et Chantiers du Havre en 1972. Sa vitesse est de 21 nœuds et il peut embarquer 700 passagers. En outre, les installations de bord permettront le couchage d'environ 460 personnes et d'embarquer 180 voitures.

- *du 15 février à fin mars/début avril,* «Armorique » doublera 4 fois par semaine le « Penn-Ar bed » sur la ligne Roscoff/Plymouth, uniquement pour le transfert du frêt - *à partir du 9 avril,* il rejoindra le port de Saint-Malo auquel il sera définitivement affecté pour toute l'année 1976, selon le timing suivant : *du 9 avril à fin mai, St-Mâlo/Plymouth, de début juin à fin septembre : St-Mâlo/Portsmouth, du 1er octobre au 31 décembre : St-Mâlo/Plymouth.*



La mise en route de ce nouveau bâtiment aura des incidences non négligeables, on s'en doute, au niveau de l'emploi des marins bretons : En effet, « Armorique » emploiera 19 officiers de pont, machines et radio, et 75 marins pour les services Pont, machines et hôtellerie. Cela portera à 185 officiers et marins environ, l'effectif total employé par des Brittany Ferries.

En outre la mise en service de ce navire de grande capacité créera également de nouveaux emplois à terre et entraînera une augmentation substantielle du nombre de passagers français et étrangers venant passer leurs vacances en Bretagne. Tout cela ne manquera pas d'avoir une incidence importante sur l'économie et le commerce régionaux à tous les niveaux en 1976.

Nantes-St-Nazaire prend une nouvelle dimension

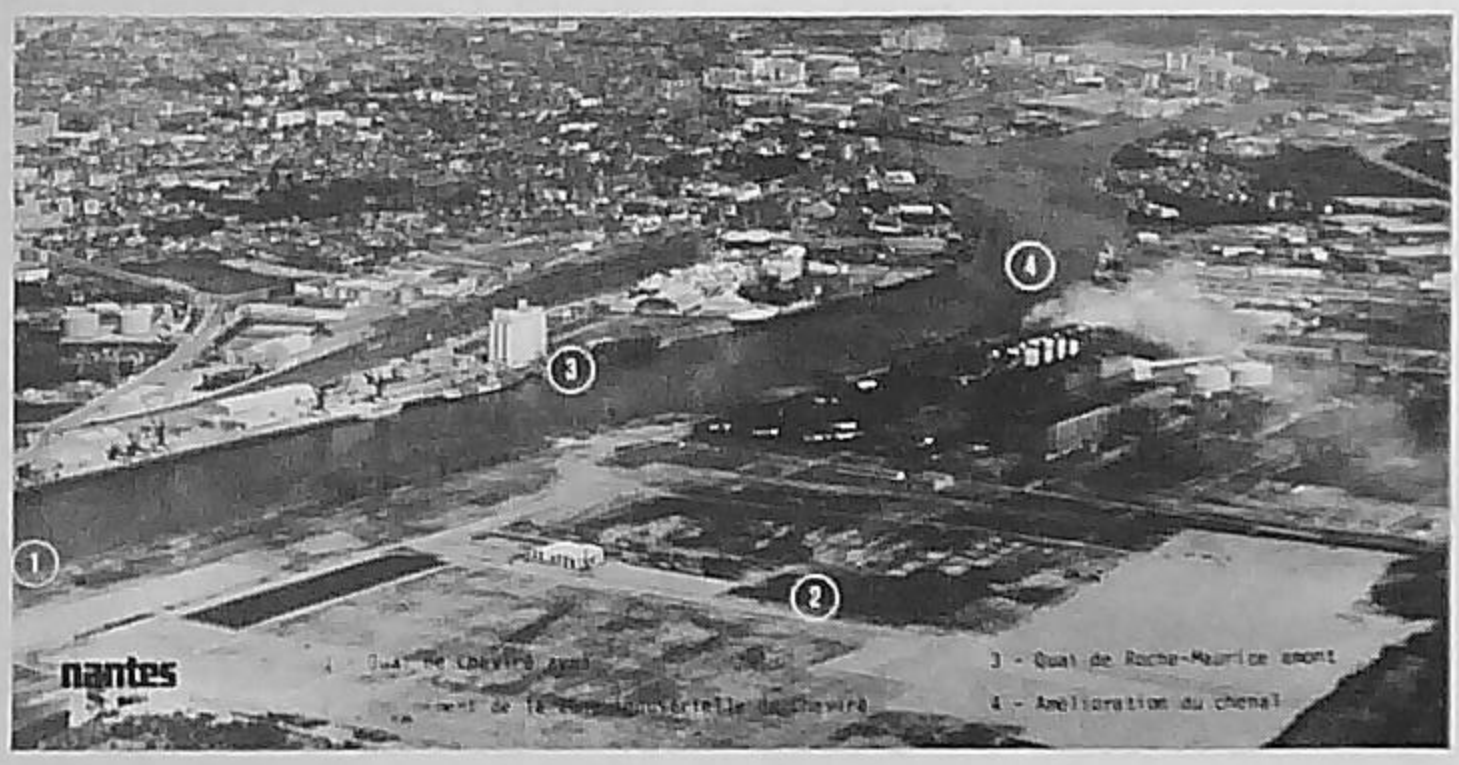


Photo Y. Blond, Nantes

Lors d'une conférence de presse, les dirigeants du Port Autonome de nantes-Saint-Nazaire, dans les locaux parisiens de celui-ci, ont exposé les grandes lignes de leurs objectifs pour 1976.

Le président Pierre Tissot a évoqué la promesse du « candidat » Valéry Giscard d'Estaing, en Mai 1974, que Nantes-St-Nazaire, point d'ancrage de la Façade Atlantique, était destiné à constituer l'élément moteur d'un rééquilibrage de la France vers l'ouest. Cette promesse commence à se concrétiser poursuivait le président Tissot en citant le chiffre de 175 millions, montant des investissements d'infrastructure qui seront livrés et payés avant la fin de 1976 ; cette somme représentatn 4 fois le budget moyen des 4 dernières années.

Pierre Andrau, directeur général du Port Autonome, après une rapide description du site et de l'environnement général du port - une métropole d'équilibre approchant 600.000 habitants - insiste sur les perspectives d'avenir ; *ainsi le plan de soutien a inscrit N.S.N. au premier rang des ports autonomes avec 40 % de la masse totale allouée ; des efforts permettront de multiplier les moyens grâce à l'approfondissement des accès, la création de nouveaux quais et appontements. Quatre de ces six infrastructures importantes sont situées dans la périphérie de St-Nazaire faisant de l'ensemble St-Nazaire - Montoir - Donges une unité, un ensemble unique sur la Façade Atlantique. A Nantes même, 2 nouveaux quais destinés aux bois et aux céréales seront bientôt accessibles à des navires plus gros, le tirant d'eau devant atteindre 9 m.*

Christian Brossard, directeur des Accès, développa les aspects nautiques de l'effort entrepris. Le tirant d'eau autorisé à Donges *passera de 12m 75 à 14m 75, l'objectif du 7ème Plan étant de le porter à 17m. Les minéraliers de 100.000 tonnes peuvent déjà monter à Montoir mais il est prévu, à bref délai, de recevoir les méthaniers de 125.000m3 et les pétroliers de 140.000 tonnes. A Nantes, les navires de 30 pieds seront autorisés fin 1976, soit de 20.000 tonnes.*

Jacques Fischer, directeur des Travaux Neufs, fit état de 6.000 ha de terrains aménageables dont 500 sont en cours d'aménagement. *Près de 200 sont déjà prêts. Déjà une centaine d'hectares a été réservée par le Gaz de France pour un terminal méthanier. Les usines d'engrais Gardiloire créent une nouvelle unité d'ammoniac et un port rapide doté d'un poste à manutention horizontale, qui deviendra l'antenne commerciale de Montoir.*

Bernard Jullien, directeur de l'Exploitation de St-Nazaire et Montoir, insista sur 3 nouveaux investissements qui sont déjà engagés : *le quai de réparation navale pourra recevoir les pétroliers de 220.000 tonnes et compléter les moyens disponibles en forme de radoub à Brest et à St-Nazaire. La plus forte bigue portuaire de France sera installée dès le printemps et pourra soulever des masses indivisibles de 400 tonnes rendant St-Nazaire indispensable pour les industries de mécanique et de chaudronnerie lourde. Enfin, la construction d'un poste à manutention horizontale (roro) permettra de recevoir les car ferries relevant sur l'Espagne, le Portugal et d'autres destinations. Cette ligne St-Nazaire - Vigo, commencée fin 1973 avec une capacité de 20.000 tonnes/an, devrait atteindre 150.000 t/an avec les 4 dessertes hebdomadaires qu'elle assure maintenant.*

Yves Lainé, directeur du Service Commercial, mit l'accent sur les besoins d'un port en matière



Photo Y. Blond

d'aliment, de professions portuaires dynamiques, d'accès terrestre facile. *Depuis 5 ans, le commerce extérieur des régions Bretagne et Pays de la Loire a fait un bond de 75,5 % en tonnage alors que le trafic national ne progressait que de 39 %. Dans le cadre de la Façade Atlantique, la part de Nantes-St-Nazaire est passée de 14,7 à 20 % du trafic. Une part encore trop forte de ce commerce extérieur concerne les pays continentaux de la C.E.E. à 6 mais les efforts des professions locales permettent de « maritimiser » ces échanges ; les résultats sont là : le trafic commercial (hors pétrole), entre 1969 et 1974 a crû à un rythme supérieur à la moyenne des ports français (+ 77 % contre + 71 %) et nettement supérieur à la moyenne de tous les autres ports de la Façade Atlantique (+ 35 %). Il détient l'oscar du dynamisme à l'exportation avec + 66 % (hors pétrole), ceci tient à la prospection concrète des affaires menées de concert avec les auxiliaires de transport dans le cadre d'une délégation commerciale. Cependant, les liaisons terrestres sont capitales et si de grands projets ont vu le jour (plan routier breton), il reste à réaliser Nantes - Angers - Tours, cette dernière ville étant déjà reliée à la région parisienne. Dans le cadre des difficultés conjoncturelles, il apparaît que les industriels de l'Ouest sont plutôt plus optimistes que ceux du reste de la France.*

Enfin Charles Simon, directeur des Services administratifs et financiers traita les problèmes de la gestion financière, rappelant le système d'intervention du ministère de tutelle : *60 et 80 % des dépenses d'investissements pour les infrastructures et les accès. L'intervention de la D.A.T.A.R. et des collectivités locales est accélérée depuis 2 ans. En 1976, le budget d'investissements atteindra 175 millions alors que la moyenne annuelle du 6ème Plan n'est que de 35 millions. Les emprunts n'ont pas atteint le seuil critique, bien que doublant en 1976, les revenus des terrains industriels des droits de port et taxes d'usage sur les prestations fournies devraient permettre d'équilibrer ce budget optimiste ; aussi, le trafic doit suivre et même, si possible, le précéder.*

GUIDE TOURISTIQUE DE LA
COTE D'EMERAUDE
Envoi contre 5 f pour frais à SOPEL, BP 540, St-Brieuc - CCP 2319 14 P Nantes.

Chèques sans provision...

HALTE A LA PROLIFÉRATION

Combien y-a-t'il eu de chèques sans provision en France l'an dernier ? Trois, quatre millions, plus encore ?... Personne ne peut exactement le dire car tous les incidents ne sont pas forcément déclarés. Et le seul fait que cette question puisse rester sans réponse précise démontre bien que ce phénomène a pris une ampleur démesurée qui lui donne l'allure d'un véritable fléau.

LA PREVENTION AVANT LA REPRESSION

En fait, le problème n'est pas nouveau mais la solution idéale n'a jamais été trouvée. La nouvelle loi sur les chèques sans provision, qui est entrée en application le 1er janvier dernier, sera-t-elle la solution attendue ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer. Une chose est cependant certaine : cette loi ne peut que ralentir le phénomène et donc contribuer à assainir la situation même si elle a d'abord été inspirée par le souci des pouvoirs publics de débarrasser les tribunaux des dossiers de plus en plus encombrants des « mauvais payeurs ». Toujours est-il qu'elle porte la marque évidente d'une volonté de passer du stade de la seule répression à celui de la prévention.

LA RESPONSABILITÉ DES BANQUES

En effet, la nouvelle règlementation est bâtie sur une constatation toute simple : la progression du nombre d'infractions est dûe au succès très logique du chèque et à la facilité avec laquelle les établissements bancaires l'ont « vulgarisé », ce qui a conduit rapidement aux excès, volontaires ou non, de nombreux utilisateurs. En conséquence, la loi a voulu obliger ces mêmes établissements à faire désormais leur propre police. D'une part, lorsqu'un de leurs clients a émis un chèque sans provision et qu'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de quinze jours, ils doivent lui interdire pendant un an l'usage d'un chéquier, cette sanction étant automatique dès la seconde infraction. D'autre part, si la loi n'est pas rigoureusement respectée par le client comme par l'établissement bancaire, celui-ci est tenu d'indemniser les victimes éventuelles. Par ailleurs, dans tous les cas, il devra honorer les chèques inférieurs à 100 francs.

DE LOURDES SANCTIONS

Ces dispositions, si elles engagent la responsabilité des banques, n'impliquent évidement pas pour autant la disparition des sanctions, notamment pénales. Au contraire même... Depuis le début de l'année l'émetteur d'un chèque sans provision s'expose en réalité à trois types de sanctions : *bancaires* (restitution des chéquiers, interdiction d'émettre un chèque pendant un an) ; *pénales* (1 à 5 ans de prison, 3.600 à 36.000 F d'amende) et *civiles* (saisie et vente des biens, paiement du chèque, des frais, des dommages et intérêts).

Comme on le voit, cette loi est sévère et elle oblige tous les établissements à la plus grande fermeté. Devant les risques que court maintenant une personne prise en défaut, on peut même se demander si une information suffisante a été donnée à tous ceux qui ont pris l'habitude de se servir chaque jour de leur chéquier.

RESTREINDRE L'USAGE ABUSIF DU CHEQUIER

A ce propos, un exemple mérite d'être cité c'est celui d'un établissement bien particulier puisqu'il s'agit du Crédit Mutuel de Bretagne. Il y a trois ou quatre ans, les Caisses de Crédit Mutuel de notre région avaient lancé une grande action d'information de leurs titulaires de compte-chèques afin de restreindre l'usage souvent abusif et par là dangereux des chéquiers. Cette action, tout à fait originale et en quelque sorte d'avant-garde, fut suivie avec le plus grand intérêt par tous les établissements bancaires français et même européens. Elle consistait à informer tous les utilisateurs de chéquiers adhérant aux Caisses du C.M.B. du coût de traitement des chèques, des risques que représentait la prolifération de « petits chèques » et des avantages, pour tout le monde, de n'utiliser autant que possible le chèque que pour des achats importants. Un système d'intéressement permettait, en outre de récompenser les efforts accomplis par les titulaires de compte-chèques.

L'expérience démontre aujourd'hui que le C.M.B. avait bien raison, à double titre, lorsqu'il lança cette grande action d'information. Tout d'abord, parce que l'année 1976 verra sans doute les établissements bancaires décider de facturer ce service qu'est le compte-chèques, dont les coûts de traitement n'ont cessé d'augmenter au même rythme que le nombre de chèques. Ensuite, et cela rejoint notre propos, parce qu'on s'aperçoit que la majorité des chèques sans provision, souvent émis involontairement, sont des « petits chèques », c'est-à-dire d'un montant inférieur à 100 Francs.

QUELQUES ANNEES D'AVANCE...

Autrement dit, les Caisses de Crédit Mutuel avaient, avec trois ou quatre années d'avance, commencé à informer, voire à éduquer leurs sociétaires sur deux problèmes qui sont aujourd'hui d'une brûlante actualité. Si tous les établissements bancaires avaient eu, dans ce domaine en particulier, le même souci de l'information de leurs clients, peut-être cette loi n'aurait-elle pas vu le jour si vite, avec toutes les mauvaises surprises qu'elle risque d'entraîner. Tout au moins, peut-être n'aurait-il pas été si nécessaire et urgent de mettre en place un arsenal législatif pour éviter que les commerçants, notamment, perdent toute confiance dans ce moyen de paiement désormais indispensable qu'est le chèque.

N. BREJIANNE

(Publi-information)

"Fleurir les écluses"

thème de l'action des CCB en 1976

Après la remise en état de nos liaisons fluviales, le Comité de promotion touristique des canaux bretons et des voies navigables de l'Ouest (C.G.B.) s'attaque maintenant à leur embellissement. L'opinion des touristes nautiques empruntant nos voies d'eau intérieures pouvant être favorablement influencée par une meilleure présentation des ouvrages d'art rencontrés, le président du CCB, René Henno a pensé qu'il serait bon d'inciter les éclusiers à rendre plus accueillantes leurs maisons et leurs écluses en les fleurissant. De même qu'il existe actuellement des concours de villes et villages fleuris, pourquoi n'y aurait-il pas aussi un concours d'écluses fleuries ?

Après l'accord des Services de l'Equipement, autorité de tutelle des voies navigables, le CCB organise en liaison avec le Secrétariat d'Etat au Tourisme, les organismes régionaux et départementaux du tourisme et les Sociétés d'Horticulture de Bretagne *un concours des écluses fleuries*.

Ce concours, reservé aux habitants des maisons éclusières, est fondé essentiellement sur la quantité et la qualité de la décoration florale. Il tiendra compte également de tout ce qui peut offenser le regard (notamment les éléments décoratifs de mauvais goût tels les « puits » en pneus).

Seront jugés les abords des écluses et les maisons d'habitation des éclusiers.

Le jury, présidé par le président René Henno, comportera des représentants des Comités de Tourisme, du CCB, des sociétés d'horticulture et des plaisanciers ayant fréquenté les voies navigables pendant la période du 1er juin au 31 août. Des prix seront attribués pour les écluses et maisons éclusières situées sur la liaison Manche Océan (60 écluses), la jonction Nantes - Redon (16 écluses) et la portion morbihannaise de l'excanal de Nantes à Brest de Redon à Hennebont par Pontivy et le Blavet (117 écluses).

De l'expérience de ce premier concours, et en fonction du succès qu'il pourra remporter, ce concours sera étendu en 1977 à l'ensemble du réseau des voies navigables de l'Ouest (Aulne, Mayenne et Sarthe).

Cette nouvelle initiative du CCB est heureuse et nous souhaitons un franc succès à ce concours. L'embellissement des voies navigables, qui va de pair avec l'amabilité de l'accueil de nos éclusiers, ne pourra qu'aider encore plus au développement du tourisme fluvial dans nos zones rurales

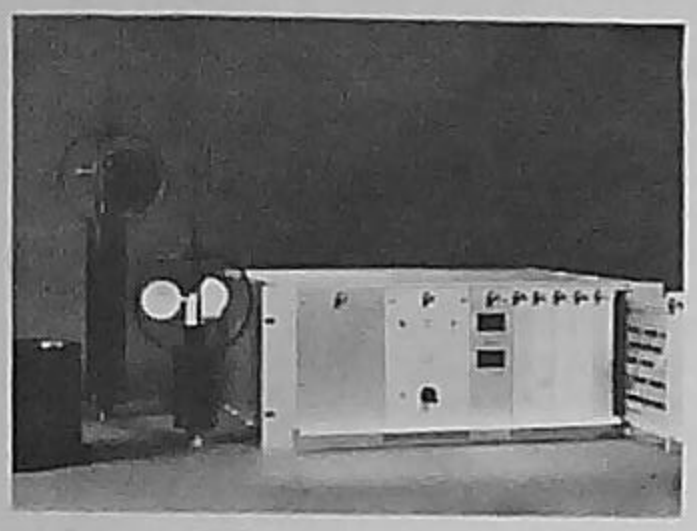
A ce sujet, il est intéressant de constater que, malgré la conjoncture actuelle défavorable, jamais nos liaisons fluviales n'ont été autant fréquentées qu'en cette année 1975. Le trafic de la navigation de plaisance est passé de 1964 à 1975 de 455 à 2 400 entre la mer et Dinan par la Rance, de 67 à 650 sur la liaison Manche Océan, de 117 à 740 de Redon à Malestroit, de 16 à 188 de Malestroit à Josselin et Rohan, et de 43 à 99 sur le Blavet.

Il y a maintenant une solide clientèle de plaisanciers empruntant toute l'année nos voies d'eau et celle-ci ne peut qu'aller en augmentant.

Aussi, afin d'aider les plaisanciers dans la préparation et la réalisation de leurs croisières fluviales le CCB édite 3 « *guides touristiques et nautiques* ». Ceux-ci concernent la liaison Manche Océan, le Canal de Nantes à Brest et le Blavet. La Loire la Mayenne et la Sarthe. Ils sont en vente au Service « librairie » de CCB, P. Clavreux 12 rue de Jemmappes, Nantes.

Ch. B.

Nouveau : un calculateur de vent



Le vent constitue un phénomètre irrégulier dont les conséquences sont diverses : pour le météorologiste il est intéressant de suivre le déplacement des masses d'air - pour le pétrolier en mer, il est utile qu'il connaisse la direction et la poussée moyenne que subit sa barge, pour la stabiliser ; de même il est important pour lui de savoir les contraintes maxima qu'elle peut subir c'est-à-dire les rafales.

Ce calculateur de vent, fabriqué par SUBER à Ste Anne-du-Portzic, traite en un seul appareil toutes ces données. La principale innovation est le calcul vectoriel du vent qui donne une présentation exceptionnellement réaliste du déplacement de la masse d'air. Les données qui ressortent de ce calcul sont remarquablement condensées puisqu'il suffit d'enregistrer 2 mots de 8 bits toutes les dix minutes. Le calculateur de bouée avec ses capteurs ne consomme que 35 *micro ampères* ce qui veut dire que deux jeux de piles, l'un alimentant l'appareil et l'autre non branché s'usent à la même vitesse.

Un nouveau central téléphonique à Lorient

Les travaux de construction d'un nouveau central téléphonique viennent d'être entrepris dans la ZUP de Lorient - Ploemeur, en bordure de la route de Lanveur à Lorient. Il devrait être achevé en juin 1976. La surface utile de 3 600 m2 pourra être portée à 5 700 m2 après extension. Le nouveau bâtiment abritera un centre téléphonique urbain dont la capacité sera portée progressivement à 30 000 lignes et un centre nodal destiné à écouler le trafic de toute la zone de Lorient.

Il y a actuellement 7 949 abonnés à Lorient et dans les communes qui y sont rattachées téléphoniquement et 1 490 à Lanester. 626 demandes ne peuvent être satisfaites dans l'immédiat principalement à cause de la saturation du réseau.

BANQUE DE BRETAGNE

Direction générale : RENNES
285, avenue du Général-Patton
Téléphone : 36-44-09

AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

85 agences et bureaux sont à votre service

	☎
COTES-DU-NORD (22)	
DINAN, 18, place Duclos	39.00.34
GUINGAMP, 5-7, rue Saint-Yves	43.79.95
LAMBALLE, rue Croix-au-Fèves	0.25
LANNION, 10, allée du Tribunal	38.40.78
LOUDEAC, rue de Pontivy	28.00.30
PAIMPOL, place du Martray	20.81.09
QUINTIN, 3, place 1830	32.80.05
ST-BRIEUC, 19, rue P. Le Gorrec	33.12.52
ROSTRENEN, 48, rue O.-Perrin	20.00.45
TREGUIER, 33, rue Saint-André	20.30.11
FINISTERE (29)	
BREST, 22, rue de Lyon	44.34.10
CARHAIX, 20, av. Gal-de-Gaulle	93.05.36
CONCARNEAU, aven. A.-Le Lay	97.05.76
LANDIVISIAU, 7, avenue Foch	68.13.82
MORLAIX, 14, pl. Ch.-de-Gaulle	88.15.67
QUIMPER, 18, quai de l'Odet	95.44.34
QUIMPERLE, 1, rue Leuriou	96.09.55
ILLE-ET-VILAINE (35)	
BAIN DE BRETAGNE, 20, rue de l'Hôtel de Ville	47.70.14
COMBOURG, 10, rue des Princes	73.01.25
DINARD, 1, rue Levavasseur	46.10.08
DOL DE BRETAGNE, 7, boulevard Planson	48.10.54
FOUGERES, 10, rue du Tribunal	99.22.93
LA GUERCHE avenue du Gal-Leclerc	49.22.28
MONTFORT, 17, rue St-Nicolas	09.00.74
REDON, 52, rue des Douves	71.07.48
RENNES, 18, quai D.-Trouin	30.36.75
SAINT-MALO, place de Rocabey	56.59.90
ST-MEEN, 6, rue de Merdrignac	09.60.21
VITRE, 1, rue de la Borderie	75.20.60
LOIRE-ATLANTIQUE (44)	
LA BAULE, 8, allée des Camélias	60.11.22
MORBIHAN (56)	
LORIENT, 14, rue V.-Massé	21.21.51
PLOERMEL, 2, place de l'Union	74.03.11
PONTIVY, 27, rue de Lourmel	25.11.67
VANNES, 4, rue J.-Le Brix	54.20.74
PARIS 11-13, rue du Départ MALAKOFF 8 et 10, avenue Jean-Jaurès	657.35.35
RUNGIS 106, rue de la Tour	686.45.52

Correspondants dans toute la France et dans le monde entier



Composition de Jacques Le Guerrec

CONSTRUCTION • PROMOTION

Pour un " mieux vivre "

« De grâce, de grâce, Monsieur le Promoteur, ne coupez pas mes fleurs... » On le chante ou on le vilipande, ce grand pourvoyeur de villes nouvelles ; mais, qui êtes-vous Monsieur le Promoteur ?

Selon les textes : « une personne physique ou morale dont la profession ou l'objet, est de prendre, de façon habituelle, et dans le cadre d'une organisation permanente, l'initiative de réalisations immobilières et d'assumer la responsabilité de la coordination des opérations intervenant pour l'étude, l'exécution et la mise à disposition des usagers de programmes de construction ».

le dossier d'Eliane Deshayes



Yvon Callec, président de la Chambre Syndicale Régionale de la Fédération Nationale des Promoteurs Constructeurs, a bien voulu répondre aux questions d'Armor Magazine.

Une profession jeune

armor : Si la Construction existe depuis toujours, le vocable de « constructeur-promoteur » est relativement récent, qu'en est-il de la profession ?

Yvon Callec : La profession de Promoteur-Constructeur résulte d'une conjonction de faits et de besoins qui apparurent de façon pesante au lendemain de la seconde guerre mondiale. L'état ne pouvant répondre qu'en partie aux besoins les plus urgents reconstruction des villes dévastées, logements sociaux prioritaires -, laissa à l'initiative privée le soin de répondre aux exigences de fractions importantes de la population, en nombre et en qualité Le développement de l'habitat collectif rendit ainsi nécessaire l'intervention d'un coordinateur destiné à faire face à la multiplicité des tâches qu'imposent la conception et la réalisation des opérations immobilières. L'acte de bâtir excluant toute improvisation, c'est dans ces conditions qu'est née la profession de Promoteur-Constructeur. Cette profession est réglementée d'une part, par des actes de commerce comme les industriels et les commerçants, d'autre part, elle se règlemente elle-même par un code de déontolologie.

La responsabilité du Constructeur-Promoteur fut codifiée par les lois de janvier 67 et juillet 71. Mais la jeunesse même de cette profession lui permet une grande mobilité.

LES AGENCES REUNIES

BOURGINE - LAMOTTE

5, Boulevard Magenta à Rennes Tél. 30.93.22

vous proposent pour habitation ou placement leurs Résidences et Maisons, en cours ou en projet...

RENNES (Appartements)

LES GRANDS CHENES, quartier Châteaugiron
DOMAINE du HAUT BLOSNE, route de Nantes
CLEMENCEAU, rue de l'Alma 115, Av. de Crimée, quartier Sud
COLOMBIER, centre Ville
CRISTALES, rue de Brest
TRIMARAN, rue Papu
LES HAUTES de CESSON, 5 Km Rennes Est
LE ST MARTIN Rennes Nord
LE LUTECE rue de Paris

SUR LA COTE nos résidences

LE JACQUES CARTIER à St. Cast
PORT MARIA à Quiberon
LA MALOUINE à Dinard
LE CLIPPER La Baule
KERJOUANNO Golfe du Morbihan

et MAISONS INDIVIDUELLES à

RENNES NORD : Les HAMEAUX de HAUTEVILLE
FOUILLARD : l'OREE de la FORET

Pour acheter votre logement en Bretagne... le choix dans 10 réalisations ARC.

SITUATION	NOMBRE DE PIECES	PRIX non révisables parking exclus	CRÉDITS	LA SOLUTION ARC
Rennes Cesson Sévigné	du 3P (67m2) au 5P (94m2)	122.000 F 171.000 F	Crédit Foncier à 6%	les hauts de cesson
Rennes des maisons sur des terrains de 300 à 700 m2 dans la ZAC Patton	du 5P (90m2) au 7P (110m2)	235.400 F 269.500 F	Crédit Foncier à 7%	LES HAMEAUX DE HAUTEVILLE
Rennes aux portes du centre ville	du 3P (60m2) au 6P (107m2)	120.300 F 214.600 F	Crédit Foncier PIC à 9,7%	RESIDENCE GEORGES CLEMENCEAU
Rennes immeuble en étoile entouré de terrasses à Bourg l'Évêque	4P (90m2) à 5P (98m2)	186.000 F à 212.000 F	Crédit Foncier PIC à 9,7%	résidence améthyste
Rennes au Colombier, au cœur du centre ville, une réalisation de grande qualité	du 3P (68m2) au 5P (98m2)	177.200 F 272.100 F	Crédit Foncier PIC à 9,7%	LE WAGRAM
Rennes sur les rives de l'Ille une réalisation prestigieuse	du T1bis (35m2) au T5 (99m2)	108.000 F 243.000 F	Crédit Foncier PIC à 9,7%	le trimaran
Vannes à Menimur un nouveau quartier aéré	T3 (64m2) T4 (79m2)	104.500 F 119.500 F	Crédit Foncier à 6%	les hauts de KERISAC
Nantes-Carquefou, des maisons aux portes de la ville	T5 (106m2 utiles)	à partir de 179.900 F	Prêts Crédit Foncier à 7%	Nantes village
Brest route de Guilers, quelques maisons à 8mn du centre	T5 (138m2 utiles)	à partir de 224.000 F	Crédit Foncier PIC à 9,7%	Les hameaux de recouvrance
Port Navalo Résidence de vacances, face à la mer	du T1bis (25m2) au T3 (54m2)	74.000 F 137.000 F	Prêts bancaires sur 80% du prix	LES TERRASSES DE KERJOUANNO

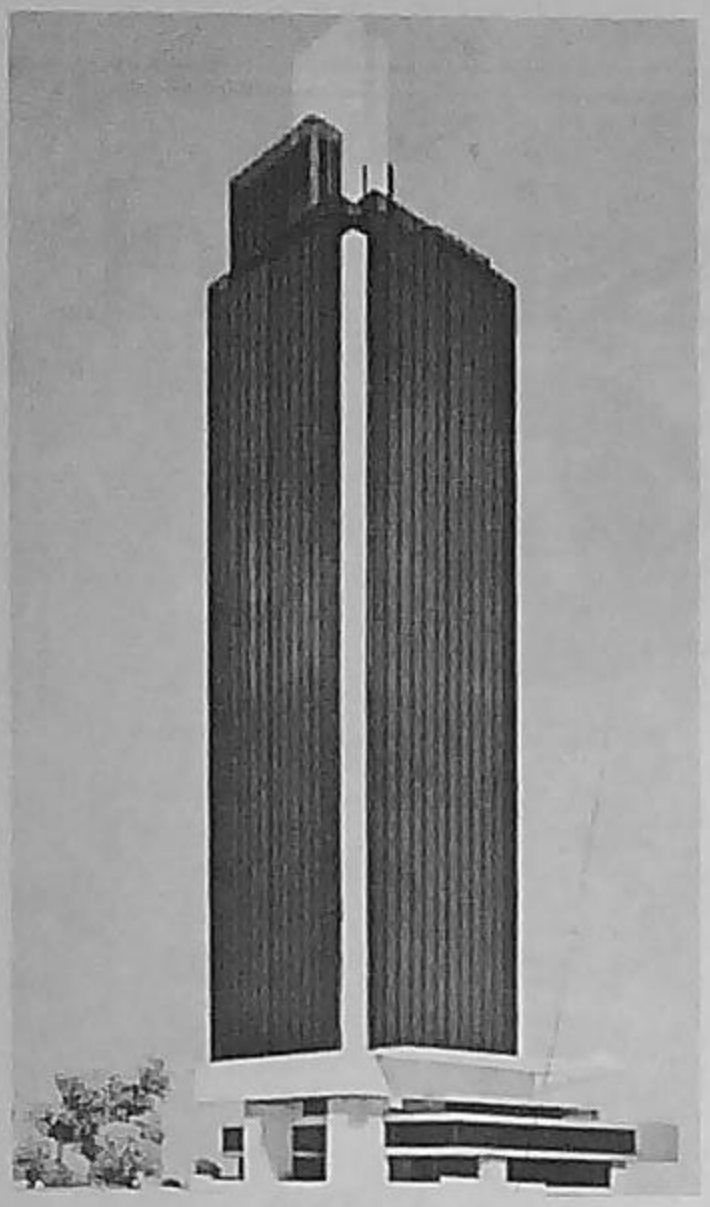
RENSEIGNEMENTS ET VENTE :

Rennes - AGENCES RÉUNIES BOURGINE LAMOTTE - 5 bd Magenta. Tél. 30.93.22
Rennes - AGENCE GIBOIRE - 1 et 2 place Gal Giraud. Colombier. Tél. 30.90.62

Nantes - ARC GESTION - 10 rue Voltaire. Tél. 73.48.99
Brest - Y. CALLEC - 24 rue de Siam - Tél. 44.23.57
Vannes - Mr OZANE - avenue Edgar Degas - Tél. 54.11.25

Bon à découper pour recevoir [illegible] gratuite à remplir

Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
. . . . . .
Réalisation . . . . . .



Nantes : la Tour Bretagne (photo de la maquette)

Armor : quel est le rôle du Constructeur-Promoteur ?

Yvon Callec : Depuis 25 ans, les Promoteurs-constructeurs privés ont fourni aux Français, 2 millions de logements. Sur 500 000 logements produits approximativement chaque année, la production des constructeurs-promoteurs représente environ 180 000 logements, dont 100 000 aidés par l'état, chiffre qui met en évidence le rôle social du Promoteur. Parmi ces réalisations : des bureaux, des locaux commerciaux, des équipements de loisirs.

En Bretagne le promoteur couvre un vaste champ d'action : résidences secondaires, construction immeubles collfectifs, pavillons individuels toujours chers à la nature individualiste des bretons.

Armor : Comment se passe schématiquement, une opération de promotion-construction ?

Yvon Callec : Une telle opération nécessite tout d'abord une étude de marché qui détermine le choix du type de logement. Le programme est confié à un architecte qui demande le permis de construire.

Puis on « monte » l'opération, ce qui comprend la réalisation et la surveillance des travaux, du démarrage jusqu'à l'achèvement, et la responsabilité par une garantie biennale pour les petits ouvrages et décennale pour les ouvrages importants.

Il se peut que le promoteur soit un simple prestataire de services d'une Compagnie d'Assurance, mais cela est rare en Bretagne.

LA HENIN

Crédits immobiliers **Tél.**

BREST	— 5 Rue du Couédic	80.05.42
QUIMPER	— 4 bis, Rue Amiral Ronach	95.63.73
RENNES	— 20 Quai Duguay Trouin	79.10.73
St-BRIEUC	— 10 Bd de Sévigné	33.58.45
VANNES	— 8 Bd de la Paix	54.07.83

COGEFIMO

BATI-OUEST

le bien-être d'une maison traditionnelle



prix Qualité Accueil France 1973



membre du Syndicat COGEMI

BATI - OUEST

- *C'est le plus ancien constructeur de la région*
- *C'est 30 entreprises qualifiées du département*
- *C'est plus d'un millier de clients en I. et V.*

Je désire recevoir sans engagement votre luxueux catalogue couleurs

Nom

Adresse

Tél.

Je possède un terrain OUI NON

35000 RENNES
4, place de Bretagne
Tél. 30.72.25

35800 DINARD
Rue de la Mare
SAINT-LUNAIRE
Tél. 46.37.70.

le comité interprofessionnel du logement de bretagne-sud

Le Comité Interprofessionnel du Logement de Bretagne-Sud est un Organisme collecteur de la Participation des Employeurs à la Construction, le 1 % (0,80 + 0,20) habilité par le Ministère de l'Equipement sous le n° 1, l'utilisation de la collecte étant contrôlée par cette Administration.

Il fut créé bénévolement en 1951 avant l'obligation d'investir des Empoyeurs, et est géré paritairement par des administrateurs employeurs et salariés en provenance de divers secteurs économiques de la région.

Il est représenté dans divers Organismes sociaux de construction, et est membre de l'Union Bretonne des C.I.L., elle-même représentée au Conseil Economique Social Régional pour le domaine « Logement et Construction ».

A l'échelon national, il est membre de la Fédération Nationale des C.I.L. : l'Union Nationale Interprofessionnelle du Logement (U.N.I.L.) qui lui offre des services administratif, financier et juridique.

DES ACTIVITÉS ET POSSIBILITÉS MULTIPLES

I. Le C.I.L. de Bretagne-Sud, à ses débuts, Organisme financier dont la principale activité était l'octroi des prêts aux salariés des entreprises adhérentes, afin d'accéder à la propriété ou d'améliorer l'habitat existant, réalisa ensuite la construction de logements, puis un lotissement important. A l'heure actuelle, *plusieurs opérations* sont en cours, en projet ou en démarrage dans le département :

Accession à la propriété : Gestel ; Larmor-Plage ; Lorient (Le Ter) - (Le Kreisker) Lanester ; Saint-Ave ; Questembert ; Inzinzac ; La Gacilly ; Quimperlé ; Arradon.

Location : Lorient (ZUP Ploëmeur) et Lanester (Kérfréhour).

II - *Les prêts individuels : Accession - amélioration* - Tout salarié d'une entreprise adhérente du C.I.L. de Bretagne-Sud, c'est-à-dire lui versant régulièrement sa Participation des Employeurs à la Construction, peut bénéficier d'un prêt complémentaire, soit à l'accession, soit à l'amélioration.

Deux formules de prêts sont proposées : direct par le C.I.L. ou jumelé avec un Organisme de Crédit.

Dans le cadre de l'U.B.C.I.L. (Union Bretonne des C.I.L.) des barêmes communs de prêt sont à l'étude par les quatre C.I.L. bretons.

III. - *Prestataire de services* - Le C.I.L. de Bretagne-Sud est également au service des salariés qui désireraient son aide pour leurs constructions individuelles : collection de plans à leur proposer ; étude du financement assuré par le C.I.L. ainsi que les démarches administratives et la surveillance des travaux.

IV - *Réservation de logements locatifs et de chambres-foyers* - Le C.I.L. de Bretagne-Sud fera connaître aux entreprises, par circulaire, les possibilités de réservation des logements locatifs H.L.M. et des chambres-foyers (Jeunes travailleurs, Jeunes travailleuses, Travailleurs isolés).



Des logements individuels en accession à la propriété réalisés grâce au 1 pour cent.



QUELQUES CHIFFRES RESUMANT L'ACTIVITÉ DU C.I.L.B.S.

5 700 familles de salariés ont bénéficié de l'aide de notre Organisme, pour leur logement, depuis sa création. Le C.I.L.B.S. gère actuellement 3 000 dossiers de prêts individuels. 360 logements individuels ont été construits directement par les Sociétés de l'Organisme.

Le C.I.L. de Bretagne-Sud, grâce au 1 % collecté auprès des entreprises, a participé à l'activité économique du département pour le secteur « construction » pour près de 1 milliard d'anciens francs, en 1974.

la BRETAGNE n'est pas Venise...

Avant de décider d'une ZONE INDUSTRIELLE

TELEPHONEZ à AVENIR - IMMO



MAIRES - ELUS
INDUSTRIELS
INVESTISSEURS

AVENIR IMMO
PEUT VOUS AIDER
TEL : 30.90.71.

Daboudet 57, Rue St Hélier - 35000 Rennes.

Choisissez votre résidence de vacances
en Bretagne Sud - à côté de Port Navalo - Golfe du Morbihan

Un emplacement unique,
face à l'océan, dominant le port de Plaisance
dans la nouvelle station de Kerjouanno
(port moderne, plage immense, équipements sportifs, loisirs variés)

les Hameaux du Crouesty



De belles maisons bretonnes de 2 à 4 pièces en granit du pays et ardoise

Renseignements et vente

Promoba-Bretagne
6, rue de Brest
35000 Rennes
Tél : (99) 59.47.47

Constructions Loubeyre
34, rue de l'Abbé Groult
75015 Paris
Tél : (1) 842.46.46

Cabinet Bénéat-Chauvel
Port-Navalo
56640 Arzon
Tél : (97) 26.22.00

Pour un « bon comportement du marché »

Armor : Une revue spécialisée affirmait récemment que, depuis juin 75, la conjoncture immobilière bretonne manifeste : « un bon comportement du marché », partagez-vous cet avis ?

Yvon Callec : jusqu'à juin 74 le marché était très bon, puis il a subi une chute de 30 % jusqu'à octobre, et de 50 % jusqu'à juin 75. Les promoteurs rendus prudents lancèrent moins de chantiers.



Un léger mieux s'est fait sentir depuis la rentrée, le plan de relance s'est manifesté par une nette amélioration en septembre, moins sensible en octobre et novembre.

Le plus gros problème semble être le manque de confiance des gens vis à vis de leur emploi. Cette insécurité est peu propice à des projets de construction.

Cependant, les prix de construction sont restés stables depuis 1 an, les crédits bancaires ont baissé, alors que les salaires augmentent, le constructeur peut considérer avoir retrouvé sa clientèle habituelle la menace d'un redémarrage de l'inflation n'en demeure pas moins réelle.

En 74, les logements se sont bien vendus pour raison politique à une clientèle de placement. Mais la clientèle de logement familial -la plus importante- doit être préservée.

Beaucoup de promoteurs ont été touchés par la crise, certains ont disparu en raison d'un manque de structures propre à l'entreprise ; d'autres ont équilibré en faisant de l'agence immobilière et de la gestion de biens.

Armor : Quelle est l'attitude de la profession en Bretagne, vis à vis du projet de loi de réforme foncière ?

Yvon Callec : Nous approuvons les buts de la loi qui veut empêcher la densification de l'habitat en centre urbain, mais nous craignons que le projet tel qu'il va passer aboutisse à un renchérissement des terrains au cœur des villes, et par contre-coup une raréfaction des dits terrains, créant un marché de pénurie ; de proche en proche tous les terrains augmenteraient. (*suite en page 28*)

SEMAEB

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT DE LA BRETAGNE



M. Billet
directeur général
de la SEMAEB

La S.E.MA.E.B. est une Société d'Economie Mixte-inter-départementale-d'Aménagement et d'Equipement de la Bretagne.

Elle réalise pour les collectivités locales des opérations d'urbanisme dans des secteurs divers : zones d'habitation, zones industrielles et d'activités, rénovations urbaines, lotissements, équipements commerciaux, équipements tertiaires et de loisirs, équipements collectifs. Elle assure la coordination des études, l'acquisition des sols, l'aménagement et l'équipement des terrains et la commercialisation.

Depuis 1957, date de sa création, la S.E.MA.E.B. a réalisé ou réalise 84 opérations d'urbanisme dans les 4 départements bretons - Ille et Vilaine, Morbihan, Finistère, Côtes du Nord. Parmis les plus spectaculaires : le Colombier, le ZUP sud du Blosne à Rennes, la ZAC de Kergaradec, la ZAC de la Cavale blanche et la ZUP du Bouguen à Brest, la ZUP de Kermoisan à Quimper, la Croix St Lambert à St Brieuc ; la ZUP et le quartier de Kerligonan à Lannion...

Les effectifs de la société sont de 40 personnes : juristes, financiers, ingénieurs.



SIÈGE SOCIAL : 38, Bd Albert 1er - RENNES - Tél. 50.77.19.

Agences à : ST-BRIEUC : Rue Henri Becquerel - Tél. 33.73.37.
BREST : Place Napoléon III - Tél. 44.51.80.
QUIMPER : 42, quai de l'Odet - Tél. 95.93.99

Publi-information

ACTIONNAIRES	Répartition du Capital Social	ADMINISTRATEURS
Département des Côtes du Nord du Finistère d'Ille et Vilaine du Morbihan Villes de Rennes, Redon, St Brieuc, Dinan, Brest, Morlaix, Carhaix, Lorient.	63 %	4 conseillers généraux représentants chacun son département. 4 maires ou conseillers municipaux représentant les villes actionnaires.
Caisse des Dépôts et Consignations Société Centrale pour l'équipement du Territoire (S.C.E.T.)	25 %	2 administrateurs
Les 8 Chambres de Commerce C.E.L.I.B.	12 %	2 administrateurs
		12 administrateurs

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT : M. Olivier Philip, Préfet de la Region de Bretagne

PRESIDENT du Conseil d'Administration : M. Jean-Pierre Chaudet.

Une interview de Jean-Pierre Chaudet, président du Conseil d'administration de la SEMAEB

Monsieur Jean-Pierre Chaudet, 37 ans, est professeur à la faculté de Droit de Rennes, adjoint au maire de Rennes, conseiller régional. Il siège au conseil d'administration de la S.E.MA.E.B. en qualité de représentant des villes actionnaires. Mr Chaudet a été élu président du conseil d'administration de la S.E.MA.E.B. le 23 juin 1975.



Armor-magazine : On parle souvent de « déshumanisation » des grandes villes, n'y-a-t-il pas un mouvement de retour vers les villes moyennes ?

J.P.C. : Jusqu'alors les opérations d'urbanisation ont été menées autour des grandes villes - chefs-lieux de départements et sous-préfectures -. Mais, à l'heure actuelle, la situation évolue, le territoire des grandes villes arrive à saturation ; par ailleurs, est-ce une mode ou un mouvement irréversible du comportement de nos concitoyens. Toujours est-il qu'ils croient moins en la nécessité de vivre dans les grands centres et souhaient souvent s'en éloigner. Afin de s'adapter, la S.E.MA.E.B. s'oriente vers de petites opérations.

Cependant, la taille des villes n'est pas un mal en soi ; c'est surtout le mode d'aménagement qui peut être perturbant ; on peut « mal vivre » dans une petite ville, comme dans une grande ; on peut « rater » un lotissement de 50 logements comme un quartier de 5000 logements. C'est autant la qualité de l'aménagement et de l'environnement qui assure une urbanisation harmonieuse que la qualité des constructions elle-même, et c'est à ce titre qu'il faut les préserver.

Maintenant que l'émigration rur ale semble fréinée, il faut songer à un aménagement au deuxième degré, celui des villes les plus petites et même des chefs-lieux de canton. La S.E.MA.E.B. qui est au service des collectivités locales a le devoir de s'adapter à ces impératifs nouveaux.

Pour les petites opération, nous devons présenter un produit fini : des « unités de vie », des ensembles « sur mesure » ; il appartient au maire de choisir le type de



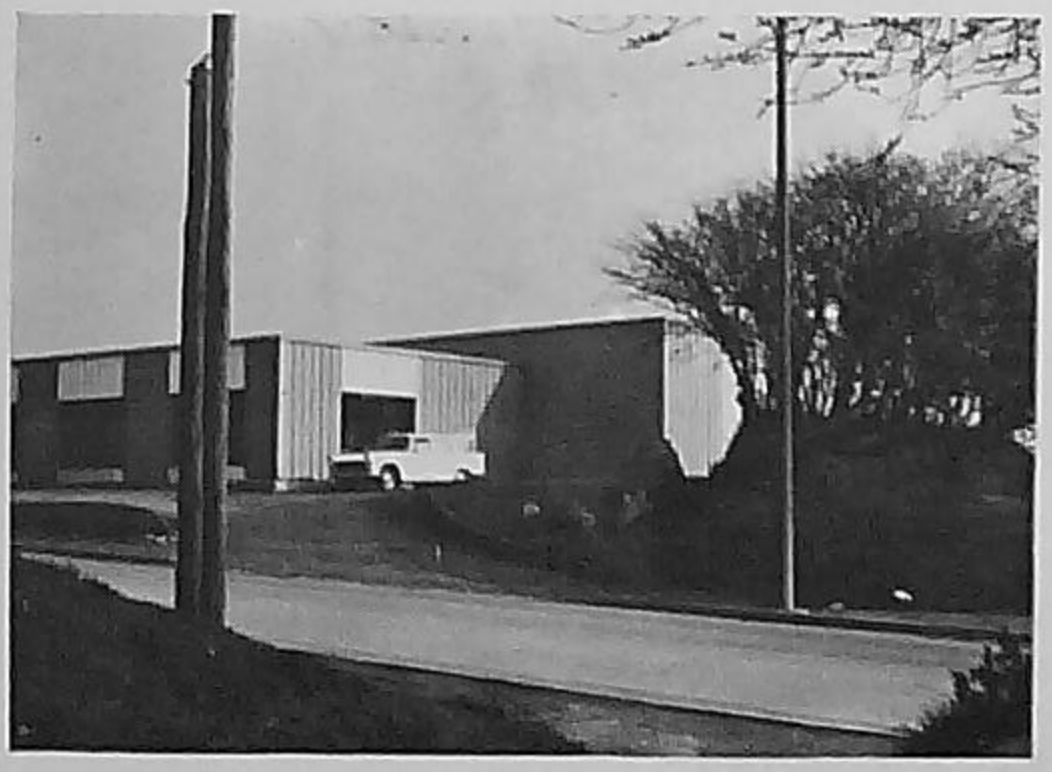
Rennes : la ZUP - Sud

réalisations qui convient le mieux à sa localité, la S.E.MA.E.B. lui garantissant sur le plan financier et technique la bonne fin des opérations.

Armor : Logements aidés, ou non aidés ; cela ne créé-t-il pas une ségrégation ?

J.P.C. : La S.E.MA.E.B. équilibre la répartition des logements dits sociaux et des logements en accession à la propriété. Le seul domaine qu'elle n'ait pas jusqu'alors appréhendé, est le logement non-aidé, qui représente moins de 10 % dans une ville comme Rennes, et n'intéresse qu'une très faible fraction de la population. Il faut savoir qu'en France ce qui fait le prix des logements, c'est moins leur qualité que leur mode de financement. Dans notre région qui jouit d'un bon climat de construction, les 3/5 des logements (sociaux et aidés) ont des prix plafonnés ; la marge du promoteur l'est aussi.

Ce qui créé la différence, c'est que certains logements H.L.M. font l'objet de prêts sur 30 ans à 1,5 % tandis que les autres sont financés par des prêts du Crédit foncier et des prêts bancaires au loyer actuel de l'argent. Ce mode de financement va être modifié ; on ne fera plus de H.L.M., P.S.I., P.I.C., mais des logements aidés. Les conditions des prêts consentis auc acquéreurs seront déterminées en fonction de leurs ressources ; ce



A Brest, la ZAC d'activités de Kergaradec



Un modèle d'intégration du paysage industriel : cheminements piétonniers (photo Jacques Duchesne)



A Rennes, le Colombier

système brassera les différentes catégories sociales et fera plus clairement prendre conscience aux bénéficiaires de l'aide que la collectivité leur apporte.

A. Qu'elle est votre conception de l'urbanisme en 1976 ?

M.C. : Compte tenu de la complexité des problèmes, il n'y a pas de solution standard, ce qui peut passer pour une expérience extraordinaire, se révèle parfois être un échec. Il n'existe pas de formule miracle, il en est ainsi du logement individuel, qui, si on le généralise, va entrainer une série d'inconvénients graves : distances accrues, renchérissement des équipements collectifs, consommation de l'espace ; on connaîtrait alors comme au U.S.A. un retour vers les villes.

Le rôle de la S.E.MA.E.B. est d'être au service de maires pour les aider, les conseiller, leur apporter toutes les idées qui circulent dans le domaine de l'urbanisme et leur permettre le meilleur choix.

C'est pourquoi nous ne pouvons avoir de conception figée de l'urbanisme.

Nous sommes un organisme de synthèse, à la conjonction de toutes les décisions.

A. : Quelles sont les nouvelles orientations de la S.E.MA.E.B. en ce début d'année ?

M.C. : En 1er axe, la S.E.MA.E.B. s'oriente vers une diversification des activités. Elle se préoccupe de s'adapter aux formes urbaines nouvelles et de suivre le développement à la périphérie des grandes villes, dans les petites cités et les gros bourgs. 2ème axe : des équipements et des zones de loisirs, des ports de plaisance... ; enfin, la reconstruction du centre des petites villes, où l'on constate un phénomène déjà connu des grandes cités : un centre inadapté insuffisant ou mort parce que la vie s'est déplacée. Le remodelage s'opérera soit par de petites actions de rénovation, en réintégrant vie et services, soit par la reconstruction de bâtiments adaptés aux besoins de la localité (mairie, poste, perception).

De telles actions exigent la mise en œuvre de disciplines et de moyens très divers : la S.E.MA.E.B. de par son expérience s'en est assuré la maîtrise et poursuit ainsi sa vocation au service des collectivités locales.

SEMAEB

Tél. (99) 59.36.52
59.23.08

FERMETURES GÉNÉRALES DU BATIMENT
SERRURERIE FERRONNERIE RAYONNAGES

STORES BRETAGNE



R. HERVE

STORES EN TOUS GENRES
AGENCEMENT POUR MAGASINS

NEUF - ENTRETIEN - RÉPARATION

PORTE GARAGE LATÉRALE ET BASCULANTE
PORTES ET CLOISON EXTENSIBLES

VOLET ROULANT - JALOUSIE - PERSIENNE
BOIS - FER - ALU - PLASTIQUE

STORE-RIDEAU SOLAIRE ET D'OCCULTATION

3, allée de la Cerisaie - Z.I. RENNES-NORD - 35760 SAINT-GRÉGOIRE

suite de la page 23

L'incidence se fait déjà sentir dans certaines grandes villes comme Reims, Quimper, Saint-Brieuc, Vannes, Morlaix, peu à Brest qui n'a plus de terrains en centre ville.

Armor : Comment envisagez-vous l'avenir ?

Yvon Callec : Plus la situation se complique, plus on aura besoin de professionnels compétents. Nous fondons beaucoup d'espoirs sur le rapport de la commission Barre.

Il n'y a plus maintenant de pénurie de logement, on rentre dans un marché de concurrence où le meilleur professionnel et le meilleur produit l'emportent, la préoccupation majeure de demain étant la vente, il deviendra impératif de réaliser, des logements en fonction des débouchés, c'est-à-dire du client.

Interview receuillie par

Eliane Deshayes

AVANT D'**ACHETER** OU DE **LOUER** à **RENNES**

Consultez

L'AGENCE RENNES ALMA

6, Rue de l'Alma Tél. 79.08.40

M. HINAULT — **AGENT IMMOBILIER F.N.A.I.M.**
— **ADMINISTRATEUR DE BIENS**

PLUS DE 20 ANNÉES D'EXPÉRIENCE IMMOBILIÈRE SUR RENNES - SERVICE GESTION ASSURÉ APRÈS VENTE



Yann Fauny, architecte

tro breiz

* La Cooperl, la grande coopérative agricole du pays de *Lamballe*, a commercialisé son 500.000è porc charcutier * La *SDR de Bretagne*, créée en 1957, qui compte 1.800 actionnaires, a décidé de porter son capital de 8 à 12 millions * Vol : la statue de Ste Anne dans la chapelle de *Kermanac'h* à Plounevez-Moedec * 15 industriels bretons ont fait une visite exploratoire en *Algérie* à la mi-décembre * Du 17 au 25 avril, premier festival folklorique de l'Europe unie à *Lorient* * En 1976, la CGA, filiale de la CGE, va implanter un nouvel établissement à *Brest* sur la zone industrielle de Ste-Anne-du-Porzic : 100 emplois très qualifiés * Jusqu'au 25 janvier au Musée des beaux-arts de *Rennes* exposition « figuration and fantasy » * L'autoroute *Rennes-Le Mans* doit, en principe entrer en service en 1979 * A *Strasbourg*, le premier prix de la poèle d'or a été décerné à *Claude Trémorin*, de Châteaugiron (l'Aubergade), 32 ans et la barbe blonde * L'abattoir Ollevier, de *Lamballe*, un des dix plus modernes de l'hexagone, est passé sous le contrôle de la Sté Gillet, près de Paris. Dommage * La culture du *noisetier* va être développée en Bretagne, notamment dans le Morbihan * Le CDCA-Bretagne/Force 3, animée par *Jean Hourmant*, a été l'un des promoteurs du Bureau européen F. 3 * Notre confrère *Ouest-France* a commandé à la firme suédoise Mohab/Bofors six rotatives qui lui permettront de sortir en 1980 ses 800.000 exemplaires en offset * Thèmes prioritaires du programme 1976 du Centre social de la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan : les problèmes de protection de la nature et d'environnement. Des thèmes chers à *Armor magazine* * L'association des *Auberges de la Jeunesse* des Côtes-du-Nord organisent, diverses activités pour la saison 75-76 : *expression manuelle, cyclisme et marche, émail* sur céramique, *gravure* sur bois, mosaïque, plongée, *poterie*, *randonnées* cyclistes et pédestres, *tissage*, *voile* (A.J. 22 Trebeurden) * *Guingamp* : le 25 janvier, en matinée concert de l'Agam puis bal breton *Le mouvement 1 % *Tiers Monde* lance un appel aux Bretons pour l'aider dans ses initiatives de solidarité humaine (14 rue de Riaval, Rennes) * *Moines celtiques* - Pour répondre à de nombreuses lettres, nous signalons que l'on peut prendre contact avec l'Eglise celtique soit par le Père *Hillion*, les 7-Saints à Vieux-Marché (22), soit par *Mgr Ilsud*, primat, archevêque métropolitain, B.P. 14, 35801 Dinard.

LAMBALLE 1975

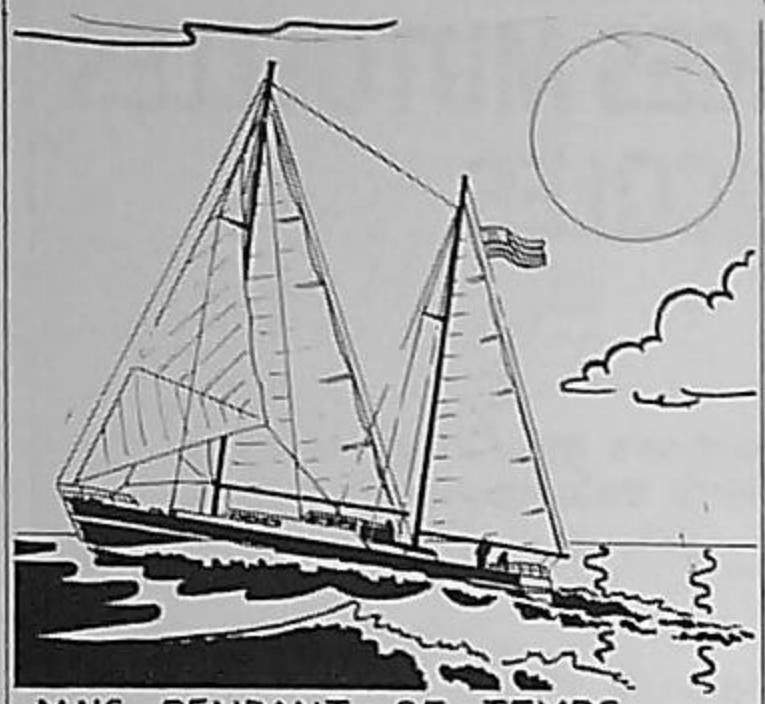
Envoi contre 5 f pour frais à SOPEL, BP 540, St-Brieuc - CCP 2319 14 P Nantes.

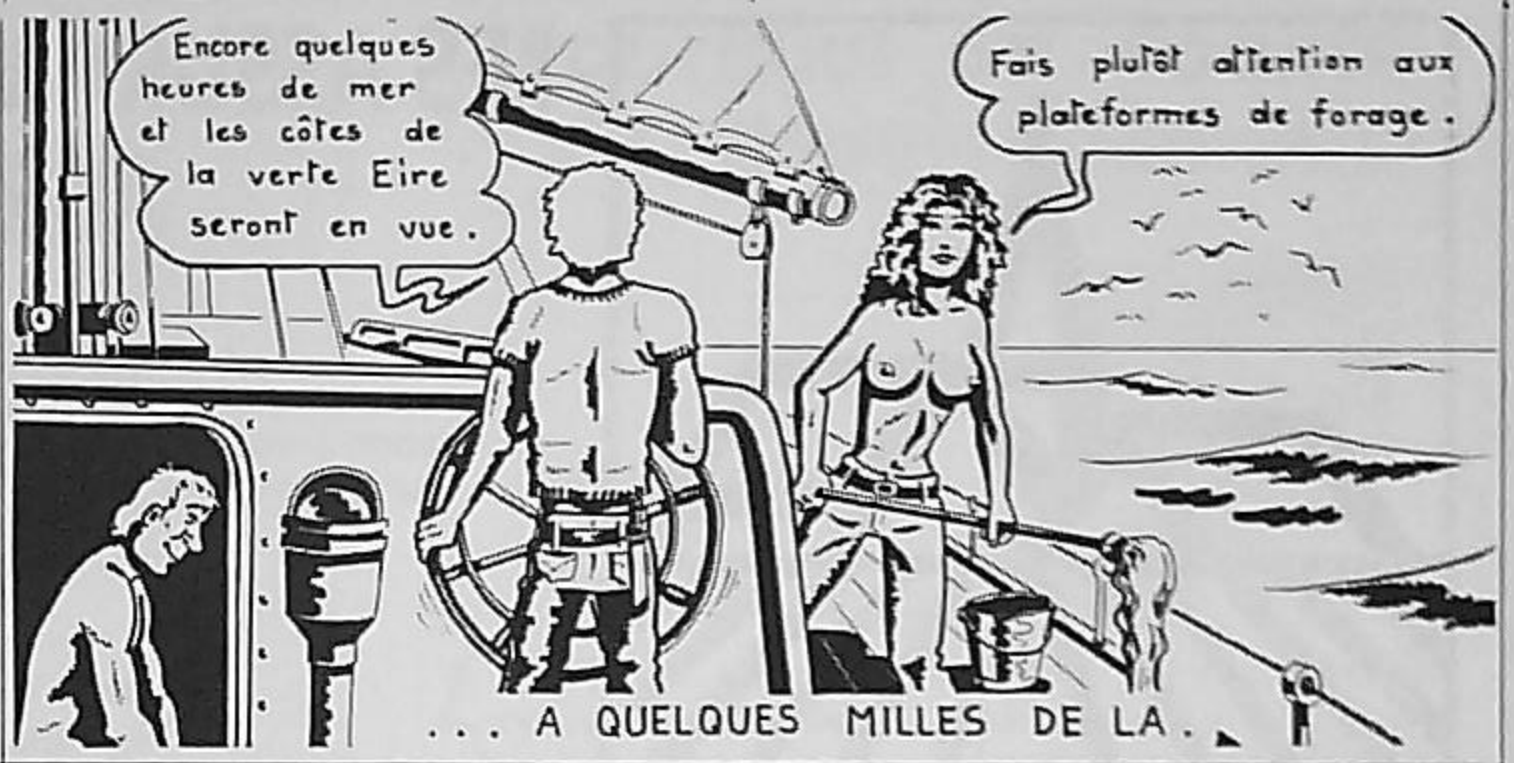
LES ÉTRANGES AVENTURES DE L'INSPECTEUR LE POULEN

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS :

L'inspecteur LE POULEN, appartenant à un service très secret, assiste, au large des côtes de Bretagne, à la venue d'un inconnu en sous-marin.

Texte de Yannick Guyader
Dessins de Jean-Roger Morel


MAIS PENDANT CE TEMPS ...



... A QUELQUES MILLES DE LA.



LE POULEN S'ORGANISE...



... AVEC BEAUCOUP DE MAL.

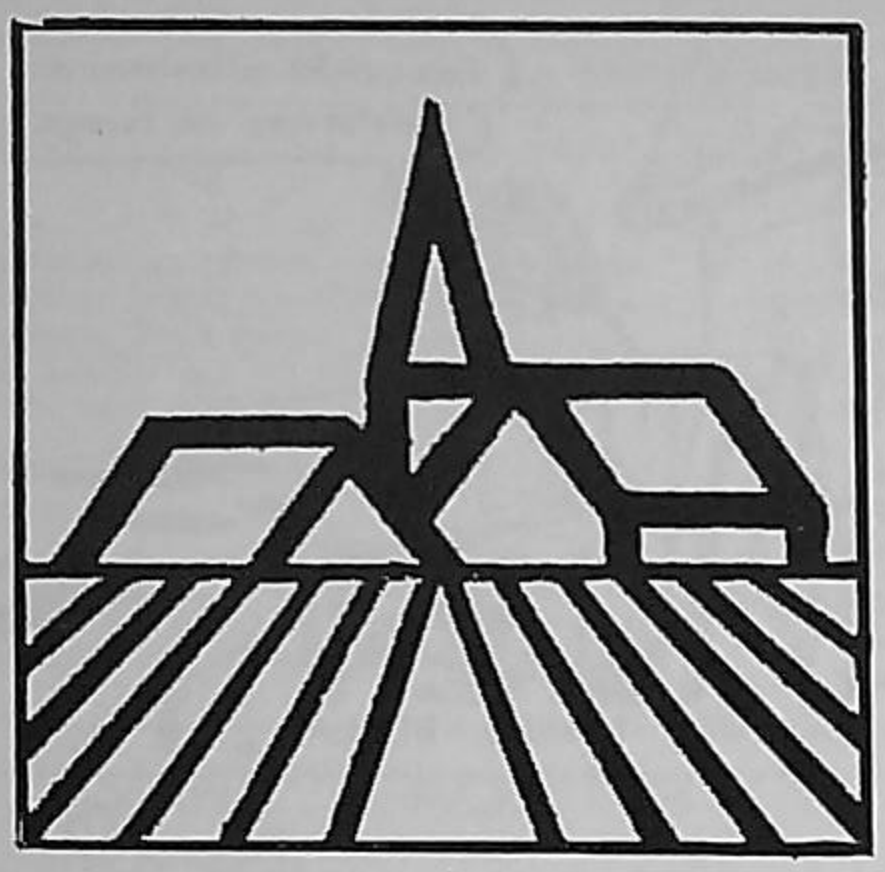








AGRICULTEURS - SALARIES D'ORGANISMES
AGRICOLES OU D'EXPLOITANTS - ARTISANS
RURAUX - MARAICHERS - HORTICULTEURS
OSTREICULTEURS - MYTILICULTEURS
ENTREPRENEURS DE TRAVAUX AGRICOLES



LES ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES

sont à votre service pour vos assurances de toute nature plus de 2,5 milliards de cotisations en 1974.

Caisse Régionale d'Ille-et-Vilaine
17, Boulevard Solférino
RENNES
Téléphone 30.99.70

PARTOUT... POUR TOUS...

SAMDA

ASSURANCES
(SECTEUR NON AGRICOLE)

DES TARIFS AVANTAGEUX POUR GARANTIR

- vos biens (maison et mobilier)
- vos responsabilités
- votre personne
- votre véhicule

Bureau Régional d'Ille-et-Vilaine

19, Boulevard Solférino
RENNES
Téléphone 30.53.00

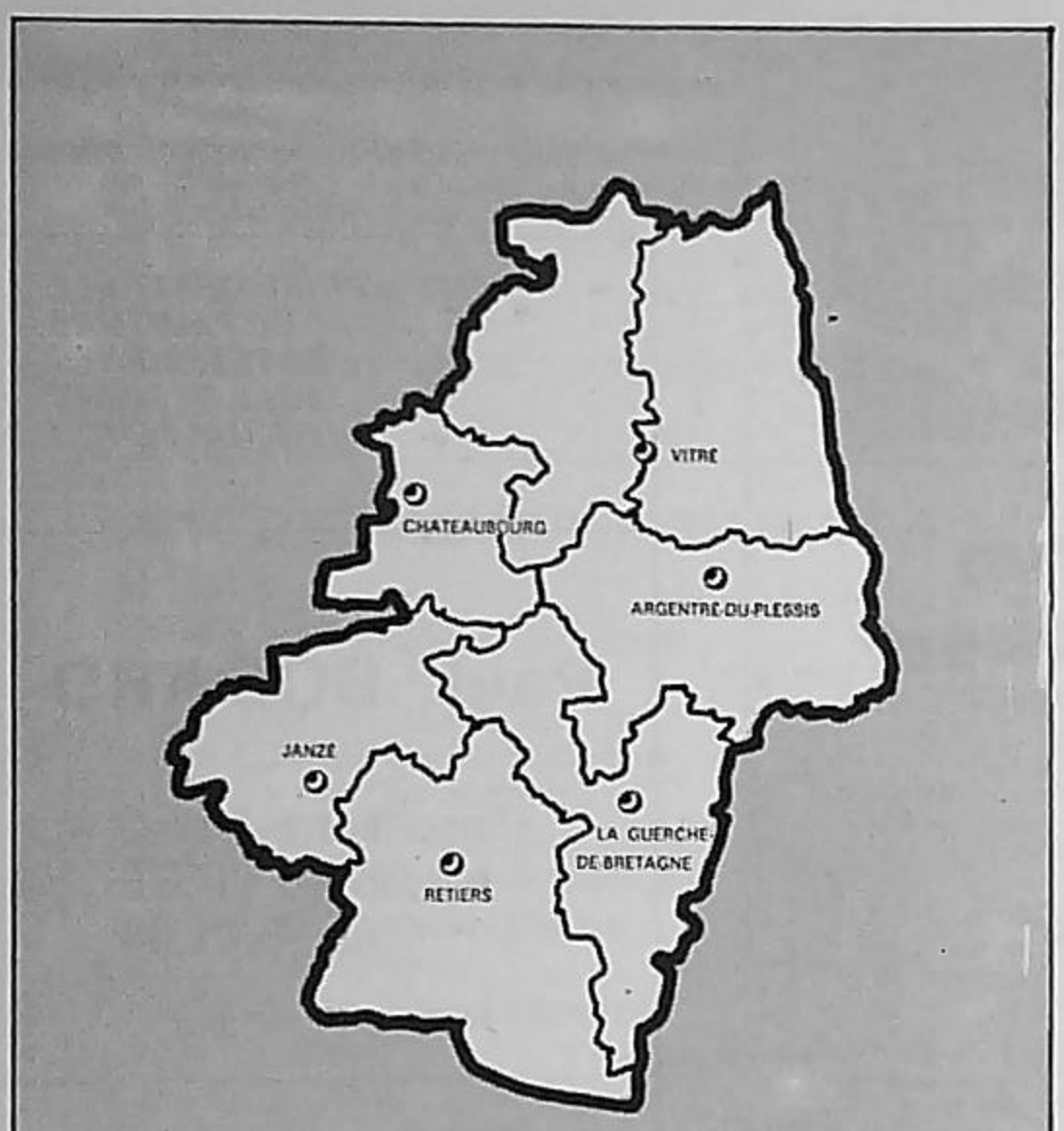
PARKING 100 places

SAMDA

ASSURANCES
(SECTEUR NON AGRICOLE)

cahier spécial

Le Pays de Vitré



Sur un territoire de 130 259 ha, à l'extrême est de la Bretagne, le pays de Vitré regroupe 7 cantons, 65 communes, et 75 000 hab. au centre géographique des 3 régions de programme : Bretagne, Basse-Normandie, Pays de Loire.

En plus de Vitré (12 360 hab.), les villes de La Guerche, (3470 hab. agglomérés), Janzé (3050 hab.), Rétiers (2070 hab.), Châteaubourg (2000 hab.), Martigné-Ferchaud (1800 hab.), Argentré du Plessis (1700 hab.), sont les principaux pôles d'attraction industrielle, artisanale, commerciale et de services fixateurs de la population des communes rurales.

L'activité économique de base du Pays de Vitré est l'activité agricole consacrée presque exclusivement aux productions animales : lait et porc. Les progrès dans la productivité agricole, observés ces dernières années dans le Pays de Vitré, ont été remarquables et parmi les plus rapides de toute la Bretagne.

Pourquoi un Comité de développement?

Pierre MEHAIGNERIE



Photo Gautier

La création d'un organisme pour « promouvoir les intérêts de l'ancien arrondissement de Vitré dit « Pays de Vitré » au sein du département d'Ille et Vilaine était nécessaire pour de multiples raisons :

° il n'existe pas de comité départemental d'expansion économique pour soutenir les efforts entrepris en faveur du développement et contribuer à faciliter une croissance équilibrée de l'ensemble des villes du département.

° il n'existe plus de sous-préfecture à Vitré pour faciliter l'information des maires ainsi que la préparation et la coordination des programmes d'investissements collectifs.

° les objectifs et les intérêts du Pays de Vitré ne sont pas identiques à ceux de Rennes ou du district rennais : il s'agit d'une région à vocation rurale dont le problème essentiel est de remplacer les emplois agricoles en voie du diminution par des emplois industriels, artisanaux et tertiaires, problème qui est presque solutionné à Rennes.

Sturcture et fonctionnement

Le Comité de Développement existe depuis le 1er septembre 1973. C'est une association loi 1901 composée d'élus (députés conseillers généraux et maires), et de représentants des organismes économiques, professionnels, touristiques et culturels.

Organisme d'incitation, d'impulsion et de coordination, le Comité de Développement a pour vocation d'insérer son action dans celle des organismes départementaux existants.

1 seul permanent, François Boucherit, a été recruté pour assurer la fonction d'animation et de coordination et suivre les actions engagées jusqu'à leur aboutissement.



Faites vous la difference entre un constructeur et un marchand de maison?

"Plus que jamais faites confiance à une entreprise présentant toutes les garanties."

- garanties financières suivant la législation en vigueur.
- garanties de remboursement et de bonne fin des travaux à prix convenu.
- garanties techniques décennales (gros œuvre) et biennales (second œuvre).

Les Maisons de l'Avenir sont affiliées au Syndicat de la Maison Individuelle, label de technicité et de qualité.

SMI MAISONS DE L'AVENIR

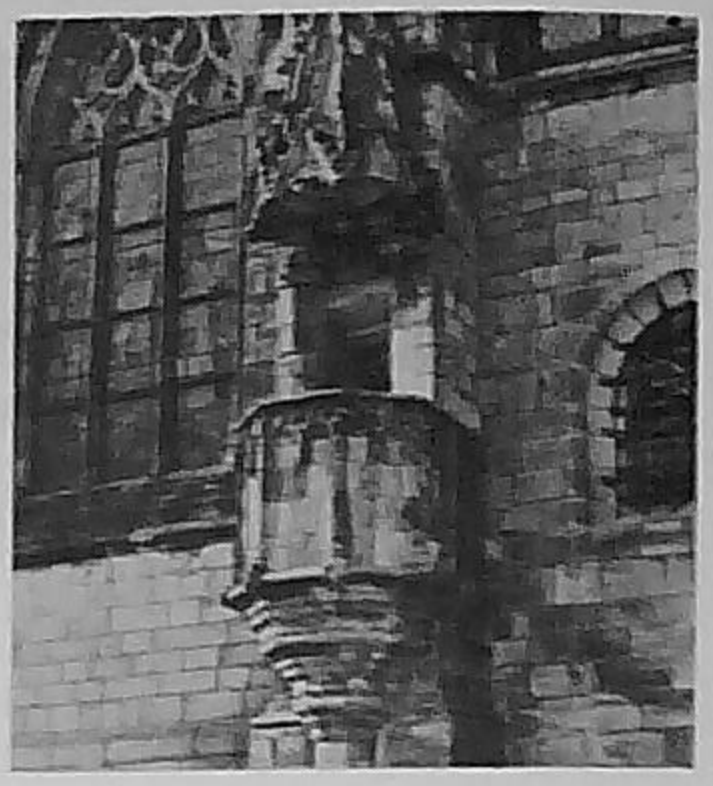
15 agences pour vous servir.

Bon à retourner aux MAISONS DE L'AVENIR 35500 VITRE · Tél. (99) 75.23.50

Nom : _____ Adresse : _____

Je possède un terrain à : _____ Je cherche un terrain à : _____

Je désire recevoir, sans engagement de ma part, votre documentation couleur.
Nous avons une Agence Conseil dans votre département.



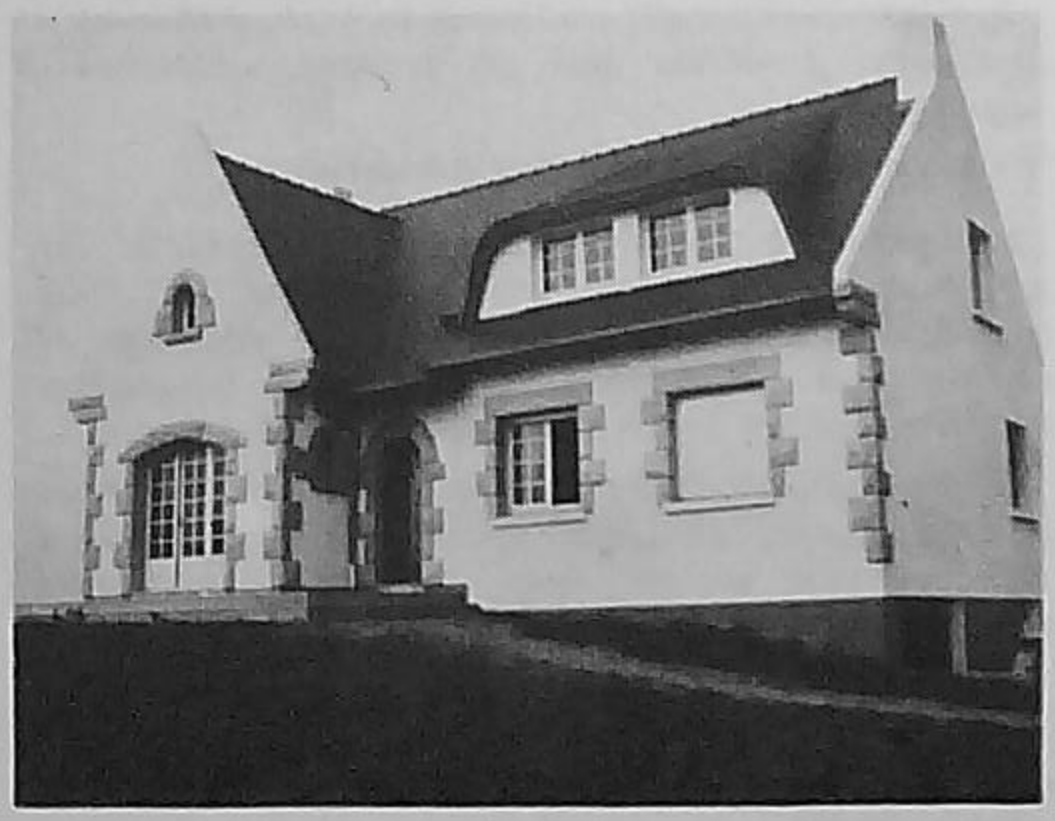
La chaire extérieure de l'église Jeanne d'Arc à Vitré

ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE
REVÊTEMENTS
SOLS ET MURS
TISSUS TENDU

Paul BODARD

Place Notre-Dame
35500 VITRE
Tél. 75.01.04

DROGUERIE — TABLEAUX



So. Co. Ba.

Tel: 49.02/74 (99)
B.P. 4
35680 BAIS

VOTRE PAVILLON EN TRADITIONNEL



Studio Noël

De Châteaubourg à la Mayenne, sur 30 Km., la déviation de Vitré dont l'ouverture à la circulation est prévue pour juin 1976, sera un atout supplémentaire de développement.

et suivre les actions engagées jusqu'à leur aboutissement.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Pierre MEHAIGNERIE, Député, Vitré	- Président
René CRINON, Maire, Vitré André DAVID, Conseiller Général Chateaubourg	- Vice-Présidents
Emmanuel PONTAIS, Cons. Gal. La Guerche-de-Bretagne	
André EGU, Conseiller Général, Rétiers	- Secrétaire
REGENT, Syndicats Artisanaux, Janzé	- Secrétaire Adjt.
Jean BOURDAIS, Cons. Général Argentré	- Trésorier

La légèreté de sa structure, ainsi que le choix de l'association pluôt que du syndicat mixte permet une très grande souplesse d'intervention et d'adaptation.

Activités

Le problème n° 1 du Pays de Vitré étant celui de l'emploi : nous avons engagé les actions suivantes :

— en collaboration avec l'association Ouest-Altantique de Nantes et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes, constitution d'une documentation pratique et complète sur le Pays de Vitré à l'intention des personnes désirant créer des emplois, sélection des sites et des locaux pouvant convenir à des industriels et des artisans, accueil, conseil et information des investisseurs potentiels.

— En janvier 1975, réalisation d'une enquête sur la situation et l'évolution de l'emploi en 1974 dans les entreprises de plus de 6 salariés du Pays de Vitré.

— En janvier 1074, organisation d'une journée « Connaissance des Métiers » au C.E.T. de Vitré pour tous les jeunes du Pays de Vitré en liaison avec l'ONISEP, le CIO de Vitré et Inter-Service jeunes ORTF.

— Visites d'information à Sablé, Saumur et Nantes.

Un aes premiers résultats a été l'annonce le 13 Novembre 1975 de l'implantation d'une usine de la Compagnie des Produits Industriels de l'Ouest à Nantes, implantée filiale de la régie Renault spécialisée dans la fabrication de pièces en caoutchouc technique et en plastique pour l'automobile.

Dans le domaine des équipements ont été obtenus :

— la participation de la Rénovation Rurale en 1974 puis en 1975 au financement de nombreux investissements (salle omni-sports à Argentré et Retiers, assainissement, création de zones artisanales, eau, remembrement etc...)

— des programmes de logements sociaux supplémentaires à Janzé, Retiers, Bois et Etrelles.

— la participation du Fonds d'Action Rurale à la préétude technique du remembrement, aménagement dans 6 communes du canton de Retiers.

— l'opération lignes téléphoniques groupées dans les communes rurales et ont été réalisées les études suivantes :

— Schéma Directeur d'aménagement et d'Urbanisme (S.D.A.U.) sur les 4 cantons nord du Pays de Vitré.

— Plan d'Aménagement Rural des 3 cantons sud (les différentes commissions commenceront à travailler en janvier 1976).

— Plan de développement des activités des sites touristiques existants (doit débuter en janvier 1976).

Suite en page 35.

mBc

Etablissements RUPIN

MOBILIERS * COLLECTIVITES

Tél. 75.04.50 Route de Beauvais — 35 - VITRE

LE GROUPE DES ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES

les caisses d'assurances mutuelles agricoles
la s.a.m.d.a.
soravie

UN PEU D'HISTOIRE

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la Mutualité Agricole n'est pas une invention administrative, mais l'aboutissement à une longue série d'efforts collectifs entrepris par les agriculteurs eux-mêmes, en vue de doter la profession d'un système de protection démocratiquement organisé dans le cadre des institutions professionnelles agricoles.

Apparues vers 1848, les premières Mutuelles Agricoles locales furent dotées d'un statut propre par la loi du 4 juillet 1900, devenue l'article 1235 de notre Code Rural.

Par suite et pour satisfaire auc impératifs de l'assurance et de la loi des grands nombres qui permet la répartition des risques et l'équilibre financier, elles se dotèrent de Caisses de réassurance au niveau régional et national.

Leur succès fut rapide et leur réussite totale puisqu'actuellement elles regroupent 25 000 caisses communales ou cantonales, 65 caisses de réassurance à cadre Départemental ou Régional et une caisse centrale à PARIS.

Elles couvrent les risques de près de 2 millions de familles avec 8 millions de contrats d'assurances représentant 2 milliards 1/2 de cotisations annuelles.

LA S.A.M.D.A.

Le caractère spécifiquement agricole de l'institution ne permettant pas de couvrir d'autres risques, même exposés par les agriculteurs, il était devenu nécessaire de créer une société spécialisée pour pallier cet inconvénient : C'est ainsi qu'est née la SAMDA (Société d'Assurance Moderne des Agriculteurs) dont l'objectif est de compléter, en liaison étroite avec les Assurances Mutuelles Agricoles la portée de l'action mutualiste.

SORAVIE

Enfin pour élargir la gamme des garanties offertes, la Mutualité, le Crédit Agricole et la SAMDA ont constitué une nouvelle société « SORAVIE » dont l'objectif est de couvrir les risques de décès, d'invalidité des milieux ruraux.

Ainsi donc, en 1975, le groupe ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES SAMDA SORAVIE, représente 10 millions de contrats d'assurance.

Plus de 300 milliards d'A.F. de cotisations, et figure parmi les 5 grands de l'Assurance Européenne.

— Synthèse des équipements à réaliser au cours du VIIè. Plan (Réunions cantonales de septembre 1975).

Enfin de manière à rendre la région plus vivante et plus solidaire les membres du Comité de Développement ont souhaité multiplier les activités sociales, culturelles et sportives : développement de la formation des animateurs bénévoles culturels et sportifs, initiation des enfants à différentes disciplines artistiques (danse, chant, musique etc...), journées d'information et de détente pour les personnes âgées etc...



Un des atouts du Pays de Vitré : la qualité de ses installations sportives.

Perspectives pour 1976 : le contrat de pays

415 des crédits alloués par la DATAR au titre du Contrat de Pays pour l'année 1976 seront affectés à la création d'emplois : construction d'usines-relais à Chateaubourg, Mantigné-Fer chaud, Val d'Izé et Vitré. Constitution d'un Fonds de Promotion Industrielle en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes etc...

Sont en outre prévus le financement de l'étude technique du nouvel hôpital de Vitré, des crédits pour l'amélioration de l'habitat ancien, pour la formation des cadres sportifs bénévoles et l'initiation sportive, pour des actions d'information de la population et pour intensifier l'action du CLAEC.

Mais l'année 1976 sera aussi celle de l'élaboration concertée du Plan d'Aménagement Rural des cantons de Janzé, la Guerche et Retiers par les élus, les responsables économiques et toutes les personnes désirant y participer et, celle de la mise ne place d'un groupe de travail sur les problèmes de formation, d'orientation professionnelle et d'emploi des jeunes, afin, d'obtenir dans le pays de Vitré une diversification de l'enseignement technique, une amélioration du ramassage scolaire et peut-être aussi une opération exceptionnelle menée en accord avec le Ministère du Travail et le Fonds Social Européen, d'un programme d'initiatives locales pour lutter contre le chômage des jeunes.

Cet article volontairement a été réduit au maximum. Mais le secrétariat du Comité de Développement du Pays de Vitré 6 rue Bertrand d'Argentré à Vitré (Tél. (98) 75.07.28) est à votre disposition pour répondre à vos questions, vous fournir la documentation qui est en sa possession et recueillir vos critiques, suggestions et propositions.

Pierre MÉHAIGNERIE
Député d'Ille et Vilaine
Président du Comité
de Développement du Pays de Vitré.

CATENA

Ets. LEMAÎTRE

Chauffage — Sanitaire

12, rue de la Borderie - VITRÉ

Dépositaire H. M. Butagaz

Tél. 75.22.46

Un P.A.R. sur les cantons de Janzé, Rétiers et la Guerche: pour quoi faire?

Des propositions concrètes...

Un Plan d'Aménagement Rural définit les perspectives souhaitables du développement et de l'équipement des territoires concernés.

Il doit, en conséquence, comporter des propositions de créations d'activité et de développement des activités existantes, dans un contexte de préservation et de mise en valeur de l'espace naturel ; les évaluations et les incidences économiques et financières doivent y être jointes.

Trois précisions

Trois précisions enfin :

- Le Plan d'aménagement Rural des cantons de Janzé, Rétiers et La Guerche a été demandé par les responsables élus, administratifs et socio-professionnels des 3 cantons.
- Il sera élaboré conjointement au sein des commissions les regroupant ainsi que toutes les peronnes intéressées.
- Son approbation par le Préfet n'impliquera pas d'engagement financier de la part des Pouvoirs Publics.

FIAT
SOMECA
Concessionnaire

STÉ V. E. M. A.

Route de Rennes - 35000 VITRE - Tél. 75.04.56

La gamme la plus complète de TRACTEURS 30 à 130 cv

Matériel agricole vendu en prix promotion

TONDEUSES BERNARD
MOTOCULTEURS ISEKI
TRONÇONNEUSES STIHL

DÉPOSITAIRE CIPOMA

Grand choix d'occasions révisées

UN SERVICE APRÈS-VENTE A VOTRE DISPOSITION

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENTS

Marcel LANCELOT

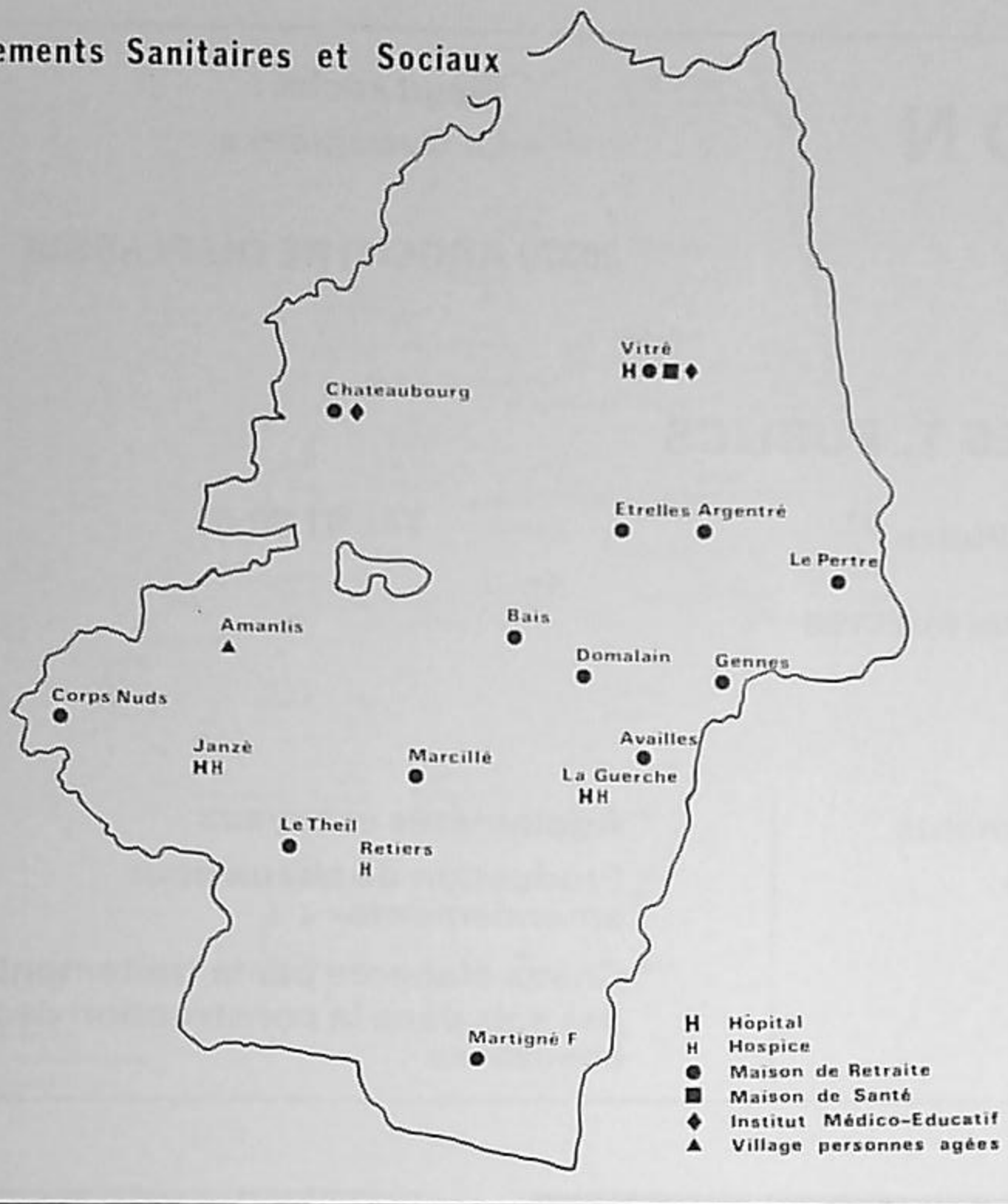
16, Faubourg d'Anjou
35130 - LA GUERCHE-DE-BRETAGNE
Tél. 49.22.07



CIDRE BOUCHE
« BRETON »

PRODUCTION
L. RAISON & Cie
35113. DOMAGNE
Tél : (99) 55.61.02 (+)

Equipements Sanitaires et Sociaux



L'action sanitaire et sociale

Le principal établissement d'hospitalisation du Pays de Vitré est l'hôpital de Vitré (200 lits). Il comprend des services de : médecine générale, maternité, chirurgie et spécialités (O.R.L. et O.P.H.).

Du fait de sa situation, en bordure de la Vilaine, qui le met à la merci des inondations (1966 et 1974) et de la vétusté de ses locaux, *son remplacement par un nouvel hôpital est prévu*. L'étude préliminaire est en partie financée sur le contrat de Pays.

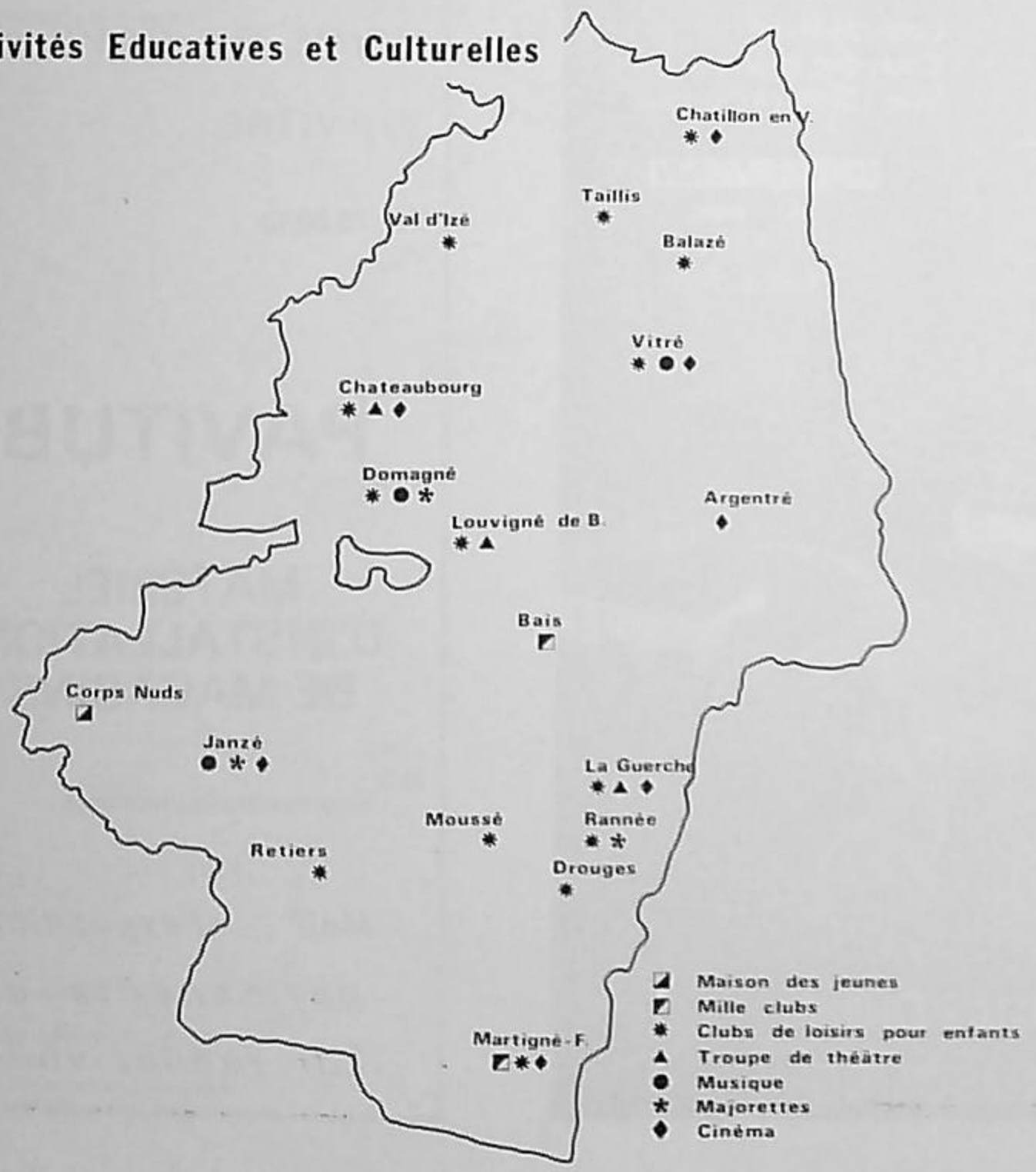
Les autres établissements hospitaliers sont situés à La Guerche (80 lits) et Janzé (40 lits). Ils comprennent une partie hospice (180 lits à La Guerche, 145 à Janzé). La suppression des salles communes est en voie de réalisation.

A Vitré, l'hébergement et l'hospitalisation des personnes âgées ont été améliorés avec la construction de la Maison de Santé pour personnes âgées à La Gautrays, et la Maison de retraite attenante.

Sur l'ensemble du canton, les établissements d'hébergement de personnes âgées sont en nombre suffisant et dans un état satisfaisant.

Par contre, l'équipement en centre sociaux est insuffisant (1 centre social à La Guerche, 1 dispensaire d'hygiène sociale à Vitré), et doit être développé afin de fournir aux habitants du Pays de Vitré un minimum de services sociaux.

Activités Educatives et Culturelles



L'animation éducative et culturelle

Dans quelques communes existent des activités de détente et d'éveil à l'intention des enfants le mercredi après-midi et parfois le samedi après-midi ainsi que pour les plus âgés des groupes de majorettes, des cliques, des fanfares, etc... Elles sont encadrées par des animateurs bénévoles, compétents et dévoués.

Il y a deux ans, le Comité de Liaison des Associations Educatives et Culturelles du Pays de Vitré, filiale du Comité de Développement, a été créé afin de coordonner et d'amplifier l'action de ces associations et de celles ayant un but culturel : troupes de théâtre, ciné-clubs, etc...

Les priorités dégagées par les associations et en fonction desquelles ont été engagées des actions sont :

— le développement de la formation des animateurs bénévoles

— l'initiation et sensibilisation des enfants à différentes formes d'art (danse, musique, etc...)

Un stage décentralisé à La Guerche de Bretagne de formation de monitrices de centres de vacances et de loisirs a été organisé, pour la première fois, à l'intention des mères de famille. Les enfants des écoles ont été initiés en janvier 1975 à la danse et au ballet, ceux des entre aérés et des ruches à la musique et au chant lors des grandes vacances.

S. A. PIGEON

Siège social :
« La Guerinière »

Tél. 49.69.10 et 49.63.65.

35370 ARGENTRÉ DU PLESSIS

CARRIERES T. PUBLICS

Chaux Saint Pierre

Tél. 01.80.01

Fours à chaux des RUETTES

* Terrassements - Empierrements
* Tous travaux connexes au remembrement
* Travaux routiers - V.R.P.
* Exploitation de carrières

* Agglomérés et tuyaux
* Production de chaux pour amendements
* Chaux élaborée par le traitement des sols dans la construction des chaussées

PEN 'ROC

HOTEL - RESTAURANT - BAR

Tél: 00 33 02

- Loin du bruit
- Chambre grand confort
- Vue sur la campagne

- Spécialité gastronomique
  Terrasse et jardin plein air
- Salons pour séminaires
- Soirée Étape

HOTEL ** NN

J' FROC
Père & Fils

La Peinière, Saint - Didier
35220 CHATEAUBOURG

USINE DU PAVILLON

35 - VITRE

Tél. 75.00.50

PAVITUB

MATÉRIEL
D'INSTALLATION
DE MAGASINS

Hall d'exposition permanente et sur rendez-vous

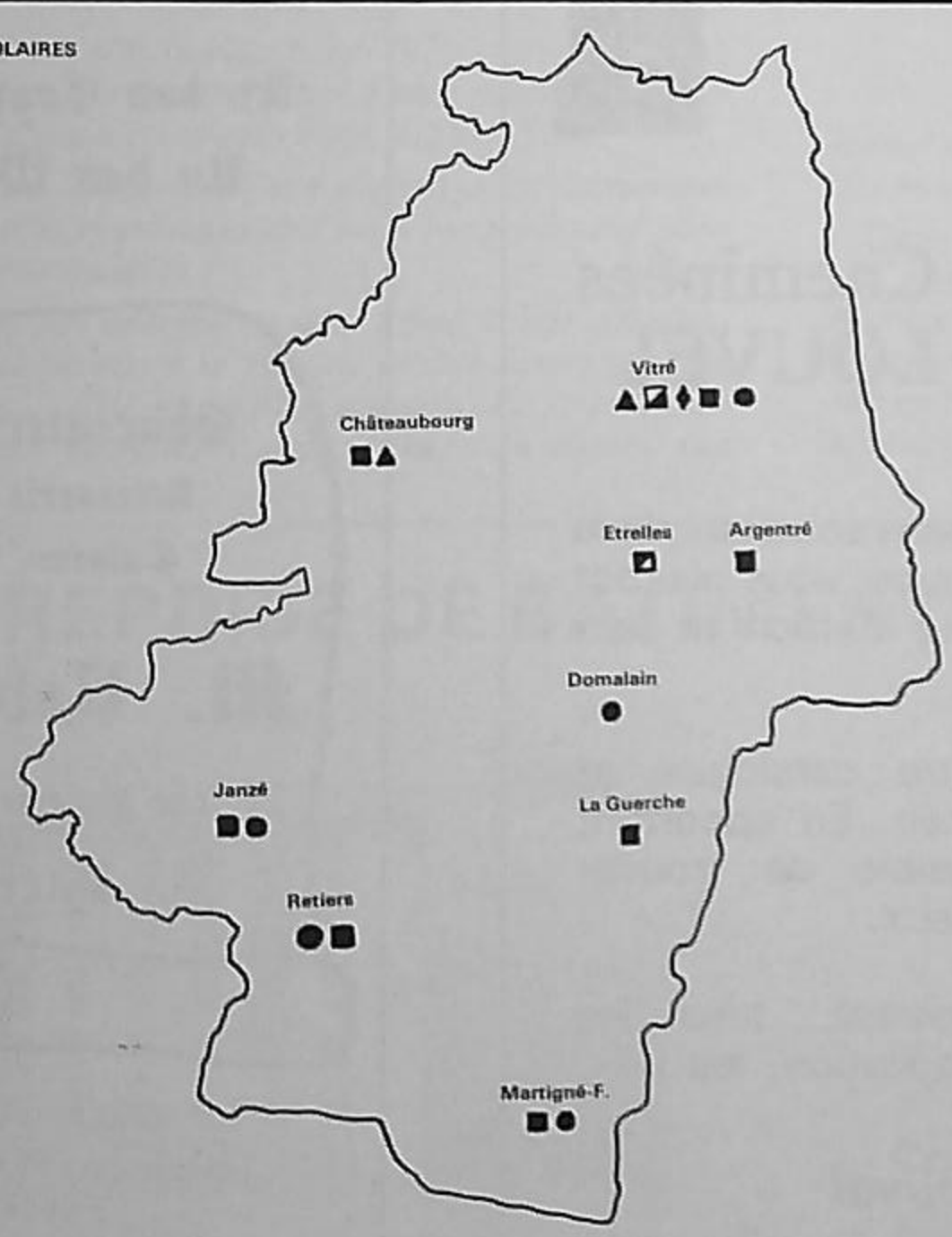
LES EQUIPEMENTS SPORTIFS



- Salles omni-sports
- Piscines
- Terrains de foot-ball
- Terrains de foot-ball éclairés
- Terrains de tennis

LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

ET DE FORMATION



- C.E.S. et C.E.G.
- C.E.T.
- Lycée agricole
- Lycée
- Etablissement pour handicapés
- Centre de Formation Professionnelle

L'animation sportive

5500 personnes, soit presque 10 % de la population, pratiquent un sport. Pour accroître la fréquentation des sports pratiqués en salle (il n'y a actuellement que 6 salles omni-sports dont 3 à Vitré), un certain nombre de communes doivent être équipées en salle de sports.

Des écoles de sports fonctionnent le mercredi dans quelques communes. Certains clubs, mais ils sont rares, disposent d'un encadrement qualifié. pour améliorer la formation technique et pédagogique des cadres sportifs et amplifier la pratique sportive des stages gratuits d'initiation et de perfectionnement en basket ball, foot ball, tennis et judo sont actuellement mis en place grâce au concours du Conseil Général d'Ille et Vilaine et bientôt du contrat de Pays.

les mutuelles du mans

Pierre BOURGUET

LES MUTUELLES DU MANS
17, rue Poterie
VITRE - Tél. 75.01.18

AU SERVICE
DE VOTRE SECURITE

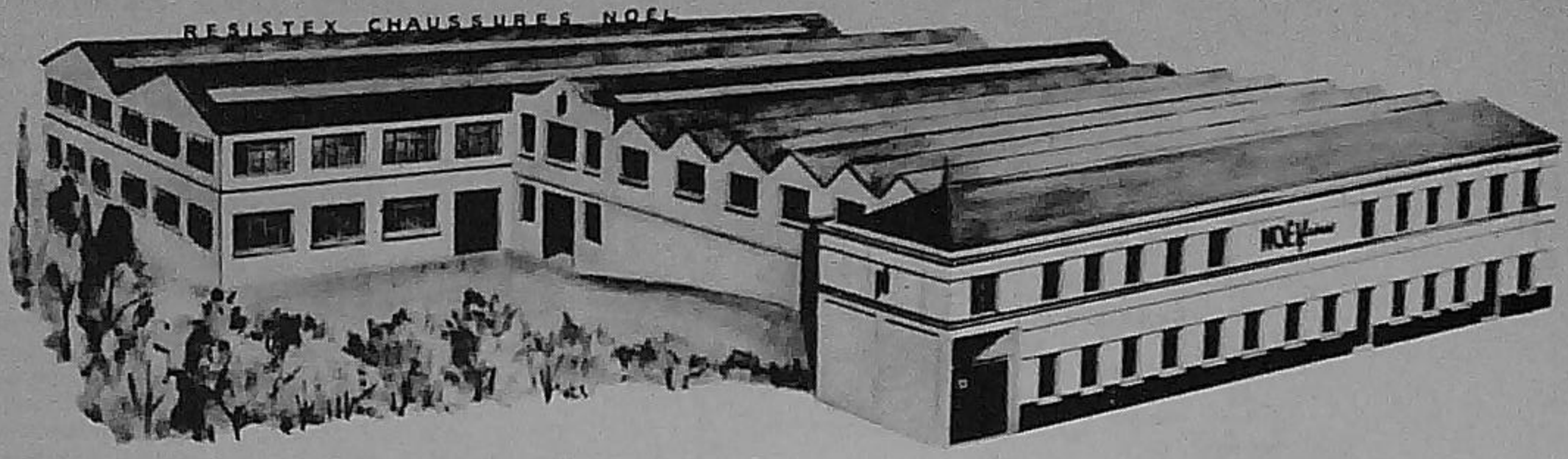
TOUTE
LA PEINTURE
EN BATIMENT

REVETEMENTS
SOLS ET MURS

André
DESILLES

42, bd des Jacobins
35500 VITRE

Tél. 75.03.77



Société anonyme des Chaussures NOEL

●

Siège social : rue Savary — 35500 VITRE

Annexes : route de Beauvais
35 - LIFFRE
53 - RENAZE



Les Cheminées E. LOUVEL

Construites comme jadis par des artisans soucieux de la qualité du travail, les cheminées E. Louvel vous plairont par leur esthétique, le soigné de leur finition et leur grande variété de modèles.

Vous pouvez venir consulter notre catalogue et choisir en toute liberté votre cheminée. En apportant votre plan de séjour il sera possible de trouver ensemble le modèle lui convenant mieux.

Nous vous donnerons, gracieusement, tous les renseignements nécessaires sur la fabrication, les prix, les délais, etc...

Les cheminées E. Louvel

86, rue de Paris - 35220 Chateaubourg Tél : 00.30.84

Un bon Cognac...
Un bon Whisky

Charcuterie
Rôtisserie
Cuisine

M. Roblin

37, rue Poterie, 37
35 Vitré

Téléphone : 75.01.48

⊙PRISUNIC

10, rue de la Borderie **VITRÉ** Tél. 75.22.42

Après un passé prestigieux, Vitré fait confiance à l'avenir



Par René CRINON
maire de Vitré

Une situation exceptionnelle sur l'axe routier et ferroviaire Paris - Le Mans - Rennes - Brest, une population très jeune, une liaison routière rapide avec Rennes, une autoroute jusqu'à Paris en 1980, 4 trains par jour et 3 heures de trajet pour aller à Paris, tels sont les atouts de Vitré.

Peuplé de 12 300 habitants en 1975 Vitré fait partie des villes bretonnes dont le taux d'accroissement annuel de la population a été le plus élevé depuis 1968.

Cité d'Art et d'Histoire Vitré dispose d'un patrimoine architectural et touristique très bien conservé situé dans un cadre remarquable.

La plupart des entreprises qui, grâce à leur développement, ont permis à la ville de croître sont issues du milieu local. De nouvelles activités en particulier tertiaires sont nécessaires pour donner du travail aux jeunes qui en cherchent et qui en chercheront au cours des prochaines années.

Tous les équipements indispensables pour accueillir ces activités existent : zone industrielle, usine relais, hôpital, lycée, équipement sportif, commerces, etc,.. Un effort reste à faire pour créer des équipements socio-culturels, afin de faire de la qualité de la vie et des relations l'atout-maître de Vitré.

ENTREPRISE DE BATIMENTS

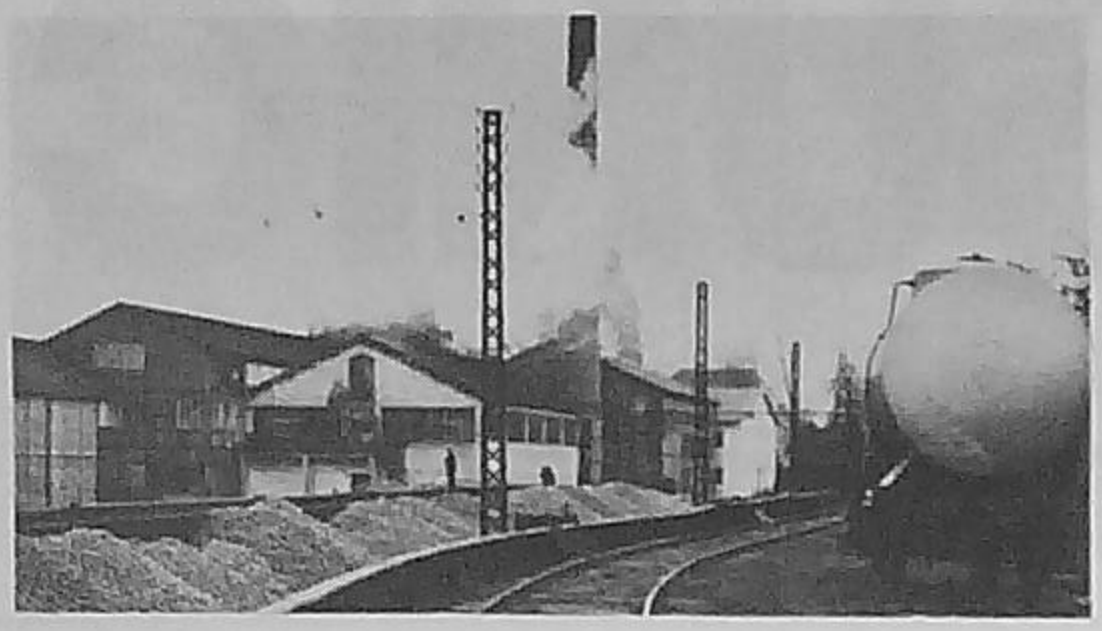


J. CLOUET

35680 BAIS - Tél. 49.02.41

(qualifications 110-1331-1332-4 étoiles)

- **Construction de pavillons**
- **Collectifs**
- **Bâtiments industriels**



CHATEAUBOURG

Sympathique bourgade du Pays de Vitré, vivait depuis plus de 50 ans, à l'ombre de la grande cheminée des

« DISTILLERIES BRETONNES »

Les vieux Castelbourgeois ont vu, non sans nostalgie, disparaître la vieille cheminée familière.

Cette disparition était devenue nécessaire pour permettre l'extension du complexe industriel ultra-moderne de la

« SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DE BRETAGNE »

La nouvelle usine, largement automatisée, est spécialisée dans :

- **SECTEUR LAITIER :**
  - séchage par atomisation
  - aliment d'allaitement pour veaux

- **SECTEUR POMOLOGIQUE :**
  - jus de pommes
  - concentré de jus de pommes
  - compote



Situé au bord de l'autoroute et de la voie ferrée Paris-Brest, cet ensemble moderne possède une situation privilégiée lui permettant d'assurer le meilleur service à sa clientèle.

Ses débouchés s'inscrivent, par priorité sur la Bretagne, mais ses produits sont distribués sur tout le territoire français ainsi que vers l'exportation.

Ce complexe est animé par une Equipe jeune et dynamique œuvrant dans un souci d'efficacité permanente, aidée dans sa tâche par 150 ouvriers.

Les installations de cette Société lui permettent de :

- sécher un million de litres de lait par jour,

- fabriquer 250 tonnes d'aliment d'allaitement par jour

- transformer : 30 000 tonnes de pommes par an en jus et concentré, et, 5 000 tonnes de pommes par an en compote.

LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DE BRETAGNE joue un rôle important dans l'économie agricole du pays de Vitré et contribue largement au développement de Châteaubourg, par ses possibilités d'emploi.

Les cantons du pays de Vitré

L'ensemble du Canton est une région où il fait bon vivre dans le calme, avec des soucis comme partout il est vrai ; mais aussi avec beaucoup d'optimisme, car les élus du canton, sont habitués à faire face aux problèmes par un travail en équipe.

ARGENTRÉ DU PLESSIS



Jean BOURDAIS
Conseiller général

Le Canton d'Argentré du Plessis est composé de neuf communes totalisant 10 000 habitants. Au dernier recensement la population est en augmentation, ce qui démontre que ce Canton spécifiquement agricole il y a quelques années, bénéficie maintenant du dynamisme de jeunes industriels. Le nombre des emplois se développe constamment et avec régularité. L'agriculture s'est modernisée et dans tout le Canton il y a des exploitations à la pointe du progrès technique.

Géographiquement, le Canton est en limite du département de la Mayenne. Sur la commune du Pertre il y a encore l'ancienne route des Saulniers par où arrivaient les marchands de sel venant faire leur contre-bande à la limite de la Bretagne.

La campagne bocagère bénéficie de la présence de ruisseaux de bois et d'étangs, de château à Argentré du Plessis, Le Pertre, Torcé et Gennes sur Seiche. L'environnement de ces propriétés a conservé tout son charme avec de magnifiques arbres qui enchantent les amateurs de la nature, et tous ceux qui apprécient les belles promenades dans le calme.

Le Canton d'Argentré du Plessis avec des Maisons de Retraites à Argentré du Plessis, Etrelles, Le Pertre, Gennes sur Seiche et Domalain est particulièrement bien équipé pour accueillir et héberger les personnes âgées.

Sur le plan scolaire, il y a un C.E.G. privé à Argentré du Plessis, un lycée Agricole privé à Etrelles et un Centre de Formation Professionnelle à Domalain.

CHATEAUBOURG



André DAVID
Conseiller général

Pouvoir profiter des avantages de la grande ville sans en subir les inconvénients quotidiens, c'est l'intérêt du canton de Chateaubourg, situé à 15 minutes de Rennes par la route à 4 voies et le chemin de fer.

La population du canton est de 6600 habitants dont 2500 au chef lieu ; 36,3 % ont moins de 19 ans (INSEE 1968).

La principale activité économique est l'activité agricole consacrée essentiellement aux productions animales, mais le canton de Chateaubourg est aussi le siège d'importantes activités industrielles dont la plus grande partie comme la distillerie Raison à Domagné, les établissements Burel et la SIAB (Fabrique de poudre de lait et distillerie) à Chateaubourg sont agro-alimentaires.

Le chef lieu de Canton dispose de tous les équipements nécessaires aux investissements et à leur famille : zone industrielle aménagée et bientôt usine-relais, logements sociaux locatifs, équipements sportifs et scolaires (jusqu'à la 3è.) complets.

LE GUERCHE DE BRETAGNE



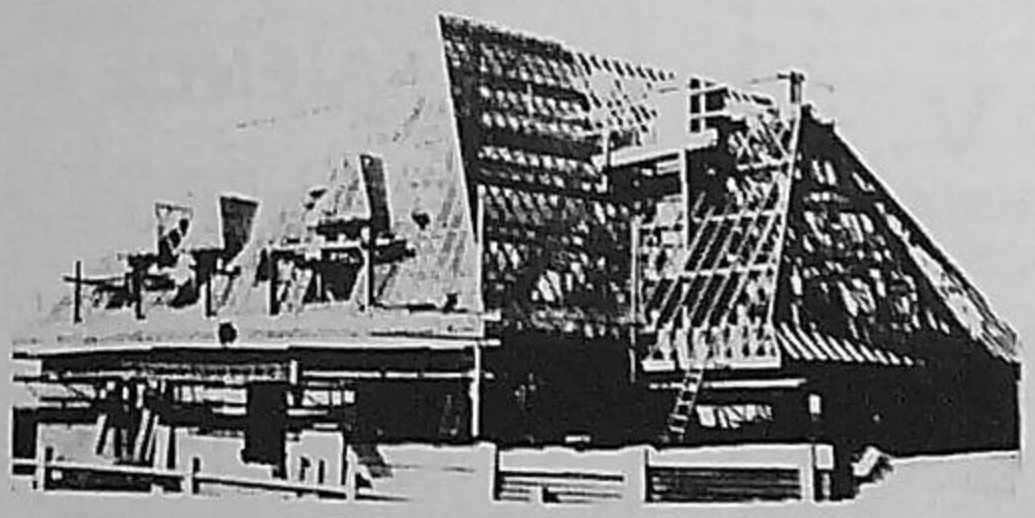
Emmanuel PONTAIS
Conseiller général

Le Canton de La Guerche-de-Bretagne situé à 40 kilomètres au Sud-Est de Rennes est contigu au département de la Mayenne et tout proche du Maine-et-Loire et de la Loire-Atlantique. C'est un lieu de passage très fréquenté entre la Bretagne, l'Anjou et les Pays de Loire.

Composé de 12 communes à vocation principalement agricole, il est cependant très marqué par l'activité commerciale du Chef-lieu de Canton : La Guerche-de-Bretagne - 3810 habitants qui, étant donnée sa situation géographique à la limite de plusieurs provinces, a toujours été un centre réputé pour ses marchés et ses foires.

Tous les mardis, le marché aux porcelets, l'un des premiers de France exerce une attraction économique et commerciale très importante à l'origine du développement de cette « petite région », car si l'agriculture représentait autrefois la principale ressource, l'on note depuis plusieurs années une orientation vers les secteurs industriels et tertiaires (commerces, bureaux, services). Certes celle-ci peut paraître encore insuffisante, mais de nombreuses possibilités existent actuellement.

A la Guerche, sur la zone industrielle déjà partiellement occupée, 6 hectares sont encore disponibles. De gros efforts en faveur du logement permettent actuellement la construction d'une 3ème tranche de 39 logements H.L.M., tandis qu'un lotissement communal de 46 lots vient d'être aménagé. Un complexe sportif de plein air vient d'être entièrement refait avec 2 terrains de football, 1 terrain de volley,



charpente - menuiserie - bois
charpente industrialisée
construction de chalets bois

DIGEON

Zone industrielle
35 - **CHATEAUBOURG** — Tél. (99) **00.31.29**

Société du
Garage GENDRY

Rocade de l'Avenir
35500 - VITRÉ

Tél. (99) 75.00.57

Télex : 950413

concessionnaire
des automobiles
PEUGEOT

Pour construire
en
toute sécurité
adressez-vous à :

Roiné

MAISONS TRADITIONNELLES

HANGARS AGRICOLES

BÂTIMENTS D'ELEVAGE

ARGENTRE DU-PLESSIS

35370

Tél. 49.61.40

ECLAIR
VETEMENT
*
Place du Marchix
*
VITRE

Tél. 75.02.87

VIANDE
EN GROS ET DEMI-GROS



Porc et Charcuterie Janzéenne

S. B. V.

Tél. 47.04.64.
FABRICATION ARTISANALE

G. BIGNON et Fils
35150 JANZÉ - Tél. 47.03.37

F. VÉTIER
35150 JANZÉ - Tél. 47.01.28

LA
SOFREL
PROTEGE VOTRE
BANQUE
POURQUOI PAS VOTRE
HABITATION
OU VOTRE
COMMERCE

ETUDES GRATUITES SUR DEMANDE

Le Plessis 35770 VERN
Tél. 55.72.07.

« AU LION DE FAIENCE »

— M. Dufeu —

25, rue Duguesclin
VITRE - Tél. 75.04.80.

Cadeaux - Faïence
Porcelaine - Souvenirs

Pour créer... transformer... planter...
faire entretenir votre Jardin d'Agrément

Bertrand GIBAUD

est à votre disposition
pour vous étudier et vous fournir
Plans et Devis pour
- TOUTES PLANTATIONS
- TOUS MATÉRIAUX (Sablage, etc...)
- TOUS MATÉRIELS (Motoculteur...)

Saint-MELAINE
35220 CHATEAUBOURG
Tél : (99) 00.32.40



Studio Malle

De nombreuses communes, telle La Fuerche de Bretagne, possèdent des églises de grande valeur architecturale.

un plateau d'athlétisme et 2 courts de tennis. Une piscine couverte sera terminée d'ici quelques mois.

Un hôpital rural avec maternité ainsi qu'une clinique chirurgicale sont ouvertes à la population du secteur et des cantons voisins. Au point de vue du tourisme, la Seiche qui traverse le canton, ainsi que de nombreux plans d'eau sont très fréquentés par les pêcheurs et les amoureux de la nature sont très attirés par la magnifique forêt de La Guerche-Rannée.

Parmis les autres communes du canton : Bais, Rannée, Moutiers, Visseiche, Moulins situées sur des axes routiers importants présentent elles aussi, des possibilités importantes et pourraient permettre des implantations créatrices d'emplois et attirer des citadins avides d'une vie calme et naturelle.

JANZÉ



Jean-Marie LACIRE
Conseiller général

Le canton de Janzé, situé au sud-est de Rennes, comprend 6 communes : Janzé, chef lieu, Amanlis, Brie, Corps-nuds, Piré-sur-Seiche et Boisrudan. Ces communes totalisent 9974 hab. au dernier recensement (soit une diminution de 180 par rapport à 1968).

Agriculture : l'économie de la région est basée sur les productions laitières, porcines et céréales. Depuis le remembrement qui est déjà réalisé dans 4 communes, on peut noter une nette amélioration des conditions d'exploitation.

Industrie : Il existe à Janzé : 1 abattoir de volailles, 3 fabriques d'aliments du bétail, 2 moulins, 1 usine de déshydratation, un atelier de matériel électronique, une usine de plastiques.

Artisanat : Une zone d'implantation de 13 ha est en préparation (dont 5 seront distribués cette année). Les artisans exercent dans la construction, le sanitaire, l'entretien et la réparation de matériel agricole.

Commerce : L'activité commerciale est vivante dans le canton : à Janzé, les 2 foires annuelles (avril et octobre) et la quinzaine commerciale organisée par l'Union des Commerçants (créée en 1955) remportent des succès croissants.

Logement : En dehors des lotissements existants, 36 pavillons H.L.M. vont être construits à Janzé. Par ailleurs, une cité d'accueil fonctionne à Amanlis.

Education : A Janzé : 1 C.E.S., 1 C.E.G., des écoles primaires, 2 maternelles, 1 institut rural. Dans le reste du canton, des écoles primaires.

Tertiaire : Médecins, pharmaciens, vétérinaires, kinésithérapeutes, infirmières, notaires, banques...

Santé : A Janzé : Un hôpital rural (40 lits + 150 d'hospice).

A Corps-Nuds, un hospice.

Equipement : Téléphone automatique, adduction d'eau dans toutes les agglomérations et programmes d'extension en milieu rural.
Assainissement : réalisé à Janzé, en projet dans les autres communes.
Communications : routes départementales est-ouest en direction de Rennes et nord-sud de Vitré, Bain de Bretagne.
S.N.C.F. 6 navettes journalières Rennes-Châteaubriand.

Activités sportives : Dans toutes les communes, il existe un club sportif et un stade. A Janzé, une salle omni-sports est mise à la disposition des sociétés sportives : basket, tennis, volley, etc...

Activités culturelles : Plusieurs sociétés offrent une formation musicale à ceux qui le désirent. Par ailleurs, un groupe de majorettes représente le canton dans les fêtes de la région. D'autres distractions : une chorale, deux bibliothèques, un foyer de jeunes, un cinéma, des groupes de théâtre, une troupe de scouts... A Corps-Nuds, une M.J.C.

3è. Age : des clubs fonctionnent dans plusieurs communes.

RETIERS

A la limite de 3 départements (Mayenne, Maine et Loire et Atlantique), le canton de Retiers est le plus au sud des 7 cantons qui forment le pays de Vitré.

Siège d'une importante industrie alimentaire, il cherche à diversifier ses activités économiques... A proximité de Rennes, Nantes et Angers, bien desservi par le chemin de fer, ayant des routes agréables et rapides vers Rennes, Angers, Vitré en Nantes, c'est un lieu d'implantation très intéressant. L'espoir de tous les élus est la création d'emplois... afin de pouvoir satisfaire ceux qui désirent travailler et vivre dans leur commune.



André EGU
Conseiller général

Les relations avec la Mayenne et le Maine et Loire sont peu développées ; les frontières naturelles constituées par les forêts de la Guerche et d'Araize en sont, semble-t-il, les raisons importantes. Cependant, le sud du canton est attiré par Châteaubriant, pour des intérêts scolaires et commerciaux.

Les cantons de Janzé, La Guerche et Retiers sont réunis dans un P.A.R. (Plan d'Aménagement Rural), qui leur permet à partir de documents d'orientation solides de mieux prévoir leur développement. Ils travaillent ensemble au sein de l'A.R.I.C. (Association Régionale d'Information Communale) et lancent une opération originale, à partir d'un montage magnétoscope sur la vie des 3 cantons, avec l'association « recherches et études audio-visuelles » et l'association « Culture et promotion d'Armorique ». Cette opération a pour but d'informer tous ceux qui font la vie des cantons afin de les aider à participer à leur animation.

Une des forces du canton est la mentalité et la motivation de sa population accueillante et

L'ÉLECTRO - RADIO
7 et 9, Rue Notre-Dame
(Face Pl. du Marchix)
35 - VITRÉ Tél. 75.04.15

ANDRE LETEISSIER

RADIO-ÉLECTRICIEN DIPLÔMÉ
RADIO - TÉLÉVISION
MÉNAGER
LUMINAIRES
Installations - Services
après vente spécialisés

dynamique (c'est la plus jeune agriculture de la région). Elle regarde l'avenir avec espérance et sait que le devenir des cantons dépend d'abord de sa volonté à elle.

Les élus prennent de plus en plus conscience de l'entité cantonale ; ils vont créer un S.I.V.O.M. pour réaliser certains aménagements importants. Déjà, le canton étudie, pour améliorer son potentiel touristique et agricole, un plan d'aménagement de l'espace, pour la mise en valeur de ses sites, la préservation du milieu naturel, le maintien des sentiers pédestres et équestres... dans le cadre du remembrement. Il prévoit aussi un plan d'aménagement foncier pour les zones d'habitation et d'activité.

Les atouts touristiques, facteurs de développement : ce sont des étangs (Marcillé-Robert, la Rigodière, l'Etang des forges de Martigné, le lac des Mottes), des forêts (du Theil et d'Araize) et surtout la « Roche aux fées », célèbre monument mégalithique, un des plus importants d'Europe, qui voit chaque année des visiteurs de tous pays.

VITRÉ - EST



Alexis MEHAIGNERIE
Conseiller général

La canton de Vitré-Est est à la fois un canton urbain et rural. Il comprend 9 communes rurales totalisant près de 7000 hab. et un peu plus pour Vitré-ville et campagne.

L'activité des communes rurales est surtout l'agriculture, orientée principalement vers la production laitière et porcine. Elle a participé au développement global de la région par les investissements réalisés tant sur le plan de l'habitat que sur celui de la création de bâtiments d'exploitation et l'utilisation d'un matériel moderne.

Ces communes sont bien équipées en téléphone ; tous les foyers sont desservis en eau potable : le nouveau captage de Princé permettra de satisfaire les besoins jusqu'en 1980.

La vie rurale est encore assez développée grâce au travail des artisans locaux qui ont permis la création d'emplois.

Quant à l'activité industrielle, Vitré et, secondairement, Châtillon en Vendelais constituent les deux pôles. Leur développement n'a cependant pas permis de répondre aux aspirations des jeunes puisqu'entre 1968 et 1975 le bilan migratoire reste négatif (-450). Des 9 communes rurales, 2 seulement ont vu leur population progresser : Bolazé (+ 104), du fait de la construction de lotissements et la proximité de Vitré, et Châtillon en Vendelais (+ 81) du fait de la création d'emplois industriels.

A Vitré, c'est le canton-est qui a gagné le plus d'habitants, et ceci grâce à l'extension d'entreprises locales et la création d'emplois tertiaires. Cela a entraîné la construction d'habitations nouvelles dans les secteurs de la Barattière et de la Hedeyère.

Pour l'avenir, le SADU a identifié comme principaux objectifs :

— le maintien de la population sur place, ce qui implique une croissance économique et la création d'emplois.

— la protection de l'espace agricole et des sites.

— l'amélioration des conditions de vie.

Les moyens pour y parvenir seront :

— l'amélioration de l'axe routier Fougères-Vitré-Châteaubriand.

— le création d'un nouvel établissement d'enseignement technique et d'un nouvel hôpital à Vitré.

— la création d'une aire de services et d'un centre d'accueil sur la commune d'Erbrée, en bordure de l'autoroute conjointement au développement des sites et des loisirs de Châtillon en Vendelais, Montautour et de la vallée de la Vilaine.

VITRÉ - OUEST

Le canton Ouest de Vitré, à majorité rurale, comprend 12 communes rurales totalisant environ 6500 hab. et le secteur nord-Est de la ville de Vitré qui en totalise 5000.



M. PASQUET
Conseiller général

Voies : Ces communes sont reliées par les routes départementales Vitré-Fougères (178), Vitré-St Aubin du Cormier (777), Vitré-Janzé (777) et par la nationale Vitré-Châteaubourg (157).

Emploi : L'emploi est assuré par les artisans qui assurent dans les communes l'entretien du matériel agricole, par quelques entreprises du bâtiment, par une petite usine de préfabriqués à St Christophe des Bois, une usine de carrières d'ardoises et de fabrication de poudre d'adroises en expansion à St Aubin des Landes.

Sur Vitré, il y a plusieurs entreprises de bâtiment, la S.V.A. et les services publics.

Mais cela n'est pas suffisant :il faudrait l'implantation de petites et moyennes entreprises pour les jeunes venant des communes rurales. Les communes pourraient alors conserver une population désireuse de rester vivre au pays et accueillir ceux qui cherchent le calme de la nature et la joie de vivre.

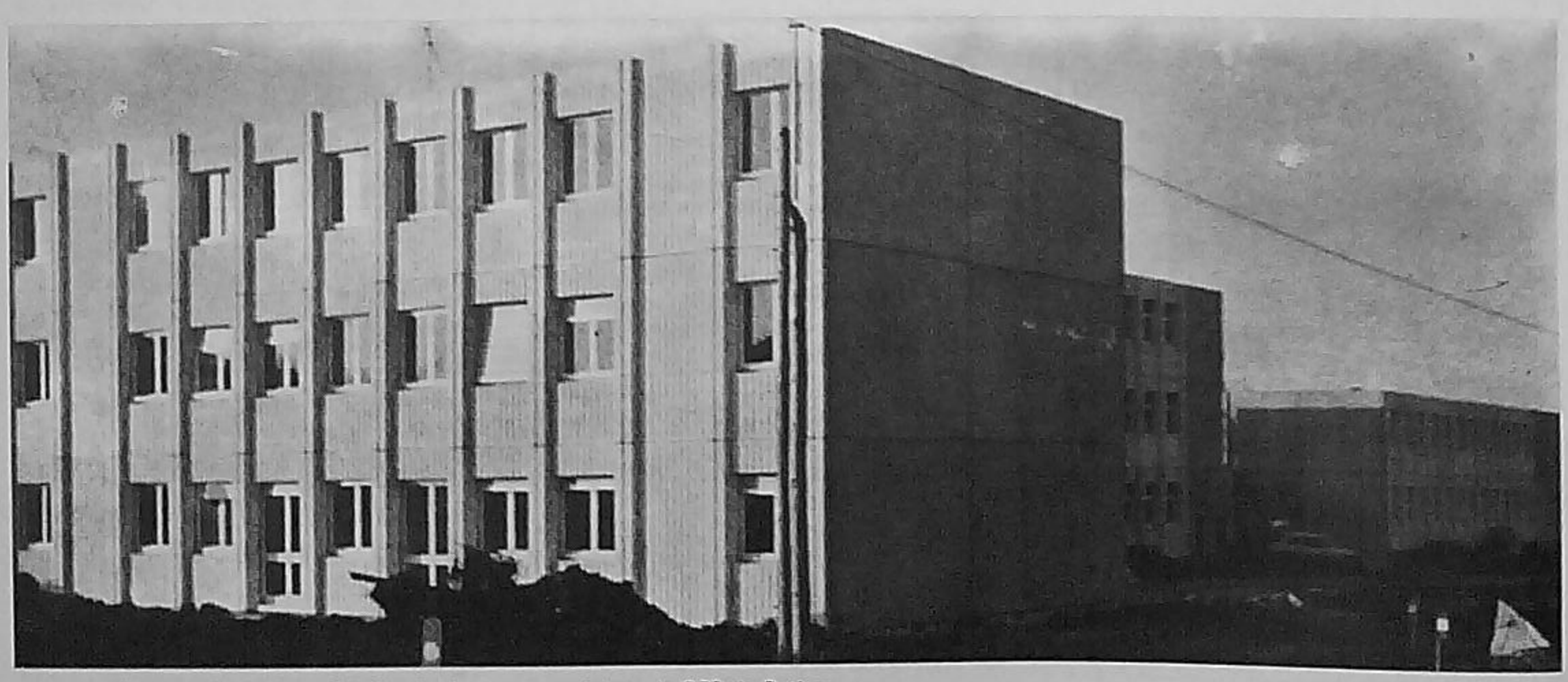
Lotissements : Plusieurs communes ont déjà réalisé avec succès des lotissements et d'autres projets sont en cours.

Téléphone : L'amélioration téléphonique s'est faite en deux opérations groupées sur le canton. Plus de 250 postes ont été installés sur les 12 communes du canton Ouest.

Education : Vitré reçoit chaque jour plus de 1300 élèves venant des communes des deux cantons. Les 12 communes du canton ouest sont desservies par 20 circuits de ramassage (600 élèves chaque jour).

Eau : L'alimentation en eau de ces communes est assurée par les syndicats d'eau du Val d'Izé et de Châteaubourg qui agrandissent les réseaux au fur et à mesure des crédits.

Assainissement : Certaines communes ont déposé des projets et c'est actuellement l'objectif des années à venir pour les communes d'une certaine importance.



Un exemple de la qualité des équipements scolaires : le CES de Retiers.

Sur le chemin de vos vacances...

Le pays de Vitré

Capitale du Vitréais, Vitré se présente à nous comme une ville reliant le passé au présent.

Edifiée, sur un éperon rocheux au-dessus de la Vilaine, avec ses rues moyennageuses, groupées autour de son château féodal, la Ville dispose d'un ensemble touristique de grande importance.

Vers 1060, succédant à un château en bois, le Seigneur de Vitré, Robert 1er, établit son château à l'emplacement actuel. Ouvrage militaire et de défense, sa construction s'étend jusqu'au 16è. siècle. Le logis seigneurial occupait tout le côté nord. Il a été détruit par un incendie accidentel en 1705. Une prison y a été construite en 1830, démolie en 1902 pour bâtir l'Hôtel de Ville.

Vitré avait un commerce très prospère aux XVè. et XVIè. siècles, les toiles de chanvre « canevas » étaient exportées dans les Flandres, en Angleterre et jusqu'en Espagne, aux Amériques et aux Indes, par des marchands groupés dans la puissante confrérie des marchands d'outre-mer fondée en 1473 et qui avait sa chapelle à l'église Notre Dame. De cette époque datent les très belles demeures et d'autres plus modestes en bois ou en pierre.

DES SITES ET DES MONUMENTS

Remarquablement situé, le Vitréais présente, à bien des égards, une image attachante implantée dans une région de polyculture riche et variée, qui a, en quelque sorte, façonné ses habitants. Nous ne manquerons pas de rendre visite au château des Rochers, demeure bretonne de Madame de Sévigné, de voir les vitraux de Louvigné de Bais de nombreux petits Manoirs, des églises comme celles de la Guerche de Bretagne, Champeau. Certains sites retiendront plus particulièrement l'attention, comme la Roche aux Fées, (momument mégalithique) Montautour, etc...

Dans la perspective d'un séjour prolongé le Pays de Vitré permet la voile sur le très beau plan d'eau de Chatillon en Vendelais, le tir au pigeon d'argile à Val d'Izé (fosse internationnale) le tir à la cible, équitation et promenades pédestres sur des sentiers balisés par le CNSGR.



Un des attraits du Pays de Vitré : le charme et le calme de ses rivières (Photo Gautier)

VITRÉ : VILLE - RELAIS

La table y est bonne, et Vitré mérité son renom de ville relais Paris-Bretagne. Nul doute, qu'après la mise en service de la voie rapide de Châteaubourg, on aimera venir y goûter la charme d'une ville accueillante et moderne, car là aussi Vitré a su s'orienter vers un commerce dynamique, Le S.I., dans un local récemment aménagé, renseigne et accueille chaque années de nombreux touristes. Il organise avec la collaboration du Musée et sous le contrôle de la Caisse Nationale des Monuments Historiques des visites conférences, qu'il est toujours possible de mettre sur pied, pour groupes hors saison.

Ainsi s'offre à vous sur le chemin des vacances, ou des loisirs l'avantage d'enrichir vos connaissances.

Y. GAUTIER
Président du
Syndicat d'Initiative

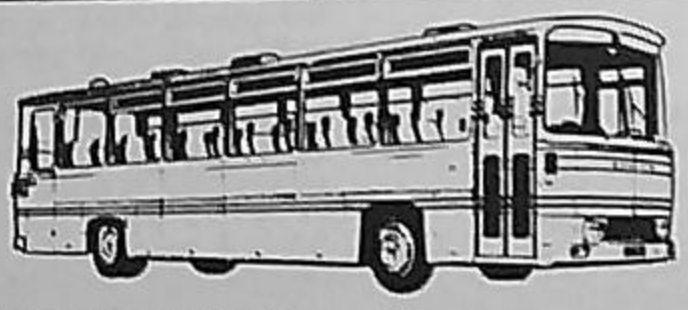
LELIÈVRE
ÉLECTRICITÉ

S.A.R.L.

maison fondée en 1906

26 et 28, rue St-Pierre
35150 JANZÉ - Tél. 47.00.67

ENTREPRISE - BÂTIMENT
INDUSTRIE - CHAUFFAGE
ELECTRIQUE -
ELECTRO-MENAGER-RADIO
TELEVISION - DISQUES
CHAÎNES HI-FI -
dépannages
toutes marques



* TAXI
* BUREAU DE VOYAGE
France et Etranger

CARS VITREENS

Henri SOURDIN

23, rue Duguesclin
35500 VITRE Tél. 75.15.67

Vitré et son pays :

Une histoire, des sites pittoresques et attachants...

Vitré, « la première ville de Bretagne en venant de Paris, est une digne entrée pour la province ».

Tous les jours, des visiteurs et des touristes reprennent à leur compte cette affirmation d'Ardouin-Dumazet, et repartent de Vitré surpris et émerveillés de son patrimoine archéologique.

Et cette position sur la frontière entre la France et le duché de Bretagne n'est pas étrangère à l'intérêt artistique de la ville.

En effet, Vitré s'appuie sur un château-fort, qui érigé au XIè siècle avec le système féodal, sera reconstruit au XIIIè siècle puis aux XIVè et XVè siècles.

Par un mariage, la baronnie de Vitré est réunie à Laval, de l'autre côté de la frontière. Favorisé par cette union, l'art français pénètrera largement à Vitré, et souvent de là en Bretagne.

Protégée par le château, la ville -telle que nous la voyons dans ses quartiers anciens- est construite par les riches marchands d'Outre-Mer qui exportent leurs toiles dans la Hanse, au Portugal et jusqu'aux Amériques. Des rues entières ont conservé leurs maisons anciennes à pans de bois, d'autres de larges trottoirs couverts par l'étage des maisons qui avancent sur porche et formaient galerie marchande.

LA PLACE DES LAITERIES BRIDEL DANS L'ECONOMIE DU PAYS DE VITRE

Fondée en 1848 à Martigné-Ferchaud, l'entreprise Bridel se limitait à l'origine à la collecte et au négoce du beurre fermier.

C'est surtout à partir de 1960 que la société connut une expansion spectaculaire : en effet, la collecte du lait ne dépassait pas 15 millions de litres/an et les effectifs se situaient autour de 200 personnes employées.

A partir de cette date, et compte tenu des modifications intervenues dans les livraisons de lait par les agriculteurs d'Ille et Vilaine, de Mayenne, de Maine et Loire et de Loire-Atlantique, la croissance ne devait plus s'arrêter. En 1975, la collecte atteint 450 millions de litres et les effectifs sont voisins de 1 600 personnes.

La société comporte 5 centres de collecte, dont 2 dans le Pays de Vitré (Balazé et Argentré du Plessis), les 3 autres étant 1 dans le sud-ouest du département à Lohéac, les 2 autres en Maine et Loire à Pouancé et Le Loroux Beconnais.

Quatre usines assurent la totalité des fabrications :

-*l'usine de Rétiers*, également siège social de l'entreprise, comporte une très importante fromagerie de pâte molle camembert, une caséinerie, un ensemble de tours de sèchage du lait ainsi qu'un atelier de fabrication d'aliments d'allaitement pour veaux, récemment modernisé.

-*l'usine de Martigné-Ferchaud* assume la fabrication du beurre et de la crème fraîche.

-*l'usine de L'Hermitage* est spécialisée dans le conditionnement du lait sous forme pasteurisée et stérilisée. Elle comporte également une fromagerie de camamberts.

-*l'usine de Vern/Seiche* est une petite fromagerie de camemberts.

Les produits ainsi fabriqués, vendus sous la marque Bridel pour la plus grande partie, sont distribués dans la région par le service de distribution de l'entreprise qui compte des dépôts à Rennes, St-Brieuc, Auray, Nantes, Angers, mais aussi sur l'ensemble du territoire naitonal et à l'exportation.

Parallèlement, la société s'est lancée dans le difficile domaine de la production de viandes. Pour satisfaire ses besoins commerciaux, elle a implanté à Châteaubriand un atelier de découpe étroitement lié à l'abattoir municipal.

Depuis très longtemps, l'entreprise a cherché à développer les rapports qui la lient aux producteurs qui lui font confiance. C'est ainsi que des « clubs » ont été créés en 1969, que des conseillers ont été mis à la disposition des éleveurs depuis 1969, qu'un journal technique est régulièrement remis aux producteurs, qu'un service d'achats de bêtes travaille au profit des éleveurs, etc...

Implantées pour une bonne part dans le Pays de Vitré, les laiteries Brides ont toujours maintenu leur centre de décision dans la région. Ayant créé plus de 1 000 emplois, (surtout en milieu rural) en 10 ans, elles ont également permis à de nombreux producteurs d'améliorer leurs revenus en se maintenant sur les exploitations. Cette amélioration (le montant des achats de lait en culture est en effet passé de 30 millions de francs en 64 à 400 millions en 75), a également permis un développement appréciable du commerce et de l'artisanat du Pays de Vitré. En ce sens, l'entreprise est un élément essentiel de l'économie de la région.

LE PAYS DE VITRE

Aux environs, le pays de Vitré étend son paysage bocager au doux relief, semé de petits manoirs et orné de sites comme Montautour sur son rocher ou Montreuil/sur Pérouse dans son vallon. Le bourg de Champeaux est l'ancien « cloître » des chanoines qui desservaient la collégiale richement décorée par les seigneurs d'Espinay. Les vitraux des Louvigné-de-Bais gardent le souvenir des maîtres verriers vitréens, et les églises au Sud de Vitré ont été enrichies au XVIIè siècle d'une remarquable série de rétables de pierre. L'allée couverte de la Roche aux Fées est un monument mégalithique très connu.

MUSEE ET ANIMATIONS CULTURELLES

Le musée du Château de Vitré, fondé il y a un siècle par le célèbre historien Arthur de la Borderie, est entré résolument dans le mouvement d'animation culturelle.

Les salles sont peu à peu restaurées et aménagées pour servir de cadre à des expositions temporaires, ou à des présentations permanentes de collections restaurées et présentées avec un souci didactique auquel concourt l'audio-visuel.

Un mois d'animation, en 1974, patronné par les Affaires Culturelles, a largement associé la population et spécialement les jeunes à des activités de création artistique.

Le musée apporte son concours à la mise en valeur du patrimoine architectural et artistique de Vitré. Ainsi en est-il pour les visites commentées de la vieille ville organisées par le Syndicat d'initiative et patronnées par la Caisse Nationale des Monuments Historiques.

L'association des Amis de Vitré et du Pays de Vitré, qui sont aussi Amis du Musée, s'est donnée pour tâche d'aider à la mise en valeur artistique et culturelle. En liaison avec le Musée, elle organise des concerts, des conférences, excursions et visites archéologiques. Elle se réjouit de la création en cours d'un secteur sauvegardé dans la ville de Vitré, création qu'elle avait fixée parmi ses premiers objectifs.

Les Amis des Rochers-Sévigné, qui ont également leur siège au Musée, sont chargés depuis 1972 de la présentation et de l'animation de la résidence campagnarde de Mme. de Sévigné, où elle a écrit nombre de ses lettres. Des concerts et des soirées littéraires sont organisées chaque année.

Patrice Forget
Conservateur du musée du château de Vitré

L'Union commerciale de Vitré : présentation et objectifs

Trois ans d'existence seulement et déjà un long chemin parcouru.

Fondée en Octobre 1972 par une toute petite équipe de commerçants, les adhérents de l'Union de Commerce de Vitré, se retrouvaient 230, un an après.

Une modification des statuts, apportée en Janvier 1975, a permis à son Conseil d'Administration qui compte désormais 18 personnes de se structurer.

La multiplicité des tâches à accomplir a entraîné la création de commissions spécialisées qui travaillent sous le contrôle du Président et de son bureau.

L'Union de Commerce de Vitré a également adhéré à la Fédération des Unions de commerce de L'Ille et Vilaine (F.U.C.I.V.) avant de s'intéger dans la Fédération des Unions de commerce de Bretagne.

LA DEFENSE DES COMMERÇANTS

La défense des intérêts primordiaux du Commerce et des commerçants de Vitré continuera, dans ce cadre, à être assurée et défendue par l'Union de Commerce de Vitré.

L'organisation des promotions commerciales qui devront être en dehors de la traditionnelle et très importante quinzaine commerciale annuelle, multipliées en raison, d'une part des nouvelles concurrences quelquefois peu amères et d'autre part de la disparité du petit commerce de la ville, sera confiée à une Association sœur et qui pourra, de ce fait, lui consacrer toute son activité.



Photo Studio Noël

ENCORE BEAUCOUP A FAIRE

Tout cependant reste à faire : sauvegarde de la vieille ville par le maintien et l'intensification de son activité commerciale, réorganisation et déplacement éventuel du jour du marché hebdomadaire, concertation avec les chambres du commerce et des métiers (une permanence sera très prochainement organisée dans les locaux de l'Union de commerce de Vitré), aménagement de ces locaux, formation d'un personnel compétent, problèmes du stationnement, etc...

L'Union de Commerce de Vitré forte de l'adhésion de la quasi totalité des commerçants de la ville et bientôt du pays de Vitré, s'est donnée pour vocation de participer activement à la promotion des intérêts de ses mandants, agents déterminants de la croissance générale.

Entreprise Générale de Bâtiments

Maçonnerie - Béton Armé

SARL FOURREAU

La Petite Haye
Route de Laval

VITRÉ

Tél : 75.04.79

Fin du cahier spécial Pays de Vitré

Le premier doctorat en maçonnologie à l'Universié de Haute-Bretagne

L'Université de Haute-Bretagne est habilitée à préparer à un doctorat de 3ème cycle en Maçonnologie. Ce fait mérite d'être signalé parce qu'il est unique. Il faut surtout rendre hommage à Jacques Brengues sans qui cette unité de recherche n'eût pas vu le jour. La première thèse en maçonnologie est l'œuvre de François Labbé qui a obtenu pour son travail la mention *très bien*. Sa thèse apporte une démarche nouvelle dans l'analyse littéraire : comment appliquer le concept maçonnique à l'étude d'un siècle ? Incarner dans le cadre du roman le fait maçonnique était un travail de pionnier. François Labbé s'y est employé dans sa thèse intitulée : « *Le Message maçonnique en France au XVIIIème siècle. 1723-1771* ». La France apparaît comme le pays des messages maçonniques, car la France-maçonnerie est le réceptacle et le salut des groupes mal à l'aise, frustrés ou simplement frondeurs. Toutefois une certaine unité idéologique existe même si elle n'apparaît que comme « *le centre de l'union des inconciliables* ». C'est ainsi que l'on va de la tolérance à l'universalisme. L'influence maçonnique se retrouve un peu partout dans la vie intellectuelle au siècle des lumières. Elle va de Mozart à Houdon ou à Greuze ; elle est dans la littérature de Montesquieu à Duclos.

Il est certain que la Maçonnologie a beaucoup à nous apprendre tant sur le plan littéraire que sur celui des sciences humaines. Lier le développement de la Maçonnerie au XVIIIè. siècle et l'accélération de l'angoise équivaut peut-être à retrouver dans l'initiation un rituel oublié mais déposé - vivace toujours - dans la structure de l'inconscient collectif. L'initiation permet-elle d'échapper à l'angoisse ? Est-elle une acceptation consciente de l'échec qu'il faut accepter ? « *Le temple ne sera jamais achevé* », disent les Maçons. Sisyphe, de même, roule toujours son rocher.

Yannick PELLETIER

Kelc'h sevenadurel gwened

Le **Kelc'h Sevenadurel Gwened**, créé le 11 janvier 1973, se veut ouvert sur la vie d'aujourd'hui, les intérêts et les préoccupations des hommes de notre temps. Il n'en demande pas moins un éclairage au passé, afin de pouvoir mieux se situer dans le présent.

Il s'intéresse à la culture sous toutes ses formes, c'est-à-dire à tout ce qui touche à l'humain.

Il n'oppose pas la culture populaire à la culture savante, mais manifeste au contraire la volonté d'aborder quel sujet que ce soit dans une perspective globale d'enrichissement de tous.

Chaque mois est marqué par **une manifestation d'importance** demandant un gros effort d'organisation et un sérieux travail collectif.

Le jeudi, à 20 h 30, se tient la réunion ordinaire (conférence, débat, danse, chant, arts plastiques, etc....).

Chaque dimanche, cours de flûte, bombarde, cornemuse.

Par ailleurs, des **groupes d'études** fonctionnent selon leur rythme propre, suivant le thème et les modalités de travail adoptés par les participants.

Un **cours public de breton** est donné **chaque mardi**, à 20 h. 30 à l'Ecole Normale de Garçons, pendant la période scolaire.

Pour prendre contact, s'adresser au local du **K. S. G.**, sous-sol de la Bourse du Travail, rue des Tribunaux, VANNES.

Faut-il que la terre meurre?



Notre Bretagne intérieure est parsemée d'anciennes fermes - gentilhommières, méprisées de longue date, abandonnées depuis quelques lustres aux animaux (vaches et cochons) dont les toitures abîmées laissent pénétrer la pluie. Rien ne les défend plus. Leurs fenêtres n'ont plus de carreaux que les enfants ont fait voler en éclats. Il vous sera facile d'y entrer car les portes ferment mal.

- *« Ce sont des vieilleries »* dit le voisin. Si vous vous récriez que ces « vieilleries » ont de la beauté, sans vous croire vraiment, il en vient à vous avouer, tout de même, que bien des gens les viennent voir, mais que le propriétaire, jamais, ne les vendra.

Et pourtant un mur croûle, de la belle demeure: Et le reste suivra bientôt, transformant l'ensemble en un amas de ruines terreuses...

Quelle patience il vous faudra si vous recherchez le propriétaire. Vous devrez attendre qu'il revienne des champs, devant une maison banale dont les murs de pierre ont été, voici 20 ans, soigneusement enduits de ciment, une maison sans proportions et sans allure, dépouillée de confort autant que de caractère. Mais là, il se plait, notre bonhomme...

Vous pouvez formuler votre demande. Il répond :

-« Non, non, Kervégan n'est pas à vendre. Kervégan n'est pas à louer, pas plus que les dépendances. »

- « Mais la maison s'écroule... Pourquoi la laisser tomber en ruines ? Si vous ne voulez pas l'entretenir, vendez-la, louez-la... »

- *« Non, non, non »* Décidément, cette bouche maussade ne semble faite, en vérité, que pour la négation.

- « Mais il y a des gens qui souhaitent trouver des maisons à la campagne, qui en ont besoin : ils vous paieront un loyer. Quel dommage de laisser des maisons inutilisées quand des gens en ont besoin, quel dommage de les laisser s'écrouler... Une maison habitée est ouverte au soleil, aérée, entretenue... »

FORCE D'INERTIE

Peine perdue. Il n'y a rien à en tirer. Dans le village, plusieurs maisons agonisent, toitures percées, portes et fenêtres béantes. Les plus belles sont vendues au spéculateur de la pierre qui viendra, en son temps, chercher les entourages des portes, les niches intérieures, l'escalier de pierre, la cheminée. Il ne laissera qu'un tas de pierrailles de ce hameau magnifique, ayant eu la suprême habileté d'obtenir les plus belles pierres d'une maison encore habitée dont il a payé, en remplacement, les linteaux de ciment...

Une charmante chapelle pare le village, jadis prospère, et qui porte la marque d'un marquis breton, bien connu dans l'histoire. Ses habitants actuels possèdent, ailleurs, d'autres maisons dont ils ne font rien, dont ils ne veulent rien faire, dont ils semblent attendre, patiemment, l'effondrement. On dirait qu'ils ont peur d'habiter l'ancien manoir puisque, pour leur abri personnel, ils ont choisi le penty.

Je ne vous dirai pas le nom de ce village, ni le nom de ces paysans, mes compatriotes et contemporrains, dont je ne m'explique pas la singulière manière d'agir, ou plutôt, de ne pas agir...

Car devant les jeunes gens instruits, cultivés, qui voulaient retrouver leurs racines et la Terre-Mère, les saisons merveilleuses dispensatrices d'équilibre, j'avais honte de leur égoïsme, j'avais honte de leur comportement. Que pensaient-ils, ces paysans ?

« Ah oui, ces jeunes de la ville désiraient une maison, la solitude, cultiver un jardin. Des fous. Il faut être fou pour fuir la ville et ses facilités : on n'y souffre pas du froid, du vent, de la pluie. Pas de lutte contre les éléments. Du travail à heure fixe. Les commerçants juste à côté ; pas à des kilomètres. Ah ! la belle vie... Ils sont des fous à lier qui veulent reprendre la bêche, vous entendez bien, la bêche. Pas le tracteur, et tout ce qui s'ensuit. Non, la bêche. Eh bien non ! Ils n'auront pas la maison (la ruine magnifique) - Bon débarras pour celle-là qui tombe enfin - ni la dépendance en bon état, ni les 1 000 m2 qui leur fourniraient des légumes... Des légumes, va-t-en voir avec leur tête de gars instruit, des légumes qu'ils veulent faire pousser au bout de la bêche, non et non et non. Chacun à sa place, en ce monde. »

CHACUN A SA PLACE. EN CE MONDE...

Chacun à sa place, en ce monde. Tant pis pour le jeune intellectuel harassé d'études, ou chômeur, qui a besoin d'espace, de grand air et d'équilibre autant que de pain, tant pis pour lui qui se cramponne à l'espoir de la terre comme à sa dernière planche de salut... Tant pis pour le garçon qui est de ce pays, mais qui a commis le crime d'être né à la ville, d'un père qui n'a pas gratté la terre, plus coupable encore de vouloir la retrouver, la palper, la travailler quand elle n'est plus de sa famille.

Depuis quelque temps, j'en vois passer, de ces garçons. On leur refuse leur chance, on les rejette comme des pestiférés ; on ne veut pas de leur argent, et surtout pas de leur voisinage. Les ruraux se méfient. Ils ne croient pas à leur retour à la terre parce que certains d'entre eux abandonnent et que leurs méthodes sont différentes des leurs. Pourtant n'en resterait-il qu'un sur dix, le jeu ne mérite-t-il pas d'être joué Personne n'est perdant.

AUTO-DESTRUCTION

Non Kervégan ne sera pas sauvé. Son propriétaire, dirait-on, se réjouit de le voir croûler, disparaître comme tout ce qui doit être oublié. On lui a appris à mépriser ce qui vient des Anciens, trop fiers et libres d'idées. Il se complait dans sa défaite, dans son impuissance et il ne veut rien d'autre. Cela est dans l'ordre et ne doit pas être contrarié. Quant à ce marmouset qui refuse la ville, pour l'avoir trop connue, qu'il y retourne, il n'a pas d'autre place en ce monde bien fait. Et la terre ? Oh ! la terre, bientôt on s'en passera. Et pas trop tôt, depuis qu'on s'échine dessus... Eh oui, avec les maisons anciennes, avec les souvenirs, et *d'une chimie imposée*, la Terre mourra !

Est-il possible de sauver quelque chose d'un peuple qui prend plaisir à voir s'effondrer les plus belles de ses maisons, de ses chapelles.

Est-il possible de sauver un peuple qui repousse sa jeunesse, qui l'écarte, sadiquement, de ce qu'elle sent être nécessaire à son équilibre ?

Est-il possible de le sauver quand il se détruit lui-même ?

Edith Perennou

GUIDE TOURISTIQUE DES PAYS DE

VANNES ET AURAY

Envoi contre 5 f pour frais à SOPEL, BP 540, St-Brieuc - CCP 2319 14 P Nantes.

Une opération pilote dans le pays de Lamballe

Pour montrer que notre campagne contre la puanteur et l'enlaidissement qui menacent la milieu rural breton est objective, nous la commençons par un exemple d'action positive...

Au cours des années 1960, l'élevage intensif a pris, dans le pays de Lamballe, un développement considérable. Des cultivateurs dynamiques ont su mettre en place des groupements économiques efficaces dont l'action a permis à beaucoup, parmi lesquels de nombreux jeunes, de « démarrer », d'augmenter leurs productions. Cette petite région se place aujourd'hui au tout premier rang, en Europe, pour la production porcine, et les productions bovines et avicoles ont aussi connu une croissance importante.

Cette intensification rapide des productions animales a d'ailleurs entraîné une croissance économique et de nombreuses créations d'emploi, en premier lieu dans les entreprises se rattachant à l'élevage, en amont ou en aval, mais aussi dans toutes les activités artisanales et commerciales.

Arrivés à ce point, de nombreux éleveurs ont éprouvé la nécessité d'améliorer leur cadre de vie, d'embellir les abords de leur maison d'habitation, puis de leur exploitation. Les groupements professionnels ont tenu à aider cette recherche et à amener leurs adhérents à prendre conscience de leur rôle dans la restructuration et l'amélioration du paysage rural.

Dans ce but le Comité de Développement Rural de la région de Lamballe, en collaboration avec la Fédération départementale des Coopératives et avec la Direction Départementale de l'Agriculture a lancé, par l'intermédiaire des coopératives agricoles de la région une action : « Amélioration de l'environnement ». L'Institut pour le développement forestier apporte son concours à cette action, en la personne de M. Guinaudeau, ingénieur, spécialiste national de l'étude des brise-vents, assisté de Mlle. Sabatier. Sept coopératives se sont associées à cette action : la Coopérative paysanne de la Bouillie, la C.O.O.P.E.R.L., la Coopérative d'Urne et Gouessant, et le G.C.P.P.L., de Lamballe, la Hunaudaye, de Plestan, la Coopérative de Bröons et la Côte d'Emeraude, de Plancoët.

Au cours d'une récente séance de travail au Centre de Promotion Agricole de Quintenic, les représentants de ces organismes ont mis au point le programme et le calendrier de cette réalisation.

L'amélioration du paysage rural doit comprendre, suivant les choix retenus par les participants à cette première journée de travail, quatre actions :

- *plantations autour des bâtiments d'exploitation*, afin d'une part de les protéger des vents, mais aussi de dissimuler ces bâtiments modernes, beaucoup moins en harmonie avec le paysage que nos murs en granit et nos toits en ardoises traditionnels, et aussi de limiter l'odeur désagréable du lisier.
- *création de rideaux d'arbres brise-vents* dont le but sera de recréer un maillage destiné à procurer un abri aux bestiaux, à limiter la force du vent, nuisible aux récoltes, et à éviter un dessèchement excessif. Afin de conserver l'harmonie de nos paysages et d'éviter une transformation du milieu écologique il sera fait appel, pour ces plantations, le plus souvent possible aux feuillus : châtaigners, merisiers, chênes, hêtres, etc... avec un sous-étage d'arbustes pour compléter l'action brise-vent des arbres de haute tige.
- *embellissement des abords* de l'habitation et de l'exploitation par la plantation d'arbres et arbustes.
- *encouragements au boisement* de tous les espaces incultes : bandes, taillis ou fourrés, fonds de prairies, etc...

Afin de donner à ces actions le maximum d'ampleur il a été décidé de mettre en place, dès l'hiver 1975-76, un certain nombre d'opérations-pilotes chez des volontaires recrutés par les coopératives participantes. Aussitôt cet appel lancé, de nombreux candidats se sont manifestés, et soixante-quinze d'entre eux ont été retenus.

Soixante-quinze exploitations de la région Nord-Est des Côtes-du-Nord vont donc être aménagées suivant un plan d'embellissement rationnel. Elles fourniront autant de références et d'exemples, présentant des variantes aussi nombreuses que possible, qui permettront de lancer au cours des années prochaines une campagne pour les plantations et pour l'embellissement du maximum d'exploitations.

A cet effet un technicien de l'Institut pour le développement forestier se rendra dans chacune des exploitations choisies afin de mettre au point, en accord avec les cultivateurs - et avec leurs épouses - le programme de plantation, en tenant compte des conditions particulières à chaque réalisation.

Les 5 et 6 décembre une soixantaine de ces exploitants ont participé à un voyage de deux jours à travers le Finistère afin de visiter différentes réalisations d'embellissement, de brise-vents et de familiariser concrètement avec les espèces et variétés employées.

L'action entreprise par les animateurs des organisations agricoles de la région de Lamballe vient donc de prendre le départ. Souhaitons lui le succès entier qui entraînerait une amélioration sensible de l'environnement, des paysages et de la qualité de la vie pour tous les habitants des communes rurales de cette région.

Marcel Meslay

Le mois prochain, nous poursuivrons la publication de notre enquête contre les mauvaises odeurs et les atteintes à l'esthétique qui menacent certaines de nos campagnes. Continuez à nous envoyer des éléments d'information.

A Saint-Cast les jeunes prennent l'initiative

Créé pendant l'année 73-74, le Club « Jeunes et Nature » de Saint-Cast est un des 300 clubs de l'hexagone. Il dépend directement du Muséum national d'Histoire naturelle. Son secrétaire général a été pendant longtemps Jean-Patrick Le Duc, écologiste ; le Club de Saint-Cast a eu sa visite en mars 1974. En liaison étroite avec plusieurs autres clubs de la région, il est en relation permanente avec la Société Nationale de Protection de la Nature, avec la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne ainsi qu'avec le Groupement pour l'Etude et la Protection de la Nature en Baie de St-Brieuc.

Projets pour les mois à venir : - Nettoyage du petit bois servant d'Aviport - Aménagement d'une cabane et d'un coin « Nature » dans le bois de Matignon - Pose de nichoirs - Découverte des sites de Saint-Cast - Aménagement de nouveaux aviports - Week-ends en forêt de la Hunaudaye, dans le Parc d'Armorique, la Poterie, découverte du Méné - Campagne anti-zoos. Edition de tracts.

Projets à long terme : - Des prises de position, et peut-être une campagne d'information sur la chasse - Une campagne pour la conservation, dans certains lieux, des talus - L'étude d'un plan pour la création de réserves autour de Saint-Cast ainsi que pour la conservation de la Baie de la Fresnaye - Demander le reboisement sur les terrains du bord du littoral (environs du port St-Jean) - Défense du littoral (contre l'urbanisme sauvage qui ravage la région de Saint-Cast) - Conservation des sentiers de douaniers - Aménagement d'une ferme en « Centre-Nature ».

(Les Ecureuils, St-Cast)

Kerambigorn est sauvé

Saisi par l'Association pour la sauvegarde du Pays fouesnantais, le tribunal administratif de Rennes a annulé le permis de construire accordé le 16 juin 1975 par le Préfet du Finistère à la S.C.I. de Kerambigorn pour la construction de 73 logements dans ce beau site de Fouesnant.

Halte à la pollution !

Le problème de l'eau est très grave de même que celui des hépatites virales... que celui du cancer... Les médecins, à juste titre, sont inquiets.

Pour ceux qui s'intéressent particulièrement à la pollution, et d'une manière générale pour ceux qui désirent s'informer, le C.E.A.S. de Saint-Brieuc, 7, rue Jouallan, organise un week-end de formation aux problèmes de l'environnement (thème : l'eau) les 17 et 18 janvier, avec J. Cl. Pierre. Plusieurs week-ends sur d'autres problèmes suivront, de mois en mois. Le prochain stage sur l'eau se déroulera à la Maison familiale rurale de Loudéac.

Les assises de Kendalc'h à Nantes

Plus de 200 représentants de ses 160 groupes ont participé à Nantes aux Assises du Mouvement Kendalc'h, confédération culturelle regroupant le plus grand nombre de militants en Bretagne.

Les deux journées ont été bien remplies : le Samedi, les congressistes ont mis au point « *un mémento-guide du dirigeant de groupe* », esquissé les grandes orientations 1976, visité les hauts lieux de Nantes chargés de tant d'Histoire de Bretagne (Cour des Comptes, château, cathédrale, Hôtel de Ville arborant les couleurs de la Bretagne, etc...). La soirée a été meublée par un excellent montage audio-visuel rappelant l'appartenance de la Loire-Atlantique à la Bretagne et par un fest-noz rassemblant plus de 1.000 danseurs.

L'assemblée générale du dimanche a été préparée dès le matin par les travaux de 6 commission : Danses, Musique, Culture, Animations, Orientation 1976, Centres Culturels. Les rapports très denses ont été approuvés l'après-midi, certains suscitant des débats où la passion l'emportait parfois. Comment peut-il en être autrement dans l'enceinte d'une Confédération dont la finalité est la promotion d'une Culture bretonne, si méprisée par le Pouvoir central ? Les impatiences sont compréhensibles, surtout lorsqu'on s'exprime à Nantes, arrachée sournoisement à la Bretagne, malgré les avis majoritaires exprimés pour son maintien en Bretagne, lors de la consultation de 1968.

UN CONGRÈS DE L'OUVERTURE ET UNE AFFIRMATION DE L'APPARTENANCE BRETONNE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Le président Yvonig Gicquel devait conclure en exprimant sa confiance dans le dynamisme et le sérieux de Kendalc'h et en se félicitant du souci d'ouverture manifestée tout au long de ces 2 journées par les Congressistes : solidarité totale avec le mouvement culturel breton et ses revendications, soutien du thème mobilisateur retenu pour 1976 : « *La Loire-Atlantique en Bretagne* » (des action concrètes seront réalisées en 1976), orientations en faveur d'une relance de la régionalisation et l'obtention d'un réel pouvoir régional. Kendalc'h a accepté l'adhésion expérimentale de nombreux centres culturels bretons et de la troupe du « *Théâtre populaire de Bretagne* », montrant ainsi le grand intérêt porté aux expressions modernes de la culture bretonne. A l'issue de l'A.G. le nouveau Conseil d'administration élisait le burau suivant : Président : Yvonig Gicquel (Lorient), Vice-présidents : Pierre Roy (Rennes), Tugdual Kalvez (Vannes), Secrétaire général : André Hugo (Nantes), Trésorier : Joseph Pennec (Le Mans), représentant au bureau des émigrés (dont 30 groupes appartiennent à Kendalc'h).

La semaine culturelle et pédagogique d'Ar Falz à Nantes

L'événement le plus important sera ceraintement la venue de l'Occitan Robert Lafont, bien connu par ses ouvrages (*La Révolution Régionaliste*, chez Gallimar, etc) qui donnera une conférence débat sur « *Les minorités nationales et l'autogestion* », au Centre Jean Macé, rue Préfet-Bonnefoy, à 20 H.30. Ce thème intéressera ceux qui cherche une issue aux difficultés économiques de la Bretagne. Auparavant, Robert Lafont aura fait une autre conférence devant les étudiants de l'Institut de Géographie dont il est l'invité, sur le thème de l'aménagement du territoire et les minorités nationales. Ces deux conférences auront lieu le Jeudi 15 Janvier.

La section d'*Ar Falz* de Nantes veut en même temps animer le milieu scolaire et la vie culturelle publique. C'est ainsi que les montages de diapositives de Le Garrec seront projetés l'après-midi pour les scolaires et le mercredi soir au Centre Jean Macé (14 Janvier) et que les artistes de Nevenoé joueront dans les écoles avant de se produire pour le public nantais le Vendredi 16. Enfin le Samedi 17, à Basse-Indre, un grand Fest-Noz clôturera notre semaine et financera nos activités culturelles.

bretagne est poésie

Flash - Back

Je rêve de vous comme des terres (inconnues
Que j'explorais jadis à la démesure (de mes baisers
Et de la moiteur de nos corps dans (ces lits
Si différents d'Irlandes villageoises...

Une cloche qui sonne, puis deux, (c'est dimanche soir.
La dernière messe que murmure l'of- (ficiant de cette radio anglaise.
Gilbert O'Sullivan suspendu aux ef- (fluves pianesques d'un « nothing (rythmed » revient de loin.
Le soldat embarricadé derrière ses (murs de sable m'a oublié.
Il ne pointe plus sa mitrailleuse vers (moi, son bras est fatigué.
C'est dommage car ces idiots d'Irlandais (aux visages masqués vont l'ensabler (dans un gros « boum ».

La cire est rouge sur la table carrée.
Le désordre tabac y ravine des estuaires (crépuscules.
La lampe de chevet recule devant la nuit (et moi,
J'allume ma raison auc rêves qui me (poursuivent
Demain il serait trop tard
Ni rester, ni partir, être là partout, ne (rien comprendre
Vivre et survivre
Se battre parce qu'on n'y comprend rien
Quelle vie mes amis !
Au loin, Londonderry rougeoie.

MICHEL MORVAN

Et si de cet amour...

Bretagne que j'aime,
Il me va falloir t'inventer...

Bretagne, tu n'es plus la même
N'y a-t-il plus d'élan
Dans le cœur
Des hommes de tes contrées ?

Et je t'appellerai VIOLENCE
Bretagne qui fit l'ARMOR
Je t'ai nommé SOUFFRANCE
Puisque j'ai frôlé ton corps !

Bretagne, je t'apprendrai l'amour
Je te prendrai, comme on viole une (femme
Je t'aimerai et te grifferai, tour-à-tour,
Et si de cet amour,
Ne naît point un autre amour,
Que Dieu me damne !

J'aimerai le bras des menhirs de (CARNAC
Je lèverai les gisants des cloîtres (enlisés
Nous forcerons le Franc jusque dans (son bivouac de l'Elysée !

M.FOURNIS
(Breton émigré à Bordeaux)

"AL LIAMM"
(Directeur : Ronan Huon)
LA PLUS ANCIENNE REVUE CULTURELLE EN LANGUE BRETONNE (29e année)
Paraissant tous les deux mois sur 80 pages, sans interruption
Abonnement : 35 F - S. CHEREL 109, boulevard de Verdun, Rennes
C.C.P. 2184-34 Rennes
EDITIONS AL LIAMM
100 TITRES DES MEILLEURS ÉCRIVAINS BRETONS
— Demander le catalogue à R. Huon, 2, venelle Poulbriquen, Brest.

POUR MICHEL MOHRT LA LIBERTÉ EST UNE QUÊTE

Une Bretagne traditionnaliste où l'autonomisme flirte avec la religion : voilà hâtivement résumée la Bretagne de l'écrivain Michel Mohrt, originaire de Morlaix. Mais à qui voudrait saisir l'expression profonde, le climat de cette Bretagne dans les années 30, on devrait conseiller de lire Le Serviteur fidèle, La Prison maritime et Les Moyens du bord, les trois romans bretons de Michel Mohrt.

— Yannick Pelletier : « Vous faites dire à l'un de vos personnage : « La religion, ici comme ailleurs, est une cause d'abrutissement »...

— Michel Mohrt : La Bretagne, dans mon enfance, était appelée à juste titre « la terre des prêtres ». C'était une Bretagne presque médiévale. L'emprise de l'Eglise était très forte et les radicaux-socialistes n'avaient pas tout à fait tort de dire que les élections se faisaient dans le confessionnal... je suis né dans une famille catholique très pratiquante. Il existait une abondance de pardons, de processions : pour moi la religion c'est le chant. J'ai été bercé toute mon enfance par les chants liturgiques grégoriens et par les chants religieux bretons. Ces chants engendrent l'émotion. Le Dieu auquel on s'adresse par eux est un Dieu sensible au cœur. Je reste pris dans cette poésie de mon enfance...

PAS DRÔLE, JADIS, LA VIE AU COLLÈGE

— Y.P. : Le jeune héros de La Prison maritime *est, dites-vous,* « livré aux prêtres » : *votre position est très critique sur l'éducation apportée dans les colléges religieux...*

— M.M. : J'ai fait mes études au collège Saint-Louis de Brest où l'on menait une vie impensable aujourd'hui : réveil à 5 h.30, messe tous les jours, grand'messe et vêpres le dimanche... On ne peut que rester très marqué par une telle éducation. Ces collèges tiennent un peu du marchand de soupe et les professeurs n'étaient pas toujours très qualifiés. J'étais très malheureux en pension, car ma famille me manquait. Je ne garde pas un excellent souvenir du collège à trois exceptions près : un professeur d'histoire qui racontait admirablement les campagnes de Napoléon ; la rencontre de Jakez Riou ; enfin, mon professeur de philosophie qui était un prêtre remarquable et un excellent professeur. J'en ai fait Le grand Foc dans *La Prison maritime,* en lui ajoutant des idées autonomistes qu'il n'avait pas.



L'AUTONOMISME INTÉGRAL : UNE UTOPIE

— Y.P. : Nous voici donc arrivés au problème de l'autonomisme qui tient une place assez importante dans vos livres...

— M.M. : Je n'ai jamais été autonomiste et j'ai dû me documenter à ce sujet. Etant étudiant à Rennes, j'ai toutefois connu Mordrel et Debauvais. Mais je ne m'intéressais pas à ces questions. Je voulais écrire et la Bretagne m'apparaissait une limitation de mes ambitions, Je l'ai donc quittée mais non sans regrets.

— Y.P. : L'autonomisme, tel que vous le décrivez, apparaît comme une affaire de curés et d'illuminés ; toutefois, on ne ressent guère chez vous d'antipathie profonde à son égard...

— M.M. : L'autonomisme intégral m'apparaît comme une utopie. A l'époque, c'était un rêve pour horbereaux un peu oisifs, un rêve qui participait du « *catholique et breton toujours* ». Mais c'est un rêve qui a du panache et pour lequel des gens ont souffert et sont morts. Cela force le respect parce que toute cause qui a eu ses martyrs est une cause belle en soi.

— Y.P. : Vous liez autonomisme - pureté - goût des causes perdues...

— M.M. : La pureté est peut-être liée à la gratuité, elle-même rattachée à la quasi-incertitude du succès. *La Prison maritime* est un roman des causes perdues, sous la forme d'une attirance pour l'échec politique dans lequel on trouve presque sa raison d'être.

LA RECHERCHE D'UN PÈRE

— Y.P. : Il est un autre thème qui revient souvent dans votre œuvre : celui d'une recherche d'un « père » idéal, fort et actif...

— M.M. : J'aimais beaucoup mon père qui était un homme très cultivé. Je n'ai de souvenir de lui qu'en train de lire. Mais il n'avait aucune ambition et je lui en ai un peu voulu. Ai-je trouvé que ce père manquait un peu de caractère et souhaité quelqu'un qui eût sur moi une emprise plus forte ? C'est probable. Olivier de Kersangar et le Grand Foc sont des substituts paternels pour le jeune héros de *La Prison maritime.* Dans *Les Moyens du bord,* Xavier Lenfant en est un aussi. Mais dans ce livre, le problème des relations entre le père et son fils est un problème de silences, comme c'est très souvent le cas. Le père et le fils ne se rencontrent pas ; ils passent l'un à côté de l'autre sans que s'établisse un dialogue...

— Y.P. : Mer - Prison - Liberté : trois thèmes qui vous sont chers...

— M.M. : La mer symbolise la liberté illimitée à quoi s'oppose la prison. Le collège en est une, la bateau aussi et chacun est une prison pour soi-même. L'aspiration à la liberté est l'essence même de notre individu. La liberté est une quête. J'ai pu l'atteindre par l'imaginaire : être romancier, c'est être libre.

— Y.P. : N'est-ce pas se fuir et fuir les autres, le monde, selon ce que vous dites ?

— M.M. : Se fuir et se chercher. Le roman est un art très critique : il exige une recherche de soi-même afin de se connaître et se comprendre. Finalement, Malraux l'a dit assez bien : c'est transformer une expérience en conscience. »

Yannick Pelletier

Dominique Fernandez couronné pour son «Eisenstein »



Le Festival du cinéma qui vient d'avoir lieu à Paris a vu naître un prix destiné à récompenser un ouvrage littéraire consacré au septième art (1). Attribué pour la première fois, il est allé à Dominique Fernandez pour son livre *Eisenstein* (2). Ce livre fait suite à *L'Arbre jusqu'aux racines* où Dominique Fernandez illustrait le postulat fondamental de la psychobiobraphie qui veut que la vie privée de l'artiste ait des incidences sur son œuvre. Dans ce premier essai, la démonstration était magistrale pour Michel-Ange, convaincante pour Mozart, probante pour Proust, **Eisenstein** vient confirmer que l'arbre de la psychobiographie employée avec art peut être porteur des plus beaux fruits.

À travers son livre, Dominique Fernandez s'attache à retrouver le véritable Eisentein. La personnalité de l'auteur *d'Octobre*, du *Cuirassé Potemkine* ne se limite pas à celle trop évidente du cinéaste révolutionnaire. La technique du montage, l'utilisation savante des mouvements de foule ont d'autres raisons d'être que l'idéal socialiste ou la stricte observance des lignes directrices du prolet Kult. Mais en dépit des efforts du grand cinéaste russe pour s'imposer une efficace autocensure qui ne laissât rien paraître de ses obsessions, tous ses films révèlent à son insu les conflits intérieurs d'Eisentein. Se débarrasser du fardeau d'un père faible qui ne sut que trahir la Révolution par sa fuite en Allemagne, échapper à la suprématie contraignante d'une mère capricieuse, mais retrouver la protection maternelle à la faveur d'une plongée symbolique « dans le monde lointain de sa petite enfance » : autant d'obsessions qui font de l'œuvre d'Eisenstein une « biographie ininterrompue mais sous la forme d'une transposition grandiose qui est le contraire d'un aveu ».

La force persuasive des analyses de Dominique Fernandez ne nuit en rien à l'interprétation politique des films d'Eisenstein. L'art de l'auteur consiste à proposer une lecture, à entraîner l'adhésion de son lecteur tout en ne l'enfermant pas dans une vue théorique et exclusive. Mais surtout, il faut replacer *Eisenstein* dans l'ensemble d'une œuvre critique et romanesque, qui jouit d'une extraordinaire unité. C'est le propre de toutes les grandes œuvres...

Yannick PELLETIER

(1) Prix Jean Epstein. (2) Professeur à L'université de Haute-Bretagne. Prix Médicis 1974. Cf. Armor, n° 60.



DOCUMENTS

Dictionnaire des dynasties bourgeoises

Quand la Révolution mit fin à la puissance des aristocrates en France, les bourgeois, qui en furent les instigateurs, occupaient déjà maints leviers de commande dans les affaires. Leur rôle allait s'accroître démesurément au XIXè. siècle et, aujourd'hui, ils contrôlent toujours la plupart des grandes sociétés. « Les 200 familles », ce n'est pas un mythe : on les retrouve un peu partout, souvent d'origine israélite mais ayant su s'allier par le mariage aux grands noms de la société française, voire de la noblesse. On le voit bien dans le « *Dictionnaire des dynasties bourgeoises et du monde de affaires* » d'Henry Coston qui publie, en quelques centaines de notices, l'essentiel sur ceux qui tiennent les rènes en affaires et en politique, les deux étant fréquemment liées. Ainsi s'initie-t-on aux méandres de la grande bourgeoisie, des Vilgrain aux Schneider, en passant par les Peugeot, Wendel et autres Rothschild, sans oublier les Giscard devenus d'Estaing par décrets parus en juin 1922 et janvier 1923. C'est symptomatique sans doute : hormis Pierre de Calan, on ne rencontre pratiquement aucun Breton ici... (640 pages - 120 f. - *Edit. Alain Moreau*).

Le racisme de l'Etat d'Israël

C'est un universitaire juif, Israël Shahak, qui dresse ce réquisitoire contre le sionisme tel qu'il est devenu. Shahak, ancien déporté installé en Israël depuis 1945, croit à l'Etat hébraïque mais pas à celui que nous connaissons, impérialiste, dominateur, pratiquant la ségrégation, clérical à un degré intolérable. Président de la Ligue israélienne des Droits de l'homme et du citoyen, Shahak estime de son devoir de montrer « l'Etat » d'Israël tel qu'il est aujourd'hui et de dire ce qu'il devrait être, un pays où tous les habitants, arabes compris, puissent vivre sur un pied d'égalité. (*Ed. Guy Authier*).

Dien bien phu : l'affaire

Roger Delpey est un auteur de talent : il sait observer et il sait écrire. Cela devient rare. L'ennui, c'est qu'il ne voit qu'un côté du miroir, celui des exploiteurs. Sans doute, les documents qu'il présente ici sont-ils durs pour certains, mais le cours de l'Histoire était tracé : la France n'était pas chez elle en Indochine, pas plus qu'en Algérie. Elle n'avait qu'une obligation : s'en aller. Il eût mieux valu, assurément, qu'elle le fasse avant de faire tuer bêtement des milliers de jeunes gens. Mais Paris ne comprendra jamais rien à rien. (380 p. - *Edit. de la Pensée moderne*).

L'énigme des Andes

20 000 pierres gravées content la vie des hommes il y a 40 000 ans : un extraordinaire document présenté par Robert Charroux qui démontre que notre planète connut il y a fort longtemps des formes de vie remarquablement évoluées. très en avance sur celle que, par exemple, nous révèle le Moyen-âge. Il y a là des photographies aériennes qui inspirent de nombreuses hypothèses, tel cet insolite et gigantastique terrain d'atterrisage (?) préhistorique à la Nazca. Le Pérou n'a pas fini de nous rendre modestes... (395op. *Ed. Robert Laffont*).

La Bretagne et la France :

Le traité d'union de 1532

Par MICHEL DE MAUNY

200 pages - 36 F à adresser à : Sopel, BP 540, St-Brieuc - CCP 2319 14 P Nantes.

ARTS

Les heures de Rohan

constituent assurément un des chefs d'œuvre expressionnistes du XVè. siècle. C'est une puissante fresque dont la richesse et la variété sont mises au service de pieuses intentions : les évangiles, la vierge, les saints, la bible moralisée... Elles n'apportent pas, de ce fait, beaucoup d'informations sur la vie quotidienne de ce temps ; celle-ci n'est guère illustrée que dans la suite des morts et le calendrier. L'ouvrage est présenté et commenté d'une manière sobre par Millard Meiss et Marcel Thomas. Il faut souligner l'extraordinaire qualité de l'impression des couleurs : elle leur donne une curieuse impression de relief. (*Ed. Draeger* - Distr. *Vilo*).

REIMPRESSIONS

Laffitte : Saint-Brieuc et Brest

Experte en livres anciens et librairie, une marseillaise, Jeanne Laffitte, a créé il y a cinq les *Editions Laffitte Reprints* dont la vocation est de réimprimer des ouvrages devenus introuvables si ce n'est à prix très élevés. Elle répondait ainsi au vœu de nombreux bibliophiles. Cette maison comporte déjà 300 titres à son catalogue et en annonce 500 autres pour le mois à venir, tous appartenant à la « matière provinciale ». Chaque tirage est limité à 250 ou 300 exemplaires, ce qui conserve aux ouvrages un caractère de rareté cher aux collectionneurs ; l'impression est faite -en Suisse, ce qui est une assurance de qualité- par la technique offset qui permet une photographie strictement fidèle de l'édition originale à laquelle aucune transformation n'est apportée. Enfin, tous sont reliés élégamment.

La partie bretonne du catalogue est riche déjà de nombreux titres. Deux nouveaux viennent de sortir : la célèbre *Histoire de la ville de Saint-Brieuc* de Jules Lamare, réimpression de l'édition de 1884 (1 volume in-8 de 405 pages, 135 F.). Construite avec une grande clarté, jalonnée de résumés-synthèses à la fin de chaque chapitre, elle évoque avec beaucoup de vie l'évolution de la cité née de la foi du moine Brieuc dont on trouve ici une des meilleures évocations. On y apprend que c'est là, sous la Révolution, que se battit le dernier bastion des défenseurs de l'autonomie armoricaine.

La seconde réédition semble scientifique : pourtant *L'Histoire anecdotique de Brest à travers les rues*, de Louis Delourmel (réimpression de l'édition de 1922, 378 pages in 8, 125 F.) est puisée à source sûre, mais sa forme même est plus libre et la lecture fort attrayante : ainsi se divertit-on fort en lisant les excentricités de M. Paulin de la Poix, chevalier de Fréminville, retraité de la marine, qui aimait recevoir ses amis, dans son appartement de ce qui est aujourd'hui la rue Pasteur, accoutré en demoiselle froufroutante - ou encore le récit de cette « fête du saut à la mer » qui était une rude épreuve pour les jeunes mariés.

En vérité, l'éditrice marseillaise Jeanne Laffitte nous donne bien du plaisir avec ses retrouvailles de notre passé. Et elle donne aussi, sans le vouloir, une belle leçon d'initiative aux Bretons !

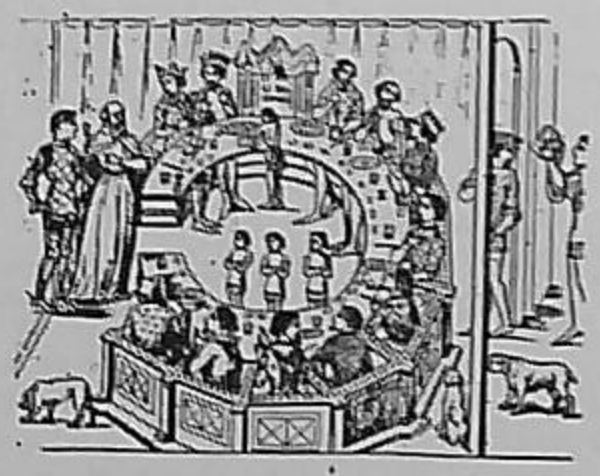
Yann Poilvet

Merlin et La Borderie chez A. Bellanger

Le libraire-éditeur nantais A Bellanger, dont le catalogue est bien garni, livre en réimpression deux « monuments » de la littérature bretonne : *Le testament de Merlin,* roman historique de Théophile Briant, dont la deuxième moûture s'enrichit de 110 gravures, et *l'Histoire de Bretagne* de La Borderie en six volumes, illustré des dessins et enluminures de 1482. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

Théophile BRIANT



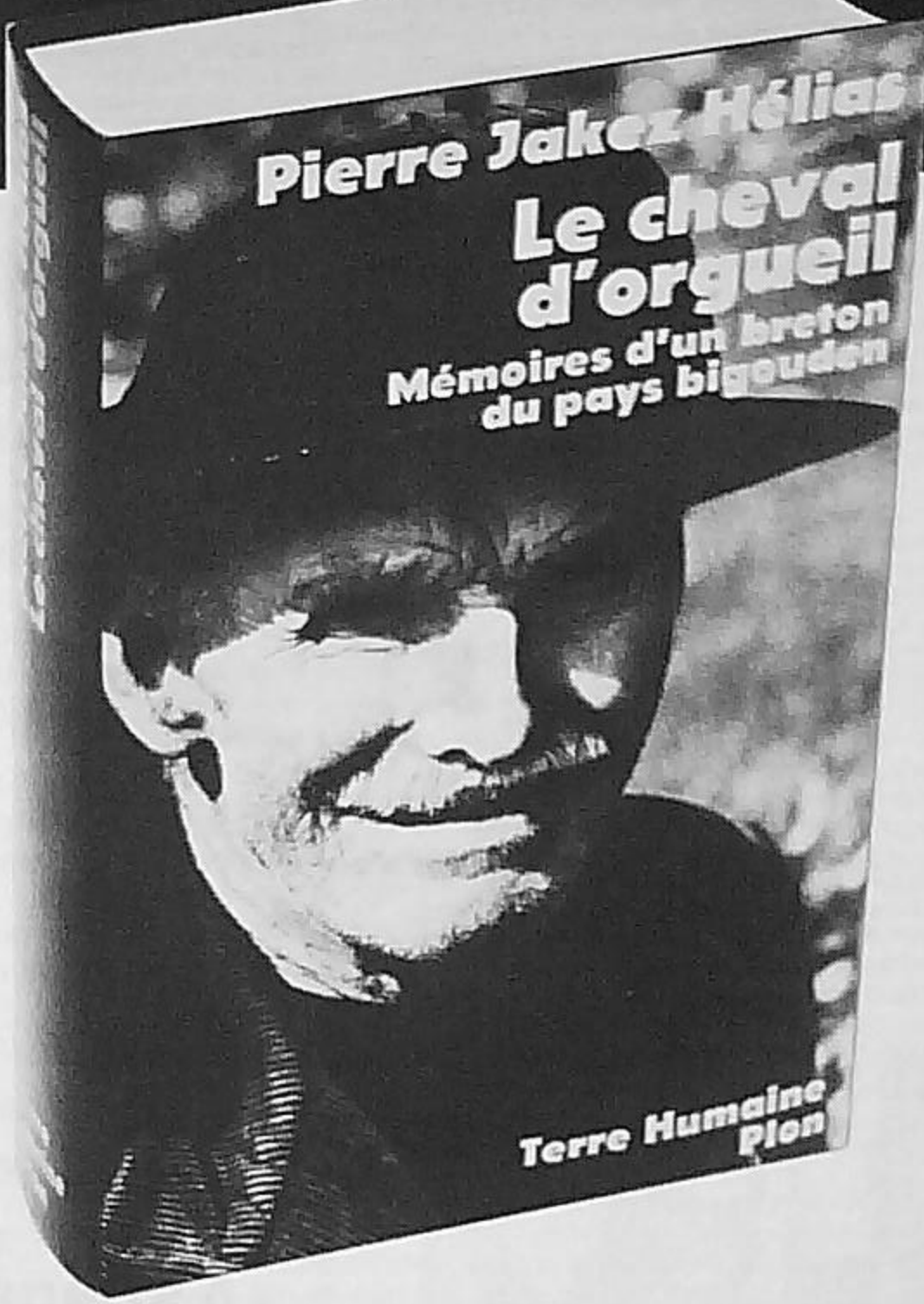


BELLANGER

Nouveautés chez Armor-diffusion

Armor-diffusion, qui est animée par M. Marchand, développe son département breton en collaboration avec les éditions de son groupe, les Presses de la Cité. Après la réédition de L'Armée de Bretagne et de L'Armée de chouans, de Camille le Mercier d'Erm, il assure la réimpression en texte intégral de l'Histoire de Bretagne de Durtelle de Saint Sauveur (Perrin) et sort Les Bonnets rouges dans la collection 10/18. Un livre sur la cuisine bretonne est également prévu (Solar) ainsi qu'un important ouvrage : Le défi armoricain. A l'étude enfin, Astérix traduit en langue bretonne.

150000 exemplaires
Un événement national



PIERRE JAKEZ HELIAS

le cheval d'orgueil

mémoires d'un breton du pays bigouden

"Je vous remercie de nous avoir donné ce livre, un livre de tendresse et d'amour... pour la première fois depuis huit ans, j'affirme que cet ouvrage est un chef-d'œuvre."
Jacques Chancel "Radioscopie"

"Nous sommes tous des bigoudens."
Jean Ferniot "Le Point"

"Quel dommage qu'on ne puisse donner le Goncourt qu'à un ouvrage d'imagination."
Bernard Clavel

PRIX AUJOURD'HUI 1975

PLON

COLLECTION "TERRE HUMAINE" DIRIGEE PAR JEAN MALAURIE

UNE NOUVELLE REVUE

« Bretagnes »

Bien présentée, caustique à souhait, la revue littéraire et politique « *Bretagnes* » que vient de créer Paol Keineg est « engagée » mais ouverte puiqu'elle présente une passionnante interview d'Olier Mordrel. « Notre tolérance sera à la mesure exacte de notre intransigeance » y précise-t-on sans détours. Au sommaire de ce n° 1, des poèmes de Keineg, Youenn Gwernig, René Abaléa, yvon Béguivin, un débat sur la littérature bretonne, des textes de J.M. Leduc, etc. (le n° 9 F. - Abonn. 40 F. - Impasse de la Fontaine au lait, Morlaix).

MARITIME

Les navires de guerre français

Francis Dousset illustre, dans son ouvrage « *les navires de guerre français de 1850 à nos jours* », l'étonnante évolution des bâtiments en un siècle et quart : le bois a définitivement disparu, la propulsion mécanique s'impose puis apparait la propulsion nucléaire, l'artillerie fait place aux torpilles. Symboliquement, l'ouvrage évolue entre deux dates : 1850, lancement du premier vaisseau mixte, le *Napoléon* - 1976, mise en chantier du *SNA 72*, premier sous-marin nucléaire d'attaque. Plus de 700 illustrations, souvent inédites, constituent une précieuse galerie où l'on retrouve avec quelque nostalgie les croiseurs à voile, les corvettes à cheminées, le modeste « gymnote », les premiers portes-avions (370 p. 210 f. *Editions de la Cité,* Brest).

Une femme à la mer

Le prix Drakkar, créé par les Parfums Guy Laroche, a été attribué à Christiane Baroche pour son recueil de nouvelles « les Feux du large » (*éd. Gallimard*). Ce sont de savoureuses et sensibles histoires qui illustrent les rapports complexes qui peuvent exister entre deux êtres sur une embarcation, mais c'est encore « les marins de la brume », une aventure à terre, haute en couleurs que j'ai préférée.



Christiane Baroche entourée de Guy Laroche et de J. P. Chaumont.

Les prix

Le prix Bretagne 1975 a été décerné à Eugène Guillevic pour l'ensemble de son œuvre.

Le grand prix de l'association des écrivains de l'ouest est allé à Josiane Duranteau pour son roman *La belle indienne* (Stock), le prix régional des écrivains de l'ouest à Blanche Depince pour *Au carillon de l'ouest*, le prix Korrigan à Jean Ollivier pour *Le Chaudron d'or* (Presses de la cité).

Le Bourg-de-Batz

Le Bourg-de-Batz (officiellement Batz-sur-mer) a une origine curieuse : il aurait été habité dans les temps anciens par une tribu de femmes venues de l'Italie centrale, prêtresses d'une religion cruelle qui refusait aux hommes l'accès des lieux et qui prescrivait un sanglant sacrifice une fois l'an. Par la suite, les traditions prêtèrent à plus d'amabilités ! Dans le livre de Renée Guillemin, on chemine à travers le passé et le présent d'une petite commune fière de son caractère typiquement breton (Editions des Paludiers, la Baule).

* *Trésors engloutis,* par André Lefèvre (dont c'est le 400è. livre !)- Royaume des pharaons, pays des Incas, pystère de Priam... des trésors demeurent cachés, légendaires ou rééls, depuis des siècles. Quelques uns sont évoqués ici pour les jeunes (*Touret*).

Le cheval d'orgueil : plus de 250 000 exemplaires !

Aux dernières nouvelles, le Cheval d'orgueil de Pierre-Jakez Helias aurait franchi le cap des 250 000 exemplaires : la vente a pulvérisé tous les records durant les fêtes de fin d'année. Rien que pour la Bretagne, 70 134 exemplaires avaient été vendus au 31 décembre. Sait-on qu'en mai 1975, lorsque fut fixé le tirage, à Jean Malaurie, directeur de la collection, qui souhaitait une sortie initiale à 6 000 exemplaires, le directeur des éditions rétorque : « on n'en vendra pas plus de 3 000 »...

* *Le jeune lion dort avec ses dents*, par Michel Lancelot - Un inventaire de la contre-culture (*Albin Michel*).

Théophile BRIAND

LE TESTAMENT DE MERLIN

Préface-clé de F. Gueriff

UN ROMAN HISTORIQUE EXCEPTIONNEL

MERLIN n'est plus seulement un enchanteur, c'est un personnage savant du 6è siècle placé à l'intersection du druidisme et du christianisme. Formé par les druides, réceptif aux préceptes d'amour du prophète d'Orient (le Christ), Merlin laisse planer 15 siècles de mystères au-dessus de Brocéliande, de Sein, de l'Armorique, de l'Ecosse et de l'Irlande.

Nous avons réuni pour la première fois 110 documents provenant des enluminures des manuscrits français du 12è au 15è siècles conservés dans les grandes bibliothèques.

Un volume grand in-huit, couverture illustrée de la harpe celtique et des deux guivres - 110 reproductions.

2ème édition : 96 f.

Il reste quelques exemplaires de la 1ère édition non illustrée à 48 f.

***A. BELLANGER**, 5, place du Bon-Pasteur - 44000 NANTES*

LA BORDERIE

HISTOIRE DE BRETAGNE

Nouvelle édition (6 volumes) illustrée des célèbres dessins et enluminures de 1482 du manuscrit de Le Baud conservé à la Bibliothèque nationale.

Souscription exceptionnelle : 800 F.

A parution, fin janvier : 950 F.

Conditions de paiement sur demande

***A. BELLANGER**, 5, place du Bon-Pasteur - 44000 NANTES*

CATALOGUES DE LIVRES ANCIENS SUR DEMANDE

de notre envoyé spécial dans le temps
Yvonig Gicquel

Le Combat des Trente

"Bois ton sang, Beaumanoir, la soif te passera..."

suite des précédents numéros

Les Bretons, face à cette muraille de fer, cherchent les points faibles ; Beaumanoir et quelques compagnons attaquent au centre ; d'autres, par un habile mouvement tournant, se portent aux deux extrémités de la ligne anglaise que les hommes de Crokart s'efforcent de tenir ; le combat est devenu si violent que les cliquetis des armes et les cris de douleur des combattants s'entendent à une lieue alentour. Du côté anglais, quatre sont tués (deux Anglais, un Allemand et le Breton d'Ardaine). Du côté Breton, Geofroi Poulart est tué, d'autres sont blessés, dont Beaumanoir ; épuisé de fatigue et de soif par la perte de son sang, il réclame à boire et provoque l'héroïque réponse de Geofroi du Bois:

« *Bois ton sang, Beaumanoir, la soif te passera* ».

Cette apostrophe fait bondir le capitaine Josselinais qui reprend le combat avec acharnement. Mais Crokart ordonne aux deux autres extrémités de sa ligne de bataille de se réunir en se recourbant l'une vers l'autre et en faisant face aux adversaires, de façon à former un hérisson ou un moncel, c'est-à-dire un bataillon carré, véritable tour vivante dont les murs, faits de combattants soudés ensemble, sont hérissés de piques, de haches et de faucharts. Les Anglais ainsi tassés, sont beaucoup moins exposés aux coups et fatiguent les Bretons.

Ces derniers vont-ils perdre, après avoir vaincu le chef ennemi ? Le découragement les gagne. L'un des leurs, Guillaume de Montauban, saute alors sur le dos de son cheval et le précipite sur le terrible rempart des piques anglaises, pendant que lui-même frappe sur les Anglais à grands coups de lance. Il réussit à traverser le bataillon adverse renversant sept ennemis. Ses compagnons s'enfoncent dans la trouée, bien décidés, cette fois, à en finir ; de nombreux Anglais sont tués ou blessés ; les autres, abasourdis par la témérité bretonne, demandent quartier et se laissent faire prisonniers.

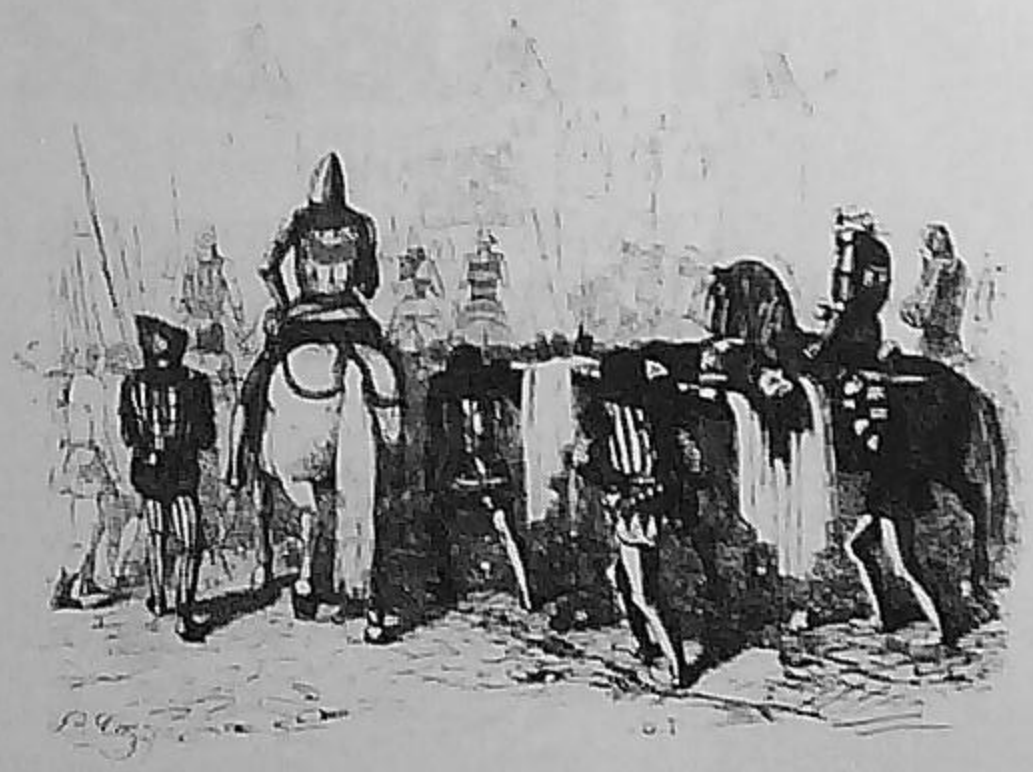
« *Depuis le point du jour, ils combattirent jusqu'à midi ; depuis midi jusqu'à la nuit, ils combattirent les Anglais...*

... — *Dis-moi, dis-moi, mon écuyer, combien en reste-t-il encore ?*

— *Seigneur, je vais vous le dire : un, deux, trois, quatre, cinq, six.*

— *Ceux-ci auront la vie sauve, mais ils paieront cent sous d'or, cent sous d'or brillant chacun, pour les charges de ce pays.* »

Ainsi se termine ce fameux « combat des Trente », « *un moult haut, un moult merveilleux fait d'armes, qu'on ne doit mie oublier* ».



Le retour des Trente à Josselin

Cette éclatante péripétie de la guerre de succession de Bretagne va-t-elle redonner du courage au parti de Blois, bien affaibli ces derniers temps ? Dans cette guerre dite « *des deux Jeanne* », de quel côté sont les « bons » Bretons ? Sont-ce les Franco-Bretons, sont-ce les Anglo-Bretons ? Traitres, certains Bretons ? Mais par rapport à qui ? Et lesquels ? Sont-ce ceux de Montfort pour s'être alliés à l'Angleterre ? Sont-ce ceux de Jeanne de Penthièvre, alliée du roi de France ? N'oublions pas que, depuis deux siècles, la politique bretonne n'a été qu'un jeu subtil d'équilibre entre la France et l'Angleterre qui, cette fois encore, entendent, toutes les deux, mettre à profit, pour elles-mêmes, les difficultés intérieures bretonnes.

Comme dans toute guerre, au surplus civile, les « Bons » ne seront-ils pas tout simplement les vainqueurs et les « Mauvais », les vaincus ? Sur le plan strictement économique cependant, la guerre ne renforcera-t-elle pas les liens de la Bretagne avec l'Angleterre ?

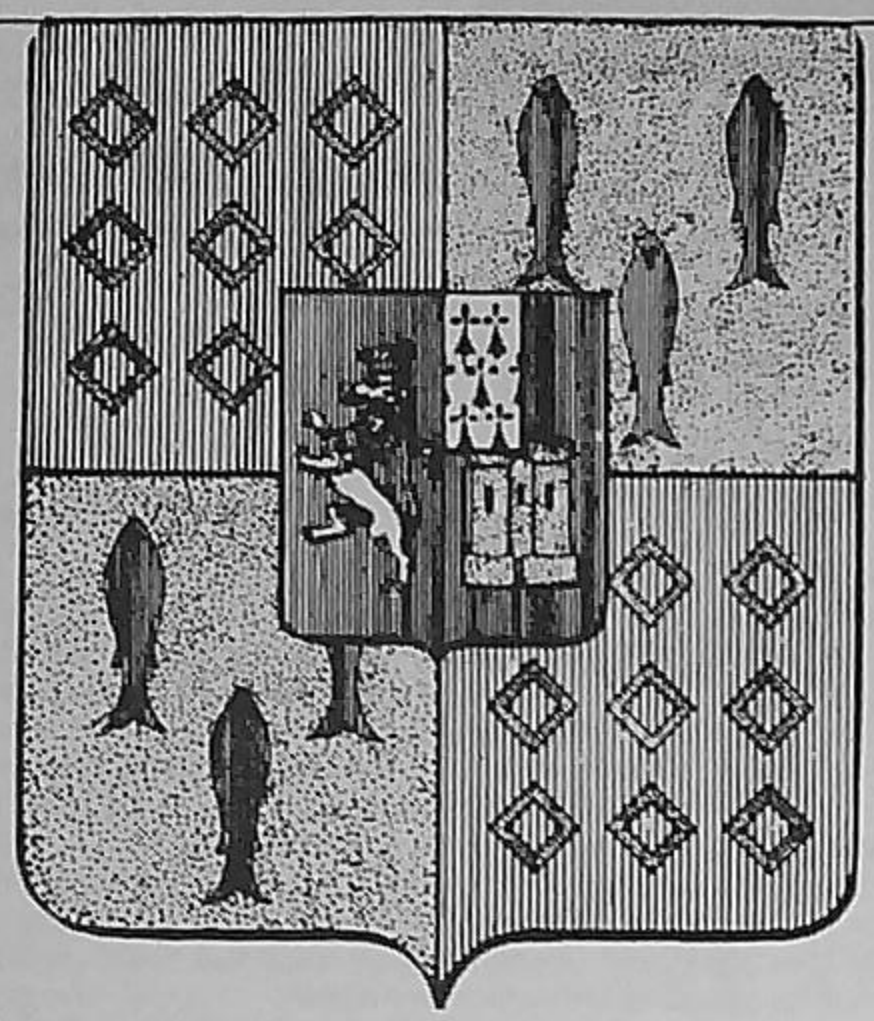
LA POURSUITE DE LA GUERRE, UN RISQUE POUR LA PROSPÉRITÉ BRETONNE.

En 1341, lors de la disparition, sans héritier direct, du duc Jean 3, il est vrai que la Bretagne était sous l'influence politique incontestée du royaume de France. Les marques sont évidentes : formation et façon de pensée des élites, organisation administrative, influence du clergé et de la haute noblesse. Certes, les mutations économiques amorcées, au début du 14è siècle, par la Bretagne, lui maintiennent une certaine originalité et une ouverture vers la mer dont en priorité vers l'Angleterre ; un nombre important de Bretons s'intéresse au négoce maritime. Les relations de la Bretagne avec l'extérieur ne sont plus uniquement fondées sur des rapports de droit ou des appétits féodaux, mais aussi sur des intérêts économiques naissants ; ainsi, dans les premières décennies du 14è siècle, les navires bretons commencent à fréquenter les ports anglais, y apportent régulièrement du sel et des toiles fabriquées en Bretagne ; toiles de chanvre, toiles à voile, toiles d'emballage, toiles à vêtements, toiles à drap, etc... la diversité est grande. Des villes côtières comme Morlaix, ou intérieures comme Josselin, commencent à s'enrichir.

Les tribulations de cette guerre de succession qui, depuis dix ans, n'en finit plus, conjuguées avec les alliances anglaise et française et leurs lourds prélèvements liés à l'occupation militaire ne risquent-elles pas de ruiner cette prospérité naissante et de scléroser les innovations politiques originales apportées par la Bretagne au cours de la première moitié de ce 14è siècle ?

Parmi ces dernières, deux sont intéressantes à rappeler : la rédaction de la « Très ancienne coutume de Bretagne » et l'apparition du Tiers-Etat dans les Assemblées. Elles furents d'ailleurs officialisées, lors de réunions du Parlement Général, tenues au début du siècle, notamment en 1309 et 1315, à Ploërmel, cité qui continua à tenir une grande place pour les sucesseurs du duc Jean 2.

Il manquait, à la Bretagne, un Droit coutumier rédigé, alors que d'autres pays l'avaient depuis un certain temps ; ils étaient moins empreints peut-être d'une tradition orale particulièrement vivante dans une Bretagne de civilisation celtique. Certes, des usages et coutumes, tels ceux du vicomté de Rohan, du Porhoët, exprimaient le Droit mais à une échelle restreinte. Peu à peu, s'affirme une coutume générale bretonne ; il faut attendre le début du 14è siècle pour que les coutumes de Bretagne prennent corps dans un texte écrit, connu sous le nom de « *la très Ancienne Coutume de Bretagne* ». Imprégnée d'esprit chrétien, c'est presque un catéchisme et un livre de morale en même temps qu'un traité de droit. Elle ne tarde pas à acquérir une grande autorité et devient l'expression authentique de la coutume bretonne à laquelle les ducs se réfèrent pour leurs ordonnances.



Les Armes de la Ville de Josselin (D'après d'Hozier)

Ce document législatif apportait la codification de règles instituées par toutes les générations bretonnes précédentes. C'est pour cela qu'il est original dans l'ensemble des coutumiers, plus par la spécificité de règles que par celle du Droit, peu différent, en somme, de celui des nations voisines, hormis quelques séquelles de Droit celtique, tel le domaine congéable.

Au fond, de tout temps et dans toute nation, les lois écrites ne reflètent-elles pas les grandes tendances du pays, vécues, sous forme de coutumes, pendant une certaine durée ?

La rédaction et la mise en application de la « Très Ancienne Coutume de Bretagne » marquent un grand tournant pour la Bretagne ; c'est le passage d'une tradition orale à une civilisation de Droit écrit ; c'est aussi, à l'évidence, un nouveau rapprochement d'ordre politique vers le royaume de France.

Un autre événement, d'une aussi grande importance politique, c'est l'apparition des délégués des villes dans l'Assemblée représentative des Bretons qu'on appelle « Grand conseil de Bretagne », « Plein Parlement », « Général Parlement » ; puis apparait la dénomination « Etats » ou « Grands Etats ». Le duc de Bretagne trouve, dans les nouveaux représentants des villes, des alliés fidèles notamment contre les évêques qui prétendaient relever directement du roi de France. Grâce à la désapprobation du Tiers-Etat, les prélats doivent s'incliner au début du siècle. Ainsi se terminaient des intrigues subtilement aiguisées par Philippe Le Bel qui avait même tenté, mais sans succès, d'amener les ordres religieux bretons à récuser la justice ducale et à reconnaître le Parlement de Paris comme seule Cour d'Appel des décisions prises par leur propres tribunaux.

JOSSELIN, PARMI LES VINGT-TROIS VILLES DÉPUTANT AUX ETATS

Les villes n'ont pris de la notoriété que relativement tard dans la vie du duché, ce qui explique le retard de l'organisation municipale. Une dizaine seulement subsistait après les invasions Normandes. Au temps de Pierre Mauclerc, on en dénombrait une cinquantaine, nées, pour la plupart, sous les murs d'un château, par exemple Josselin, ou à l'ombre d'une abbaye comme Redon, ou sous l'influence ducale, telle Ploërmel.

Au 14è siècle, la capital du Porhoët, constituée en communauté de ville, s'administra elle-même, en dehors du seigneur et de sa cour de justice. Le plus insigne privilège des communautés de ville fut effectivement la délégation au « Parlement Général ». Josselin compte, dès les premières convocations par Arthur 2, parmi les vingt-trois premières villes députant aux « Etats ». Du fait de la guerre de succession, par obligation défensive, apparaissent les premiers traits d'une organisation municipale ; il faut en effet s'organiser le mieux possible, à l'abri maximum des attaques, derrière de solides remparts, certes sur le plan militaire, mais aussi sur le plan économique et fiscal, donc sur le plan politique. Progressivement se développe l'organisation corporative, telles les confréries de marchands de toile.

L'apparition du rouet facilite, depuis la fin du 15è siècle, l'élaboration du fil, qui, jusque-là, était toujours fait à la main par des ménagères, campagnardes ou citadines qui trouvaient un travail d'appoint, peu payé mais compatible avec les autres tâches. Le fil est ensuite tissé dans l'atelier d'un tisserand qui possède un métier de bois horizontal permettant la production d'un drap de qualité. L'étoffe ainsi obtenue est dégraissée à l'argile, rincée, piétinée par des moulins foulons ; lors du séchage, elle s'épaissit en retrécissant et on la « feutre » encore humide, par battage ou par frottements successifs, de haut en bas, entre des chardons de plus en plus acérés. Le drap obtenu était plusieurs fois mouillé, enduit de beurre ou de graisse et foulé pendant trois jours. Il était enfin « tendu », c'est-à-dire étiré, humide, dans le sens de la largeur et de la longueur et « tondu » pour égaliser le feutre velouté qu'il avait acquis sur les deux faces.

Ainsi, travaillent les tisserands de Josselin qui ne connait pas la seule industrie drapière. D'autres activités artisanales et commerciales se développent procurant aux manœuvres bon an, mal an, un salaire équivalent à 5 ou 6 livres de pain par jour. C'est peu mais au moins la nourriture est assurée. Ce n'est pas une certitude pour tous, surtout pendant cette guerre ; le lot des misérables s'épaississait, comme dans toute ville ; les mendiants, vrais ou faux, affluaient et demandaient protection aux abbayes ; le nombre de ces producteurs professionnels était si important qu'il fallait parfois les expulser de la ville.

Josselin, parmi d'autres villes, apparait bien protégée peut-être grâce à ses hauts remparts et son château-fort, très laborieuse également, grâce à la présence de nombreux moines et de multiples activités artisanales. Au bord des rues étroites, mal dallées, parfois boueuses, encombrées de détritus divers, avec une rigole au milieu, s'enchevêtrent ouvroirs, boutiques et quelques demeures bourgeoises, serrées autour de l'église et des refuges « intra-muros » des moines, légèrement à l'écart de la forteresse. L'une des rares distractions, hormis les offices religieux, consistait à fréquenter les tavernes pour jouer aux dés en buvant de la cervoise ou du vin.

Aussi lorsque survenait un événement peu ordinaire, était-ce un véritable spectacle pour la population qui déclenchait spontanément une intense animation. En ce dimanche de Laetare de l'an 1351, l'événement est de taille : « Laetare Jherusalem ! » certes mais surtout grande joie en l'honneur de Beaumanoir et de ses magnifiques compagnons d'armes rentrés, en grands vainqueurs, la veille au soir, en ramenant prisonniers les vaincus. Après la messe d'action de grâce, malgré la guerre, le brave peuple Josselinais pouvait se donner le droit, pour quelques heures, d'oublier ses misères et de célébrer, dans la liesse, la victoire des « Trente »...

... « Il n'eût pas été l'ami des Bretons celui qui n'eût point applaudi dans la ville de josselin, en voyant revenir les nôtres, des fleurs de genêt à leurs casques... »

(à suivre)

PRÊT MOBILIER

Pour tous vos achats de meubles :
salon, salle à manger,
chambre, etc...

Crédit Mutuel de Bretagne

Un chant très beau à Montparnasse

La poésie pose problème. Elle confronte les gens à une pensée et une réalité quotidienne contradictoires. Celà réconforte ou fait mal suivant la position de départ choisie. Pourtant comment ne pas souhaiter voir le verbe gouverner, comment refuser toute possibilité à la pensée de détruire les réalités courantes pour aller au delà, certains diront en déça, mais nous établir par rapport à nous même ?

Ce sont les sensations premières que j'ai ressenties à l'issu du spectacle proposé par Eve Griliquez et Yves Philippe sur le « Chant Profond de la Bretagne ». Un spectacle très beau, simple, fort, terrien, tout mouillé des embruns de la côte. Un spectacle qui pourtant surprend, déroute, heurte. On perçoit un manque de punch en même temps que l'on s'aperçoit que la poésie a raison. Que notre besoin de force militante n'est que le résultat de notre recherche d'au plus profond de nous même. Et c'est cette recherche des racines qui, au travers de l'œuvre de nos poètes, prend forme sur la scène, qui déroule ses saynettes, qui pose les problèmes sur un ton différent, mais tout aussi impliqué. Les textes de Per Jakez Hélias ou d'Angela Duval, de Charles Le Quintec ou de Xavier Grall, de Guillevic ou de Paol Keineg, de Georges Perros ou de Garlonn nous replonge dans l'univers qui nous fait autre, même si cet aspect peut surprendre l'homme d'engagement. L'âme bretonne n'est pas oubliée. Elle bat au rythme de la respiration des comédiens, dans les rimes de nos auteurs, dans les odeurs et les couleurs de leurs compositions.

Eve Griliquez se doit d'être nommée « Bretonne d'honneur » pour cette réussite, à laquelle manque pourtant la participation de la langue bretonne dans des textes d'importance. On sait que des Bretons de l'émigration n'ont pas apprécié qu'une « juive » s'occupe de poésie bretonne. Les sots, les imbéciles ! Ceux qui n'ont jamais rien fait, pour défendre leur dignité, que d'organiser des banquets ridicules n'ont pas le droit à la parole pour dire une opinion sans importance autre que la blessure qu'ils peuvent provoquer.

Il ne faut pas manquer d'associer à cette réussite, Garlonn et ses tableaux aujourd'hui parfaitement connus, le talent d'Yves Philippe, d'une efficace sobriété, de Piermy et d'Eve Griliquez dans sa chaleur de femme. Claude Besson démontre au cours de la soirée qu'il est bien l'un de nos grands. Ses constructions musicales et ses nouveaux titres de chansons l'élèvent au rang de poète. La Bretagne à Montparnasse a vécu des jours denses qu'il sera difficle d'oublier et qui effacent totalement les errances de Bobino il y a quelques années.

André-Georges HAMON.

Théâtre du Bout du Monde

Pendant les mois de janvier, février, mars, le Théâtre du Bout du Monde (ex. C. D.O.) présente une pièce de l'auteur argentin Ricardo Talesnik *« La Flemme »* dans une adaptation et une mise en scène de Jean Bouchaud. Cette œuvre, qui aura comme principaux interprètes Philippe Avron et Claude Evrard, sera jouée pour la première fois dans l'hexagone.

Tournées Baret

Les tournées Ch. Baret seront le mardi 13 janvier au théâtre municipal de *Rennes* avec *« La Libellule »*, pièce interprétée principalement par Marthe Mercadier et Jacques Balutin.

Hédé prend sa vraie dimension

Nous avions eu très peur. Avec raison. Aujourd'hui, nous pouvons dire avec un minimum de certitudes que le Ballet-Théâtre Libault-Estier va pouvoir poursuivre son œuvre d'animation et de création dans le monde rural breton. A vrai dire, nous n'avons jamais douté, tant la qualité du travail de la compagnie était apparue à tous les niveaux depuis son installation sur le sol breton. Et le second festival de danse d'Ille et Villaine en aout avait été une telle réussite qu'il n'était pas possible de penser que jamais plus les ruines du château de Hédé ne sortiraient de l'ombre où le temps les a plongées.

Bonjour donc à Hédé qui a eu l'honneur desmicros du Palais Bourbon et qui propose, outre les animations traditionnelles aujourd'hui du B.T.L.E., une excellente saison artistique.

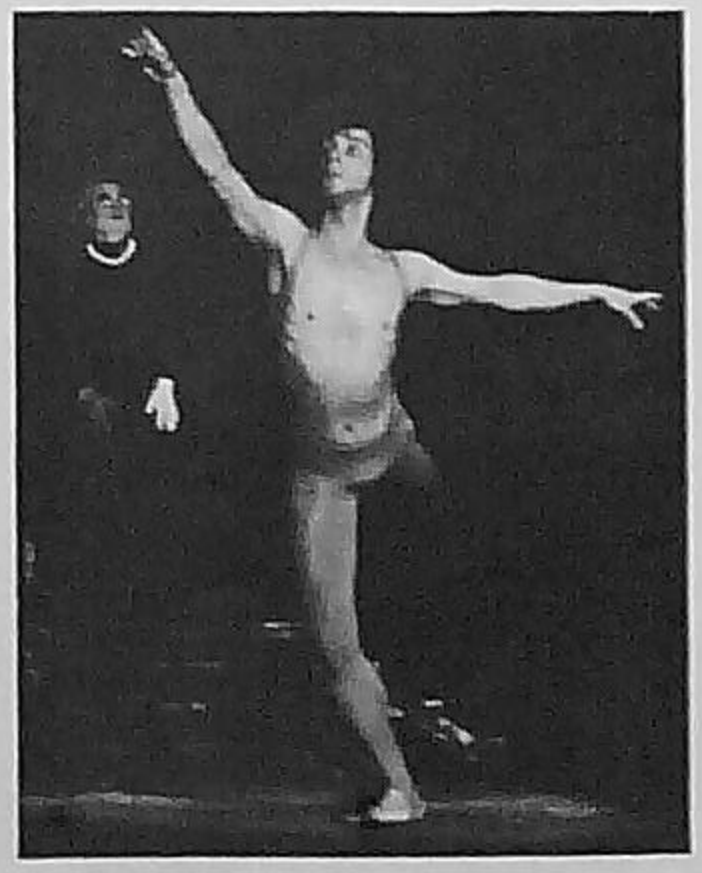
Après avoir présenté l'animation que constitue la production de « Perlette Goutte d'eau » dont nous avons déjà parlé et une soirée, magnifique, consacrée à « Tchékhov-Tolstoï » dans laquelle les comédiens ont souhaité et réussi « raconter une histoire, celle de la vie et de la mort, où les images se mêlent comme des idées, où les tableaux se succèdent avec la rapidité d'un fleuve qui emporte les pleurs et aussi les espoirs », il offrira en janvier des animations musicales par notre excellent compatriote Guy Tudy. On connait assez la qualité de sa musique et de sa recherche pour connaitre d'avance les résultats d'une heureuse expérience. D'autres bretons participeront activement à la vie du B.T.L.E. puisque les 22, 23 et 24 janvier se déroulera « La Vie Toute Entière » avec Angèle Vannier et Myrdhin.

Le B.T.L.E. présentera ensuite divers spectacles dont « Le Fétichiste » de Michel Tournier avec Olivier Hussenot ; une semaine Bertold Brecht ; « Le Bricolo-Théâtre » qui a su animer joyeusement les rues de Hédé au cours du second Festival d'août sous le nom de « La Fanfouille » ; « Arlequin Valet de deuxmaitres » de Goldoni, dans une mise en scène de Michel Estier et un festival « Arpège » et « Combat des Trente » animé par Guy Tudy.

Il n'en reste pas moins que le grand moment de la saison sera constitué par la création de « Tristan et Yseut » dans une adaptation de Bernard Libault, une chorégraphie du même, une mise en scène de Michel Estier et une musique originale du groupe An Triskell qui participera également au spectacle. Une production qui nous attendons depuis plus d'une année et qui doit donner au B.T.L.E. sa vraie dimension.

André-Georges Hamon

Angèle Vannier et Bernard Libault dans « Pierre de nuit » (photo Paul Château)



PROGRAMMES

Rennes

Théâtre municipal : les 10 et 11 janvier : *Ciboulette,* opérette en 3 actes de Robert de Flers et de Croisset. Le 13 : *La Libellule,* par les tournées Baret - les 17 et 18 : *la chaste Suzanne,* opérette en 3 actes - les 24 et 25 : *Un de la Canebière,* opérette en 2 actes de H. Alibert et R. Sarvil, musique de Vincent Scotto - les 31 janvier et 1er février : *Véronique,* opérette en 3 actes d'A. Vanlos et G. Duval.

Maison de la Culture : du 6 au 11 janvier : *poésie* (Jacques Prévert) - 6 et 13 : *L'Avare* de Molière (par le théâtre du Bout du Monde) - 7 et 8 *Alice's Restaurant,* d'Arthur Penn (cinéma) - le 8 : variétés avec Mort Schumann - 11 : *cirque Familial* - la télépathie avec O'Shan et Naga - le «13 : musique avec *le Roi David* de Honneger, (co-production MC/CAMO et Maîtrise de la Cathédrale) - 14 : le livre vivant : *la révocation de l'édit de Nantes* , de Pierre Klossowski - 14 et 15 : cinéma avec « *de l'influence des rayons gamma...* » de Paul Newman - 15 et 16 : *les grands sentiments,* par le Magic Circus (Théâtre) - 15 : Musique avec *Voya Toncitch,* récital de John Cage - les 21 et 22 : cinéma avec « *on achève bien les chevaux* », de Sidney Pollack - 22 : *Baden Powell* (musique) - 24 : *l'ensemble instrumental de France* (musique) - du 27 au 1er février : *le ballet Théâtre Contemporain* - le 28 janvier : variétés avec *Gwalarn, Manu Lanhuel, Myrddhin* - 28 et 29 : cinéma avec « *Five Easy Pieces* », de Bob Rafelson - 30 et 31 : poésie chantée ave *Henri Gougaud.*

Expositions : jusqu'au 4 janvier : jouets danois. Du 2 janvier au 1er février : le peintre américain Jim Dine. Du 17 janvier au 15 février : Architectures marginales aux U.S.A. Du 2 au 26 janvier : Nicholas Callaway, photographies.

Nantes

Centre nantais de culture celtique : pendant le mois de janvier, éliminatoires de *Kan ar Bobl* pour la Haute Bretagne.

« L'ART DANS LA VIE SOCIAL

des semaines culturelles présentées par le Théâtre Populaire de Bretagne et *Armor Magazine*

Après avoir présenté pendant plus de cinq ans des spectacles dits traditionnels, le théâtre Populaire de Bretagne inaugure cette année, en collaboration avec *Armor Magazine*, une nouvelle formule en même temps qu'un nouveau thème avec sa « semaine culturelle » placée sous le thème : « l'art dans la vie sociale ».

Pour Jean Moign, cette expérience vise à élargir son public et à l'intéresser à des sujets variés. C'est pourquoi, de janvier à avril, sa troupe stationne dans plusieurs villes de Bretagne pour y présenter pendant une semaine plusieurs sortes de spectacles contenus dans un éventail de thèmes touchant tous à l'art du théâtre.

Le programme :

- *Histoire du théâtre* : à partir d'un personnage, Pierrot, symbole même du théâtre, 2 500 années sont ainsi évoquées : de la Grèce antique au XXè siècle, de Sophocle à Jarry, sans oublier Shakespeare, ni Molière, ni Victor Hugo, ce voyage à travers le temps et l'espace fait découvrir aux spectateurs la signification réelle du théâtre, art collectif dans lequel le public doit *participer*.

Les représentations ont lieu les mardi, jeudi, vendredi à 9 h. et 14 h. et le samedi à 9 h.

- *L'affiche* : avant et après le spectacle sur « l'histoire du théâtre », les spectateurs peuvent visiter une exposition réalisée avec le concours de la Bibliothèque des arts décoratifs de Paris sur le thème « *l'art dans la rue* » (ou techniques de l'affiche et l'affichage).



(repro photo Francine Rolland)

Organisée par Yves Delaborde, cette exposition raconte, elle, l'histoire de l'affiche, l'impact qu'elle peut avoir eu depuis quelques siècles et son influence actuelle sur notre société.

L'Itinéraire

- lundi 19 et mardi 20 janvier : Hennebont.
- du mercredi 21 au samedi 24 : *Pontivy* avec le mercredi Anne Auffret et Mikael Skouarneg, le vendredi Yann Brékilien.
- lundi 26, mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30, samedi 31 : *Morlaix* avec Guy Monfaur et Jean-Yves Hirel le mercredi.
- mardi 27 : *Carhaix*.
- lundi 9 février : *Guingamp*.
- du mardi 10 au samedi 14 : *Quimper* avec Annkrist et Kristen Nogues le mercredi et Yann Brékilien le vendredi.

(à suivre)

Avec Gutenberg, l'inventeur de l'imprimerie vers 1440, naît la possibilité de reproduire les documents à de multiples exemplaires. Mais seuls le roi, l'église et quelques troupes de comédiens ont le droit de se servir de ce moyen d'« information ». Ce n'est qu'à partir du XIXè siècle que l'affiche devient un outil de propagande public : les libraires sont les premiers à l'utiliser.

A la fin du XIXè s., la technique de la lithographie donne à l'affiche une ampleur qui ne cessera de croître. Parmi les grands créateurs, relevons Chéret, Bonnard et aussi Toulouse-Lautrec dont les réalisations ont eu une grande influence sur l'histoire de la publicité.

Depuis, d'autres formes publicitaires sont nées. Au fil des années, l'espace s'est trouvé envahi par des affiches diverses, annonçant ici un spectacle, une réunion politique, vantant là les vertus de la crème X. Elles sont devenues complices des évènements de [illegible] phénomène social.

Au delà d'un intérêt historique [illegible] et esthétique, cette exposition peut être le point de départ d'une réflexion sérieuse sur un problème actuel. (entrée gratuite).

- *La chanson, poésie d'aujourd'hui* : le mercredi à 20 h. 30, un chanteur ou un musicien breton viennent faire entendre au public quelques unes de leurs compositions ou interprétations. A l'occasion, il peut s'instaurer un débat entre l'artiste et les spectateurs, celui-ci expliquant ce qu'il cherche à faire,comment il conçoit son rôle vis à vis du public..., ceux-là exprimant ce qu'ils attendent d'un artiste. Pour cette soirée du mercredi, plusieurs chanteurs ont déjà donné leur accort : Myrdhin, Claude Besson, Anne Auffret, Annkrist, Maripol, Jean-Yves Hirel, Guy Monfaur, etc... (entrée 12 F.).



Photo Paubert

Anne Auffret

- *Le livre et son message* : cette invitation à la lecture se fait grâce au concours d'écrivains bretons qui viennent le vendredi à 20 h. 30 évoquer leurs œuvres, entamer une discussion avec les auditeurs. Le débat est suivi d'une vente-signature. Parmi les écrivains retenus, signalons Yann Brekilien, Claude Vaillant, Per Jakez Helias, Charles Le Quintrec... (entrée gratuite).

Cette semaine culturelle organisée par le T.P.B. et patronnée par *Armor-magazine* s'adresse à un public de tous âges : les spectacles, les débats, l'exposition sont susceptibles d'intéresser un vaste auditoire. Ils sont simples et conçus de manière à ôter le caractère solennel du spectacle traditionnel (écran entre la scène et le public) et à donner l'impression au public d'être reçu comme à un[illegible]tre amis.

Opéra de Nantes

9, 10, 11 janvier : *Un de la Canebiere* (Scotto-Vilbert et Sarvil) avec : Armande Goetz, Dany Luck, Edmond Ardisson, Roland Leonar (production du Théâtre de Metz). 30 janvier, 1er, 3 février : *Le Mariage Secret* (Cimarosa) avec : Anne-Marie Blanzat, Frëda Betti, Peter Gottlieb, Michel Roux, Albert Voli

Saint-Brieuc

Foyer d'action Culturelle : 3 janvier : *Hombre,* de M. Ritt (cinéma) - 6 : *concert Tribenveg* - 10 : *Le mécano de la Général* (cinéma) - 17 : *Mourir d'aimer,* d'André Cayatte (cinéma) - 20 : *quatre mains sur un piano,* avec Claudine Carrère et Claude Lebissonnais (Jeunesses Musicales de France) - 23 : *ensemble instrumental de France* - 24 : *La chute d'un caïd,* de B. Bottcher (cinéma) - 29 : *La flemme,* spectacle du Théâtre du Bout du Monde - 30 : *Little Big Man,* d'A. Penn (cinéma).

Expositions : pendant le mois : *« aspects de la danse ».*

Kerguiduff le pélerin

Grand, immense, démesuré, le « grand Serge » vient de prendre possession de la scène. C'est un soir parmi tant d'autres. Soudain l'ovation éclate, vibrante, réconfortante pour celui qui doit affronter un public toujours neuf. Toujours exigeant, aussi.

Des doigts qui se lancent à l'assaut de la guitare dans un crescendo apocalyptique : voici « Pélerin », la plus belle chanson qu'il ait jamais composée. Ou encore « Le temps te gagne », un dialogue prémonitoire, puisque le texte fut écrit il y a près de 4 ans.

Mais déjà les projecteurs se sont éteints et la pénombre a repris possession de la salle pour qu'un homme d'un autre temps rejoigne le monde inaccessible des ombres en quête de vérité.

Serge Kerguiduff a repris sa marche...

— Serge, il y a combien de temps que tu chantes ?

• Cà va faire 5 ans que je chante en professionnel. Mais j'ai commencé à chanter bien avant dans les bistrots en faisant « la manche » et un peu de tout.

— Cependant, tes débuts datent de plus de 5 ans ?

• J'ai commencé à découvrir la musique à l'âge de 21 ans. Auparavant je n'avais jamais fait ni littérature, ni musique puisque je n'ai aucun diplôme. C'est à l'armée que je me suis mis à lire et à musiquer. Tout est parti de là.

— Quand as-tu commencé ton genre, du Kerguiduff ?

• Il faut dire que je mets beaucoup de textes du 16ème siècle en musique, donc je n'écris pas tellement : deux chansons par an, ce qui constitue une petite production. Je ne peux pas me forcer.

LE 16è. SIÈCLE EN MUSIQUE

— Tu viens de me dire que tu mettais des textes du 16ème siècle en musique. Cette musique, c'est toi qui l'écrit ?

• Oui, et çà m'intéresse beaucoup, car les textes sont assez contestataires. Ce sont des gens qui ont écrits à une époque où çà n'allait pas et aujourd'hui çà ne va toujours pas. Aussi, je trouve que ces textes n'ont pas d'âge.

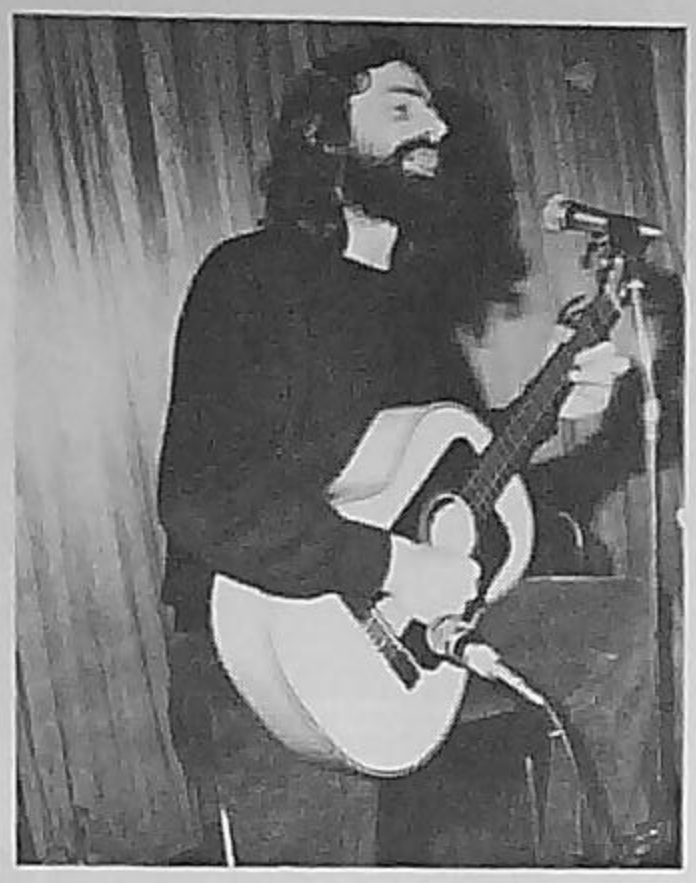
— Ce sont des poêtes français ou bretons ?

• Je ne fais pas de chauvinisme à partir du moment où il y a de la qualité. Ferré et Brassens ne sont pas bretons.

— Donc « Pélerin » est ta composition ?

• Oui, je l'ai composé après avoir lu les deux tomes de « Don Quichotte » de Cervantès. Car il n'y a pas de problème « Pélerin », c'est du « don quichottisme ». Nous sommes tous des pélerins qui marchons pour quelque chose.

— Et « Marie-Janick »?



• Je l'ai écrite d'après une histoire sordide bien connue illustrant une affaire d'argent et le prestige militaire comme il en existe en Bretagne.

— A l'Armée chantais-tu déjà.

• Non, pas du tout. En rentrant je n'avais pas d'idées contestataires, j'étais encore un petit garçon parmi tant d'autres.

MON KATMANDOU À MOI

— A ta libération qu'as-tu fait ?

• Je me suis remis à travailler en usine car il n'y avait pas d'autres possibilités. Puis un jour j'en ai eu marre et je suis passé au bureau pour demander mon compte pour le soir même. Je suis parti à Paris où j'ai mis 8 jours à trouver du travail. Mais après un jour et demi j'ai repris mon balluchon et je suis rentré en stop à la maison. Là, comme je commençais à fredonner quelques chansons... j'ai travaillé dans une boite de nuit comme barman. Je me souviens que la première fois que j'ai servi deux ou trois scotchs et qu'il a fallu faire l'addition, je comptais discrètement sur mes doigts derrière le bar. C'était à Saint-Brieuc. Ce qui m'a permis de voir le monde et surtout de me connaître.

— Somme toute tu as été un « pélerin ». Où tes pas t'ont-il conduit ?

• Comme je le dis dans la chanson, je n'ai pas été à Katmandou, mais en Bretagne, un pays que j'aime bien.

— Après les débuts, comment as-tu commencé à chanter en professionnel ?

• Cà ne s'est pas passé du jour au lendemain, car il a fallu faire beaucoup de passages dans les salles en première partie où lorsqu'on me donnait 1.000 balles j'étais content. Faire des kilomètres en stop pour chanter pour rien du tout, pour un casse-croûte et pour se faire connaître. Puis, après, au fur et à mesure, réussir à obtenir un petit cachet. D'ailleurs je me souviens que le premier et véritable cachet avait été de 50,00 Frs à la Maison des Jeunes de Douarnenez. Je l'avais dépensé tout de suite car c'était la première fois que je gagnais tant d'argent d'un coup en chantant.

LES ÂMES CHARITABLES

— As-tu eu l'occasion de revoir ceux qui t'ont donné un casse-croûte ou 1.000 balles pour chanter ? N'ont-ils pas un petit peu honte d'eux-même ?

• Non, je ne crois pas, parce que les gens sont assez contents de faire la charité. Demain si je devenais un grand artiste - pas la « vedette » - on dirait : « Kerguiduff, je l'ai connu du temps où il était complétement bourré » ou encore « Combien de fois on l'a dépanné, d'ailleurs il me doit de l'argent ». Parce qu'à partir du moment où quelqu'un prend de l'importance, on aime bien en parler, surtout si on l'a aidé, ça fait bien.



— Une certaine évolution se fait jour puisqu'on en est à la chanson engagée, votre contestataire. Aussi, ne penses-tu pas changer de mode ?

• Moi, de toute façon, je ne fais pas de la chanson type « bretonne » puisque dans un récital je possède 4 à 5 chansons qui ont un lien avec la Bretagne. En tout cas il s'agit d'un problème qui doit être défendu sans chauvinisme.

L'OISIVETÉ EST LA MERE DU GÉNIE

— L'accueil d'une salle « parisienne » ?

• J'ai chanté à Brétigny-sur-Orge, lors d'une semaine bretonne, en présence de 10 % de Bretons. Je trouve même que j'ai souvent plus d'impact que sur un public, dit « breton », parce qu'il est en ce moment trop polarisé sur ce qui est breton. A partir du moment où on chante breton, on parle breton, on est vraiment un breton... C'est du fascisme ! D'autre part, comment le Breton peut-il être respecté s'il est raciste ?

— Toi-même, parles-tu breton ?

• Non, je ne parle pas breton, mais j'ai essayé de l'apprendre. Je suis d'un caractère fainéant... D'ailleurs, l'oisiveté est la mère du génie. Je considère que l'homme n'est pas fait pour travailler, mais pour s'occuper.

— A part la chanson, quels sont tes loisirs ?

• Aller aux champignons : pour découvrir un tas de choses. Se promener au printemps pour admirer la nature. Et puis, il y a la radio qui fait partie de mon siècle. La photo. La mécanique, ce qui m'évite d'amener ma voiture au garage.

LA COLÈRE, C'EST DANGEREUX

— Combien as-tu enregistré de disques ?

• Jusqu'à présent j'ai fait un premier 45 tours il y a 6 ans avec deux textes d'Apollinaire : « *Marizibil* » et « *la Cueillette* », un texte du 16ème siècle et « Ballade pour un gueux ». Le deuxième disque concerne un petit 45 tours avec deux chansons de moi : « Pélerin », et « Ripaille ». Ensuite un 33 tours avec tout mon répertoire.

— Que vas-tu écrire demain ?

• Là, j'ai trois ou quatre chansons en route dans la tête avec quelques petites phrases sur des bouts de papier. Il s'agit presque toujours de colère, mais je ne veux pas écrire sous l'action de la colère. C'est dangereux et il faut bien réfléchir à ce qu'on dit.

Interview et photos de
Yannick Guyader

Festoù-noz
Bals bretons

10 janvier : *Clichy*, par l'amicale bretonne de Clichy - *Palaiseau*, par les Bretons de Villebon - 11 : *La Baule*, par le Cercle de Guérande - *Guéméné-Penfao* à 14h 30 - 16 : *Basse-Indre*, par Ar Falz, avec les Pilhaouerien - le 17 : *Guipry*, à 20h 30 - *Nantes*, par le cercle breton, avec les frères Pennec, les Namnètes, le Père Jean. - *Paris 14è*, 92 bis, bd. du Montparnasse à 19h (fest-noz pour la langue bretonne) - 31 : *Loudéac*, au foyer municipal - *Saint-Agathon*, par les parents d'élèves.

Glenmor à Quintin

Le 14 janvier, Glenmor, accompagné de Katell et de Fanch, donnera un récital à Quintin.

Une journée pour le breton à Paris

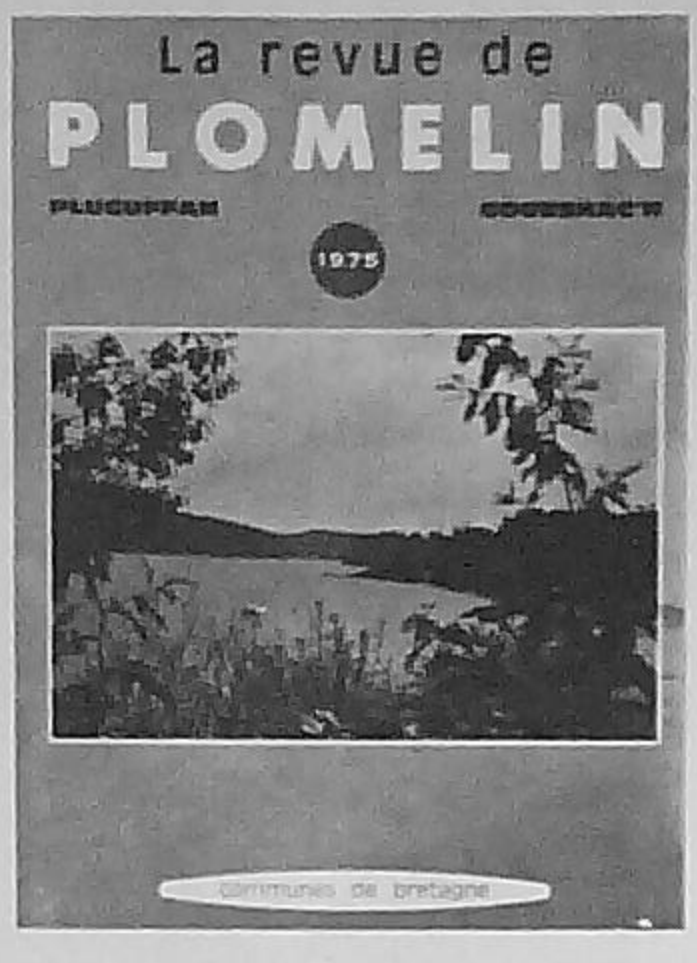
Le Comité culturel breton, comité parisien de la revue *Evid Ar Brezhoneg*, organise une journée pour la langue bretonne à Paris le 17 janvier :

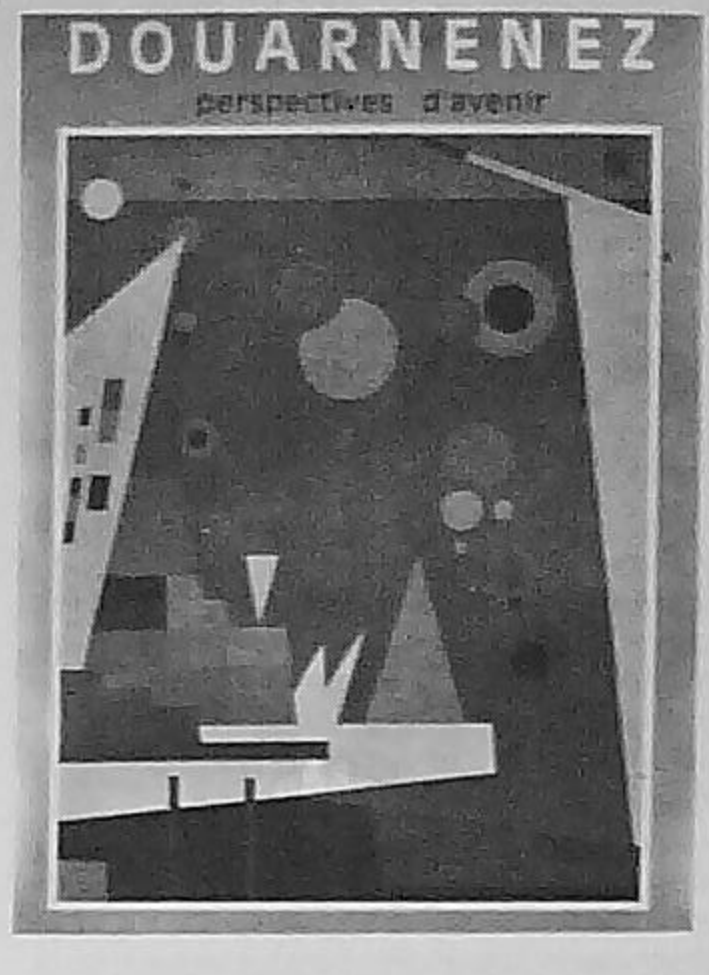
Exposition sur l'immigration bretonne dans la région parisienne, de dessins humoristiques, de posters sur la langue bretonne.

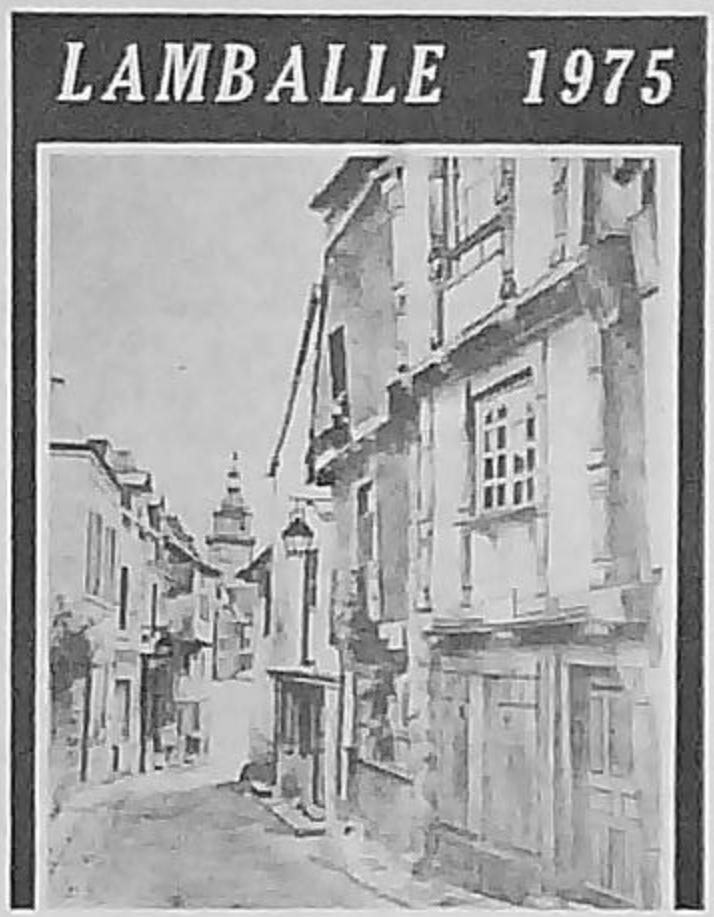
A 16 heures sur le thème *Petra Ober evid ar brezhoneg* (que faire pour la langue bretonne), discussion et propositions concrètes d'action.

Dès 19 heures : grand fest-noz avec les sonneurs et chanteurs de Sceaux, Morvan Poulmarc'h et Lomig Bouilhoneg, Yann-Fanch L'Henoret et Fanch ar Reour, etc.

Lieu : 92 bis, Boulevard du Montparnasse à partir de 16 heures.



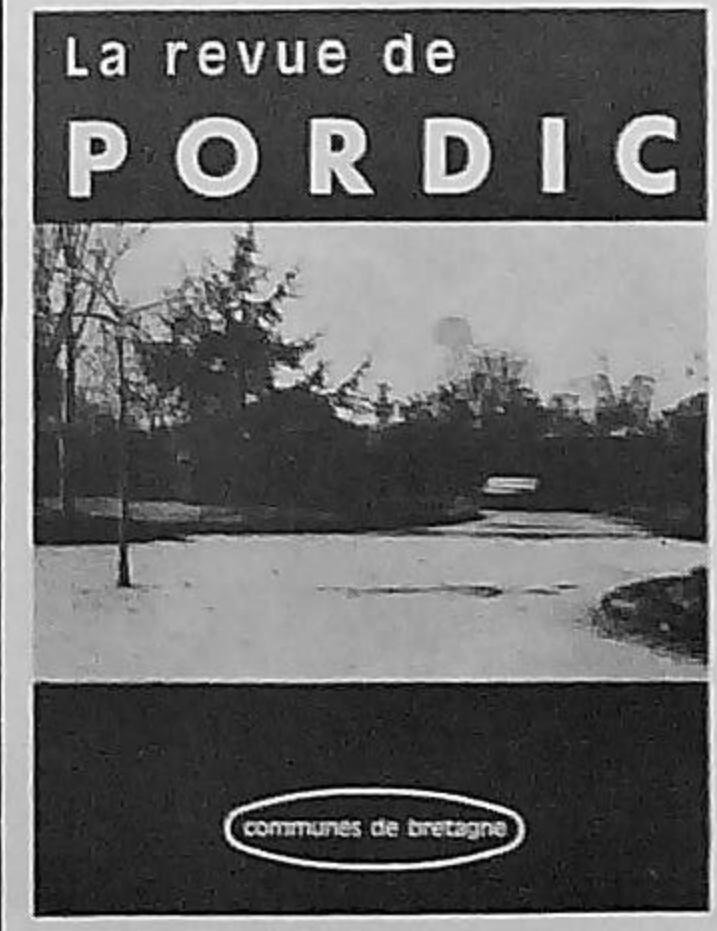




COLLECTION « COMMUNES DE BRETAGNE »

L'information des Bretons par les Bretons... tel est l'objectif de la collection des revues municipales et cantonales éditées par la SOPEL.

(Spécimen contre 5 f par revue pour frais à : SOPEL, B.P. 540, 22010 Saint-Brieuc - Ccp 2319 14 P Nantes.





disques

3è. CAHIER DE DASTUM : LE PAYS PAGAN

Il est regrettable que la presse ne fasse pas plus écho aux travaux de Dastum, magnétothèque nationale bretonne. Le travail réalisé est remarquable tant pour l'intérêt qu'il apporte sur le plan ethnique (connaissance de la langue, des usages) que pour la valeur qu'il représente au niveau de la recherche. Pour le public, le travail de Dastum, c'est la sortie (de façon irrégulière) de disques et de cahiers de musique traditionnelle. Mais son œuvre principale se situe au niveau du collectage, des repiquages et des transcriptions de textes. Et c'est très long, surtout lorsque les moyens sont limités.

Faire la prospection d'un « pays » de Bretagne où les chants et les danses sont si nombreux, demande des années et l'on est d'ailleurs assuré à ce terme, de n'avoir pas tout recueilli. Tout incomplet que puisse être ce travail, il n'en constitue pas moins un intéressant témoignage sur une époque et peut servir de prologue à d'autres recherches,d'autres études.

Ce que Dastum veut, c'est ne pas agir seul : ses travaux sont l'œuvre de groupes, de cercles celtiques : ainsi, le 3è. cahier de musique traditionnelle, sorti il y a déjà quelques temps et consacré au *Pays Pagan*, a-t-il été réalisé par les membres du « Oaled Sevenadurel Bro Bagan ».

Le pays Pagan est cette petite région du Finistère Nord, située entre Goulven et l'Aber Wrac'h. Le chant y est varié mais la danse unique. Menée par les paysans, les pêcheurs et surtout les goemoniers, *la danse « round »* se dansait à de multiples occasions, pardons, mariages, etc. .

Fait devenant de plus en plus rare : on trouve toujours des anciens à la danser. Le pays Pagan a conservé vivante la tradition de la danse et du chant, unique moyen d'accompagnement.

Ce 3è cahier de Dastum comprend d'ailleurs un répertoire varié de ces chansons pouvant accompagner la danse. Des partitions, des remarques permettent de mieux les situer, de mieux les comprendre.

Pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la danse, au chant, à la musique, aux « pays » de Bretagne, les documents diffusés par Dastum se révèlent indispensables.

D'ici peu, un quatrième cahier va sortir : le pays de Loudéac.

(*Dastum : Patrick Malrieu ; Kernier - 22170 Plouvara*).

UNE NOCE A TREMEUR

Un autre témoignage, une autre région : des enquêtes réalisées dans le pays de Bröons à Trémeur, ont abouti à l'enregistrement d'un disque intitulé *« la noce à Trémeur »*.

Pour son réalisateur, Jean Mahé (un des responsables de la Guédenne de Dinan), ce document vise deux objectifs : tout d'abord, apporter un témoignage sur un fait social : le mariage d'antan. A travers chansons, marches et danses, on assiste au déroulement d'une noce comme elle se passait autrefois, avec des accordéonistes, des violonneux, des chanteurs. Le deuxième objectif, c'est réaliser un document sur la Haute-Bretagne, trop souvent délaissée au profit de la Basse-Bretagne.

En fait, ce disque aurait tout aussi bien pu se passer ailleurs qu'à Trémeur : beaucoup des airs chantés et sonnés sont connus dans le Penthièvre, en pays de Lamballe ou en pays de Moncontour.

De l'arrivée chez la mariée au lendemain de noces, sans oublier la sortie de l'église ou la quête pour le joueur (souvent seule rémunération), les musiciens ne s'arrêtaient pas. C'était eux qui « menaient » la noce.

Aujourd'hui, ce disque peut choquer un peu car il n'est pas toujours agréable à entendre : les grincements du violon ou parfois la dissonance entre l'instrument et la voix font mal aux oreilles sensibles.

Que celles-ci se ferment et que s'ouvrent celles pour lesquelles il s'agit plus d'entendre un document qu'un morceau du musical.

(*La noce à Trémeur - n° 2 - La Guedenne »*)

NOEL ALLEMAND

Pour les fêtes de fin d'année, Philips avait sorti un très beau « *Noël en Allemagne* » où les chœurs « Bender'sche und Vera Schink » interprétaient quelques uns des airs de Noël les plus connus, entre autres : « O tannenbaüm », « Kling, Glöckchen, Klingelingeling » ou encore « stille Nacht, heilige Nacht ».

(*Noël en Allemagne - Philips 6460 159*).

Anne-Edith Poilvet

arts

Jean-Luc Bourel

C'est à la galerie Shop-Photo, rue de la visitation, à Rennes, plus spécialement orientée vers les expositions photographiques que j'ai rencontré la peinture de Jean-Luc Bourel. La peinture, que dis-je ? Le regard aigu dardé sur le monde, qui l'entoure. Un monde difficile qui a bien du mal à se sortir de l'anthracité de la toile pour retourner au noir. Au néant. En quelques toiles, trop peu nombreuses à mon goût, il plonge au fin font de la misère de l'être qui a pour nom : incommunicabilité. Et l'homme crève de cette situation dans son verre, dans le bêton et le verre, derrière la façade éreintée du cerveau. Incommunicabilité qui ne permet pas la lumière, même si la mer appose une coloration de vie. Mais n'est-ce pas seulement un rêve vers lequel se tend une main avide d'existence. Avec Jean-Luc Bourel, on est loin de la fable, on entre de plain-pied dans notre mort quotidienne qui nous donne un monde qui s'effondre. La peinture de Bourel est dense, crie et vous prend aux tripes. Sa technique et ses recherches (avec fenêtres dans la toile) pour concentrer le regard sur l'essentiel de sa démarche promet une œuvre signifiante. Jean-Luc Bourel né à Lannion en 1954 peint quand il ne peut plus dire et l'on comprent que s'étrangle dans sa gorge ce cri de l'homme pour l'existence. A.G.H.

Maurice Bernard

expose au Stirwenn d'Alain Barrière (au Moustoir en *Carnac*) jusqu'au 4 janvier, à *Toulouse* en mars, à *Josselin* en avril, à *Paimpol* en juin, à *Erquy* en juillet.

Mme Kesteven

présente ses tableaux de Bretagne jusqu'au 31 janvier à la librairie Téfin, 10, rue Lagrange à *Paris*.

Figures de Proue à Paris

Liliane Bedel a pris l'initiative d'une exposition de « figures de proue » au Salon Nautique de janvier 1976. Elle rassemblera une quinzaine d'objets des 18 et 19è. siècles, principalement d'origine française. Parler des Figures de Proue, c'est parler du Rêve des hommes, et aller à sa recherche, c'est tenter de découvrir les symboles, la magie et la puissance de la mer, ses dangers et les luttes qu'elle implique pour « porter d'un point à un autre des marchandises et des hommes.

Un prix pétillant pour Jean Bouvier

Jean Bouviet vient de voir sa toile l'« Apocalypse à Venise » primée dans les salons de Midi-Pyrénées, avenue Hoche à Paris, par un jury d'artistes en renom tels César, Hilaire, Belmondo, d'écrivains célèbres, de musiciens, de personnalités parisiennes (le général Clément, l'animal de Toulouse-lautrec, le Duc de Bauffremont) et de journalistes de la presse et de la télévision.

Après le coktail où l'artiste et les autres lauréats furent présentés au public parisien un dîner au Georges/V clôturait cette soirée artistique.

Le lendemain, c'est à Reims que les lauréats étaient reçus dans les caves de champagne Ruinart, créateur de ce Prix de Peinture

L'œuvre très personnelle de Jean Bouvier, poursuivie en solitaire dans son atelier à St-Cast, est depuis quelques années fort recherchée par les amateurs et collectionneurs.

120 peintures avaient été sélectionnées pour ce concours. Pour la petite histoire : la toile primée a été réalisée en public lors de l'une des deux expositions que Jean Bouvier a faites à St-Brieuc, au Centre culturel Rue Jouallan en 1972.

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ?

Nous vous rappelons qu'Armor-magazine pour aider ses compatriotes, publie

GRATUITEMENT

les demandes d'emploi.



HEGOR 2

Un nouveau traitement anti-pelliculaire mis au point par les laboratoires Lachertre permet de supprimer à tout jamais les pellicules. Il se compose de deux produits : l'un pour le shampoing lui-même qui tout en nettoyant le cuir chevelu élimine les pellicules ; l'autre pour le rinçage qui lutte contre le développement bactérien.

Ce traitement que l'on doit appliquer normalement une fois par semaine est en vente dans toutes les pharmacies.



PLOMELIN 1975

Envoi contre 5 f pour frais à SOPEL, BP 540, St-Brieuc - CCP 2319 14 P Nantes.

Devenez agent technico-commercial

Niveau certificat d'études ou brevet. Si vous aimez les contacts humains, la liberté dans le travail, si vous êtes ambitieux.

VOUS EXERCEREZ UN MÉTIER ATTRAYANT ET BIEN RÉMUNÉRÉ

Formation accélérée à distance par nos soins, sans quitter votre emploi. Service de placement en fin d'études.

Dem. la documentation gratuite n° 292 à

Ecole normale de Représentation technique
88200 REMIREMONT
(établ. privé, contrôlé par l'Etat)

chroniques

PRIX ET CONCOURS

* La nantaise *Jacqueline de Nonville* et *Charles Callenec*, de Plestin-les-grèves, ont été primés au concours général de poésie 1975 organisé par le Salon des poètes de Lyon et du sud-est. Pour participer au concours 1976, écrire à *Yvonne Chevalier Le Fustec*, 49, rue Tronchet, Lyon (etpr).

PRESSE ET DOCUMENTATION

* *L'inter-syndicaliste*, n° 159 - une étude sur « Saint-Nazaire, ports et docks » (11, rue St-Vincent de Paul, Marseille).

* *Rivarol*, n° 1300 - Dans une tribune libre intitulée « Que se passe-t-il en Bretagne ? » Olier Mordrel dénonce la « récupération » de l'idée bretonne par les gauchistes et appelle à la renaissance de l'Emsav dans le sens traditionnel. (9 passage des marais, Paris).

* *Le peuple breton*, n° 145 - Début d'une intéressante enquête de J.J. Monnier : « Les gallos sont-ils bretons ? » (B.P. 304, Brest).

* *Les Cahiers du Clar* - Le droit de propriété face à l'urbanisation moderne, par Charles Béchet et l'Atelier d'urbanisme pour la défense de l'environnement (B.P. 566, Paris cédex 17).

CARNET

* Le Grand prix du tourisme 1975 a été remis à *Alphonse Boulbain*, président de la fédération des S.I. de Bretagne.

* *Maurice Le Lannou* (Plouha) a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

* *Marcel Martin* (Mouzillon) a été élu président du Comité interprofessionnel des vins du pays nantais ; vice-présidents : Jean Drouet, Robert Viau ; secrétaire général : Michel Chiron ; trésorier : Pierre Choblet.

* Mgr *André Quelen*, né à Brest en 1922, a été nommé évêque de Moulins.

* Le malouin *Paul Germain* a été élu secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

* *Paul Houée* a été élu président de l'Association pour la promotion des Pays ; secrétaire général : Jean Bouet ; Trésorier : Jacques Martin.

* Nommé président de la Commission d'étude de l'exercice des responsabilités des collectivités locales, *Olivier Guichard* a, par ailleurs, été élu du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe.

* *Jean Hourmant*, président du Cdca-Bretagne, a été élu vice-président du bureau européen F.3, mouvement de défense des classes moyennes.

* *André Cadiou*, de Carhaix, a été élu secrétaire régional du Cid-Unati.

* *Maurice Tessier* a été élu maire d'*Issé*.

MARIAGES

* *François Laigle* et *Deirdre McKeown* sont heureux de vous faire part de leur mariage célébré le 20 décembre en l'église Saint-Germain de Rennes (56 rue Paul-Bert, Rennes).

NECROLOGIE

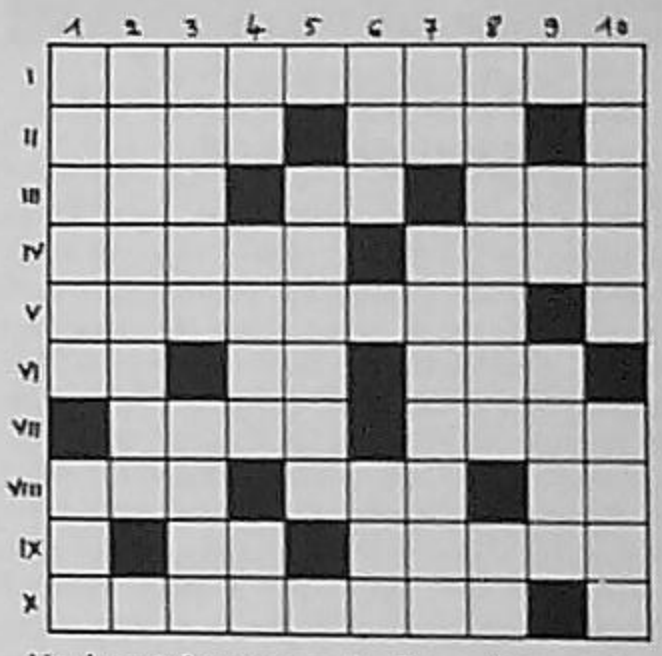
* Notre confrère *Georges Rivière*, 57 ans, qui signait *Sarrazin* ses chroniques agricoles de *Ouest-France* * Mme *Gildas Buisson*, [illegible] honoraire de lycées, épouse de Gildas Jaffrennou, maire de Kingsdom-Deal * *Louis Dreanic*, 78 ans, ancien maire de St-Aubin-Lebisey * *Gérard Verdeau*, 44 ans, fondateur de Breiz Santel.

Mots Croisés

Armor-Magazine commence aujourd'hui la publication d'une série de mots-croisés bretons. Les définitions sont données en français mais les mots à insérer dans les grilles sont évidemment à trouver en breton.

L'orthographe est celle du Dictionnaire Breton-Français de Roparz Hemon.

Si cette initiative plaît à nos lecteurs, elle pourra se continuer par des mots-croisés totalement en breton.



Horizontalement : I. Pour être assis bien à l'aise. II. Négation ; Empêche le bateau de dériver. III. Nombre ; dans ton (ta, tes) ; Manière de dire la conjonction MA au pays de Léon. IV. Au bout de la jambe ; Plante sauvage qui sait grimper d'une manière étonnante. V. Chauffer une seconde fois. VI. Négation utilisée au mode impératif ; une des formes du verbe **Bezân** au présent ; Fleuve d'Afrique. VII. Prénom féminin ; grande colère. VIII. Adverbe de lieu ; Partie du visage ; Une des formes du verbe **Bezañ** au présent. IX. Une des formes du verbe **Bezañ** au passé ; c'est-à-dire. X. Elle peuvent être très utiles pour allumer le feu.

Verticalement : 1. Qui est en tête ; il y en a plusieurs dans un chapelet. 2. Le jour s'achève mais ce n'est pas encore la nuit. 3. Prie souvent ; Importantes promesses. 4. Désinence verbale, marque de la 2ème pers. du futur en pays de Tréguier ; Préparait ; s'emploie au lieu de MA après « da ». 5. Prénom masculin. 6. Troisième personne du singulier du verbe **Bezañ** à la forme d'habitude (temps présent) ; Participe passé de **Mont**. 7. Verbe **Reiñ** à l'impératif ; Faisait son curieux. 8. Emblème des ducs de Bretagne ; Dans ton (ta, tes). 9. Une des formes du verbe **Mont** au passé ; Le haut. 10. Où il faut bien vivre quand on a été chassé de son pays ; Participe passé de **Reiñ**.

petites annonces

Le mot : 1 F + taxes (20 %) 0,20 = 1,20 F
(Les demandes d'emploi sont gratuites)
Pour la domiciliation à la revue, supplément de 5 F.

DEMANDES D'EMPLOI

* J.H. 21 ans, marié ss enfant, bacc., expérience animation cercle celtique, libéré O.M. cherche, C.D.N. de préfér., poste **Animateur socio-culturel.** Ecr. Armor n° 721.

* J.H. 19 ans, libéré O.M. titulaire CAP **employé bureau,** BEP **agent administratif,** permis conduire V.L. cherche emploi. Ecr. Daniel Hillion, 3, rue des Pinsons, 56300 Pontivy.

* Stagiaire FPA **Tailleur granit** cherche emploi chez **Artisan** (Bretagne) pour février 76. Gérard Gorieux, 5 rue du Vieux-Chêne, 35510 **Cesson-Sévigné.**

* J.H. 27 ans, Ing. Techn. Agricoles opt. **Agronomie, Machinisme,** rech. situation en rapport. Secteur agricole, ou para-agricole. Ecr. de Montfort, La Grouays, 56140 **Malestroit.**

* J.H. libéré des O.M. bac Génie Civil, cherche place **d'aide chef de chantier,** travaux publics, M. Michaud, Les Trocheries, 44270 **Machecoul.**

* J.F., 18 ans cherche emploi aide-comptable ou employée de bureau pour le matin. Tél. 46.48.15. **St-Herblain.**

* J.H. **Crêpier** avec références cherche place saison d'hiver. Tél. au (16.96) 29.60.80.

* Technicien supérieur en **chauffage** et **climatisation** recherche emploi **Nantes** et région. Corbière chez M Le Dreau, 20, rue Louis Blanc; **Nantes.**

* Diplômée Sup. de Co. Brest (+ 3 ans licence Droit) cherche poste dans domaine **commercial ou administratif.** Tél. 30.51.34.

OFFRES D'EMPLOI

* Cherche **Concierge** retraité logement confort. chauffage central. Eau, gaz, électricité. Tél. 33.08.34.

* A.N.P.E. **Loudéac,** tél. 28.06.31, recherche **maçons, coffreurs, femme de ménage, vendeuse** qualifiée, **chauffeur** tracto-pelle, **vendeur** d'assurance, **secrétaire, comptable** conn. anglais.

* Recherchons pour nos **Revues Municipales et Cantonales** (bulletins officiels) très bons **courtiers** libres en **publicité.** Fortes commissions. Ne pas se présenter. Ecr. avec référ. et C.V. à Editions SOPEL, BP 540, 22010 Saint-Brieuc

* Recrutons une **aide cuisine** et plonge, bonne moralité et références exigées. Se présenter Restaurant des Ailes, route de Château-Bougon. **Bouguenais.**

* Even Elevage Service, recrute 1 **Technicien production laitère** B.T.S. ou niveau B.T.S. élevage - Envoyer C.V. à Direction Even Elevage Service. Coop. laitière Ploudaniel, 29260 Lesneven.

* Recherchons **Secrétaire Direction,** capable seconder patron administrativement et commercialement, bon salaire, logement assuré. Salaisons du Bel-Air, **Berné** (56240) Plouay

* Cherche début janvier **dépanneur mazout,** connaissances électrique et régulation. Ets Rineau, 6, rue Jeanne d'Arc, 22300 **Lannion.**

MARIAGES

* **Foyers Catholiques** Mariages par correspondance, toutes situations et régions, divorcés s'abstenir. Documentation gratuite contre 3 timbres. Ecr. FOC (A), BP 54, 44002 **Nantes Cedex.**

RELATIONS

* **Rompez avec la solitude.** Faites connaissance par corresponsance avec nombreux **Amis** et **Amies.** Docum. contre 4 timbres. Mme Vidal, BP n° 4, 92604 Asnières.

* Vous cherchez **correspondant** (e) pour échanges en langue **bretonne ?** Ecrivez à Skingomz Ha Skinwel, 18 bis rue Duguay-Trouin. **St-Brieuc** (joindre env. timbrée avec votre adresse).

* Centaines d'annonces, adresses, photos pour **correspondance amicale,** échanges timbres, etc. tous âges monde entier. Docum. contre 1 timbre, **Universal-post,** B.P. 193U, 61004 Alençon.

AUTOS-MOTOS

* Vends **104 Peugeot** 1974, première main, parfait état. S'adr. Belliot Daniel, Bel-Air, **Assérac.**

* A.V. **R.8 Major,** 1969, très bon état. Jean Quillevere, Buors, **Lanhouarneau, 29 N.**

* Particulier vend **Ami 8** break, 1970, 59 000 km bon état, Bihoré, 10 rue Antares, la Bugallière, **Orvault.**

ANIMAUX

* A vendre jeunes **Bergers allemands,** prix intéressant. **Pierre Hamon,** Le Pont-Perrin, **Maroué,** 22400 Lamballe.

* A vendre jeunes **chiots épagneuls bretons.** Pédigree. Origine chasse. S'adr. Pierre Burlet, bourg de Louannéc. Tél. 38.21.88.

* **Pension vente chiens** grands chenils de l'Ouest, Route de Paimbœuf **Saint Brevin** D 723 Bouguenais tél 78.80.54 ; disponibles chiots bergers allemands épagneuls bretons karthais caniches nains teckels etc.

* A vendre **chiots Epagneuls Bretons.** Origines : Petits-fils de Tintin, de Keranlouan (champion de beauté et de chasse international). Tél. (98) 96.60.07.

* Vends **Chiots** setter Anglais, L.O.F., parents bécassiers. S'adr. M. Serge Lemoine, La Motte.

SELECTION IMMOBILIERE

* A vendre près plage, vue sur mer, **terrain,** permis construire. S'adr. Esnault, Alsace, 35, St-Lunaire, Tél. 46.34.40.

* A vendre à **Rospez, terrain.** Eau, élect, Prix intéressant, S'adr. Jean Dorniol, Pors-Gélégou, **Saint-Michel-en-Grève.**

* Vends **vieille ferme.** Entre Blain et Héric. bord canal. Prix à débattre, Leclerc 44780 **Saffré.**

* Particulier vend 4 km **Dinan,** petit bourg, **Maison** mitoyenne, façade 7 mètres, 3 pièces, cheminée, grenier, dépendances, 39.00 F. S'adr. Leboulanger, **Tressaint** 22100.

* A vendre **Paimpol** (quartier de Goudelin), route de Lanvollon, **maison** 8 pièces, confort, salle d'eau, W.C. sur cave ; terrain clos, 1.000 m2. S'adr. M. Moullec route de Violesi, 13480 Cabries.

* Vends ensemble **maison campagne** dans village 7 km Redon, eau élecricité, débarras 120 m2 environ au sol, + **vieilles maisons** 50 m2 environ au sol avec jardin, 270 m2 environ - **2 terrains** 2540 m2 environ et 1750 m2 envrion. Eau, électricité, téléphone à proximité. Mme Simone Garel B.P. n° 54 **Redon** 35600. Tél. (99) 71.13.26.

* Particulier vend **hotel bureau** neuf côte **Sud-Finist.** et **Pennti** avec 2 ha près **Gourin.** Ecr. Armor n° 722.

* Je vends **Café-Snack** emplacement central, belle clientèle, cadre agréable, loyer mensuel : 600.000 F. Bail de neuf ans. Recette journalière 1.200 F. prix demandé : 350.000 F. Ecr. M. Perzo 16, Perzo 16, rueMichel-Le-Nobletz - 35000 **Rennes.**

AFFAIRES

* « Bernard Boko » Agent Voyageur Représentant Placier, boîte postale n° 583 Cotonou (République du Dahomey) désire entrer en collaboration directe avec tous commerçants ou fabricants importateurs et exportateurs spécialisés en fabrique de **Vins, Liqueurs, Alimentation générale, Confiserie, Papeterie, Quincaillerie, Bonneterie,** Articles **cadeaux** et divers.

* Si vous êtes intéressé à exporter **vos produits en Suisse** ou à acquérir des produits en **provenance de Suisse,** prenez contact avec nous en nous soumettant vos offres ou demandes détaillées. Adressez vos demandes à **Globe-Contact** sa, route de Bâle 35, Case postale 47, CH - 2800 Delemont (ou à **Armor-magazine** qui transmettra).

* **Globe-Contact** recherche également entreprise dynamique pour **diffuser** un **bulletin** commercial sur le marché français.

DIVERS

* **Comité des fêtes,** organisez une **Kermesse de la bière,** sous patronage d'une **Brasserie.** Nous vous fournissons chapiteau garni, orchestre, chopes, affiches. **Location chapiteau. Tentes** pour réceptions. **Office breton du spectacle,** 29128 **Tregunc,** Tél. 97.62.53.

***COUVEUSES AUTOMATIQUES**
toute grandeur de 12 à 200 œufs
ELEVEUSES CLIMATISÉES
THERMIS - 78110 Le Vésinet
Tél. (16.1) 966.09.53.

* Achète plusieurs **cornemuses d'occasion.** Faire offre à : M. Fanch **Jaffre,** 70, avenue Charles-de-Gaulle, Savigny-sur-Orge, 91600

** **Idées pour tous,** 33, rue A. Bosc, 30000 Nimes : **400 revues en une seule.** Souci d'objectivité, liberté d'expression, libres discussions, documentation. Specimen copieux contre timbre aux lecteurs d'**Armor-magazine.**

* Achète, échange **cartes postales de l'Ile Maurice** ou bien échange **vieilles cartes** postales du **monde entier** contre C.P. de Maurice, Rodrigues, Seychelles... **Kervern,** 16, rue de Liège, 75009 Paris.

* **Facettes,** miroir de la curiosité. Lien des curieux, chercheurs, collectionneurs. Les lecteurs s'y interrogent et répondent librement sur **tous sujets.** Spécimen gratuit : **Facettes,** B.P. 15, 95 Herblay.

* **Ne jettez pas** vos **vieilles cartes postales** sur la Bretagne : la photothèque d'**Armor-magazine** les empêchera de mourir. Envoyez-les lui. Merci B.P. 540, StBrieuc.

* **Métiers à tisser** toutes dimensions, prix spéciaux sur métiers de démonstration La Maison du Tricot place Saint-Nicolas, Nantes, spécialiste des laines de pays.

* **Bibliomax** achète en permanence tous lots de **cartes postales** Demander conditions contre env. timbrée : 7 rue de l'enfer. Chalaines, 55140 Vaucouleurs.

* Guides sopel : 1. **Pays de Vilaine.** 2. **Côte d'Emeraude.** 3. **Pays de Vannes et d'Auray.** 4. **Côte de Granit rose.** Envoi contre 5 f. par Guide : SOPEL, 10, rue Vicairie, Saint Brieuc.

* **Couveuses automatiques** toute grandeur de 12 à 200 œufs, **éleveuses climatisées Thermis** - 78110 Le Vésinet. Tél. (16.1) 966.09.53.

* A vendre **petit bureau** Louis XIII, lit de coin, bon état, commode Louis XVI, Louis XV bois de rose neuve. S'adr. Robert, artisan 17, rue Don-Morice. Rennes.

* Habite **Morlaix,** travaille **Guingamp,** cherche personne faisant trajet tous les jours. Tél. 43.75.64. heures de bureau.

* S.A. Ollivier, Landivisiau, Tél. 68.04.30. achète **lot d'arbres,** toutes essences, sur départements 22, 29 et 56.

courrier

L'AVENIR DES CONCOURS DE SONNEURS

Suite de la page 4

contradictoires, des faits accusent d'avoir brûlé ce costume avec ma cigarette (un détail : je ne fume pas).

Même reflexe pour les bombes de formol. Première réaction « c'est la Kevrenn ! » ; un nom est même avancé... « on l'a vu ! » L'accusation ne résiste pas au premier examen ; l'accusé, rentré tard dans la nuit, s'étant trompé de dortoir et risquant lui aussi l'asphyxie dormait au beau milieu de ses victimes. Une enquête sérieuse fournira sans doute un coupable plus plausible ; mais qui fait preuve de malveillance et de méchanceté ?

Ces tristes calomnies, faits d'irresponsables n'engagent que leurs auteurs et ne mériteraient pas d'être relevées. Pourtant Yann Brekilien les cautionne dans son analyse du malaise réel qui existe chez les sonneurs. La relation de faits récents, vérifiables, suffit pourtant à nous éclairer sur de réelles responsabilités. Du concours de Lorient 1975 par exemple.

En première catégorie, on inaugurait une formule de jugement transitoire. Chaque bagad désignait un juge qui aurait à classer tous les autres sauf celui qui l'avait désigné.

Dans un souci d'apaiser les esprits, pour tester dans les meilleures conditions possibles une formule nouvelle, pour jouer le jeu donc, tous les bagadoù ont choisi hors de leurs rangs pour les représenter des gens qualifiés, notoirement connus dans le milieu musical breton. Tous sauf Bleimor et son émule Douarnenez (ceci sans animosité, il est légitime d'admirer la réussite d'un ainé) qui, eux, ont choisi leur penn-soner respectif. A la fois donc on ne peut plus juge et partie. Que pense de cela M. le Juge Brekilien ? Quand, de plus, on sait quel mépris nourrit ce sonneur de Bleimor pour la musique de ses concurrents (je renvoie à son article paru dans l'organe de liaison des sonneurs « Ar Soner » n° 217 d'avril 75 sous le titre « Arrêtez le massacre ») on peut s'interroger sur la sécurité de son jugement. N'y avait-il pas la volonté de régler des comptes ? N'aurait-il pas été plus intelligent de dépassionner la situation en désignant quelqu'un de l'extérieur choisi et pourquoi pas chez les farouches défenseurs de leur musique ? Ils ne manquent pas tout de même !

Mais l'activité de ce sonneur-juge n'allait pas cesser avec le concours : le soir même, bien après avoir rendu ses notes comme les autres membres du jury, on peut le rencontrer en proie à la plus vive agitation. Il venait de s'apercevoir qu'il avait mal jugé ! avait-il refait ses calculs pourtant bien élémentaires ? Il cherchait désespérément le responsable du concours pour modifier son classement, ce qu'il parvint à faire. Je ne m'explique d'ailleurs pas qu'on le lui ait permis. Enfin soyons sérieux : s'agissait-il d'un concours ou d'un sordide calcul d'intérêts ? Est-ce « faire preuve de bon esprit ? » Est-ce là M. le Juge, une attitude propre au rétablissement d'une « ambiance de sportivité et d'amitié entre les concurrents ? »

A Lorient toujours, un incident a entaché le concours : un sonneur de Bleimor (encore) participa au championnat successivement avec son groupe et Douarnenez, bafouant sciemment le règlement et provoquant la disqualification de ce bagad. Quelle désinvolture ! Attitude pour le moins équivoque chez quelqu'un qui s'attache à préserver les concours. Encore un exemple de mépris pour le autres qui, eux, respectent les règlements. Les autres concurrents qui en ont assez de devoir compter avec les caprices et les susceptibilités des « vedettes », assez de l'hypocrisie, des tricheries les plus mesquines, du chantage à la participation dès que leur seule volonté n'est plus faite, assez de l'intolérance sous toutes ses formes.

Quant à ces deux sonneurs que je viens de citer, vous les avez reconnus M. Brekilien, le premier est votre fils Youenn, l'autre votre fils Patrick et si je peux me permettre une suggestion : faites-leur la leçon ; après esseyons ensemble de sauver les concours de sonneurs. »

Yvon Goarant
sonneur de bombarde à la Kevrenn de Rennes.

FAIRE REVIVRE LA CELTIE

« Combien j'ai été triste en lisant votre article « Il faut sauver les concours de Sonneurs ». Comment ? Les Bretons renient-ils à ce point leur appartenance celte ? Sont-ils contaminés par un proche exemple de non sportivité ? J'ai assisté en Ecosse, à Newtonmore, à des concours de cornemuses, (musique classique de bag-piper) et j'ai été frappée de la ferveur des joueurs et de leur camaraderie. Est-ce à dire que les Ecossais comprennent mieux la bonne manière d'honorer leur pays, leur culture, leur art ? Et de les faire aimer ? Le monde est fou et seule la violence semble être une solution. Hélàs, où il y a compétition, il y a rivalité - et on en arrive vite à commettre des actes regrettables. Que tous mes chers Bretons se réunissent pour recréer leur admirable Bretagne, mais qu'ils le fassent tous, la main dans la main, et non pour une petite gloire personnelle. Qu'ils fuient la violence, qu'ils s'imposent par la qualité, et qu'ils ne soient pas moutonniers. On ne « sert » pas mieux un art lorsqu'on est envahi de cheveux, de barbe, de moustaches. Çà, c'est « faire comme tout le monde » et manquer terriblement de personnalité. Ceux qui ont le bonheur d'avoir du talent doivent le mettre au service de l'art de leur pays, de leurs traditions. Mais ils ne doivent pas s'en servir, de ce talent, durant des manifestations politiques - ou - s'ils le désirent qu'ils y aillent en tant que partisans, avec des œuvres partisanes, et sans trahir l'esprit du symbole qu'ils portent. Et ce quelles que soient leur opinions et celles des autres manifestants. Mais il me semble que faire revivre la Celtie est une œuvre suffisante pour emplir une vie. » *Carmen d'Aubreby,* 6, avenue Den Dooz, Bruxelles.

LA BRETAGNE SOURCE DE RICHESSES

« Je profite de l'occasion pour vous assurer de mon entière satisfaction quant à votre revue qui me fait découvrir la nouveau visage de la Bretagne d'aujourd'hui ; la Bretagne me passionne car elle est une importante source de richesses de tous ordres, histoire, culture, folklore, traditions, géographie, populations, économie, etc... Je vous joins donc tous mes compliments et souhaite que vous puissiez mener à bien votre action qui n'est autre que la défense de la Bretagne ». *Armand Joncquemart,* 9, impasse Beauvoir, Paramé-Saint-Malo.

GUIDE TOURISTIQUE DE LA
COTE DE GRANIT ROSE
Envoi contre 5 f pour frais à SOPEL, BP 540, St-Brieuc - CCP 2319 14 P Nantes.

armor magazine

Directeur
YANN POILVET

- Direction, rédaction, administration, publicité : 10, rue Vicairie - B.P. 540 - 22010 Saint-Brieuc. Téléphone 33.62.24.
- *Editeur :* SOPEL (Société de presse, de publicité et d'édition de Landerhen).
- N° ISSN (International standart serial number) : Fr 0044-8966/944/107735-X.
- N° CPPAP : 47.307.
- N° SIRET : 302306741 00018.

- *Secrétariat :* Jacqueline Bellec.
- *Rédaction :* Anne-Edith Poilvet et Morvan Duhamel, Michel François, Yannick Guyader, A.-G. Hamon, Jos Philippe, Henri le Moal, Yannick Pelletier.
- *Service de publicité :* Eliane Deshayes, Christian Dubois, Yvon Eléouët, Joël Guillochon, Gilles Maurice.
- *Délégués :* Presqu'île GUERANDAISE : René Huchet, 44, rue de Ker-Houx, Le Croisic. — NANTES : Brigitte et Jean-Pierre Fourgoux, 13, rue du roi Albert. — PORHOET : René Ulliac, cité du Porhoët, Josselin, tél. 22.23.74. — RENNES : André-Georges Hamon, 23, rue du Nivernais, tél. 59.50.57. — LAMBALLE : Penthièvre arts et cultures, 24, rue du Val, tél. 31.08.85.
- BAVIERE : Marc le Layec, D 8702 Gerbrunn, bei Würzburg, Otto Hahn strass, 112 - Tél. (19.49.931). 70.78.66.

- *Abonnement d'un an :* 50 francs.
- *Abonnement de soutien :* 150 francs.
- *Abonnement pour l'étranger :* 80 francs.
- *Abonnement par avion :* Ajouter le tarif postal en vigueur.
- *Changement d'adresse :* 5 francs.
- *C.C.P.* ARMOR-magazine : Rennes 2691-70.
- *Domiciliation bancaire :* Banque de Bretagne, Saint-Brieuc.
- *Armor* ne publie pas de communiqués.
- *Une enveloppe timbrée* doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.
- *Les textes signés* n'engagent que leurs auteurs.
- La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des *lettres* qu'elle reçoit, sauf indication expressément formulée dans les dites lettres.
- La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine.
- Les *manuscrits* et les *photographies* non utilisés ne sont pas rendus.
- Seules les personnes titulaires de la *carte millésimée* 1975 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor-magazine.
- *Tout document, commande ou engagement* non validé par la signature du directeur d'*Armor-magazine,* gérant de la SOPEL, est réputé *nul et non avenu.*
- Le *bulletin d'abonnement* se trouve en page 6.

- *Diffusion :* Messageries Hachette.
- Imprimerie spéciale d'Armor-magazine.
- *Rener ar gelaouen* (le directeur de la publication) : *Yann Poilvet.*

bmv

béton
manufacturé
de Vitré

distribué
par

Tél. 49.23.09

société guerchaise
préfa matériaux

ROUTE DE RENNES 35130 la guerche-de-bretagne

béton franco ou départ sous centrale, sable & gravier

☆☆☆☆

BERTOLETTO

entreprise
de bâtiments et T. P.

85, bd des Rochers
35500 VITRE

B.P. 47
Téléphone : 75.01.57

IMMEUBLES — PAVILLONS
RENOVATIONS — ETUDES

ENTREPRISE DE
BÂTIMENT
ETUDE
RÉALISATION
COORDINATION

Poletti

SIEGE SOCIAL
16, RUE D'ANJOU
35370 ARGENTRE DU
PLESSIS
TEL. (99) 75.02.47

AGENCE
6, RUE DES PRÉS-CLOS
35500 VITRÉ
TÉL. (99) 75.02.47

Travaux
Publics

H. PLANÇON

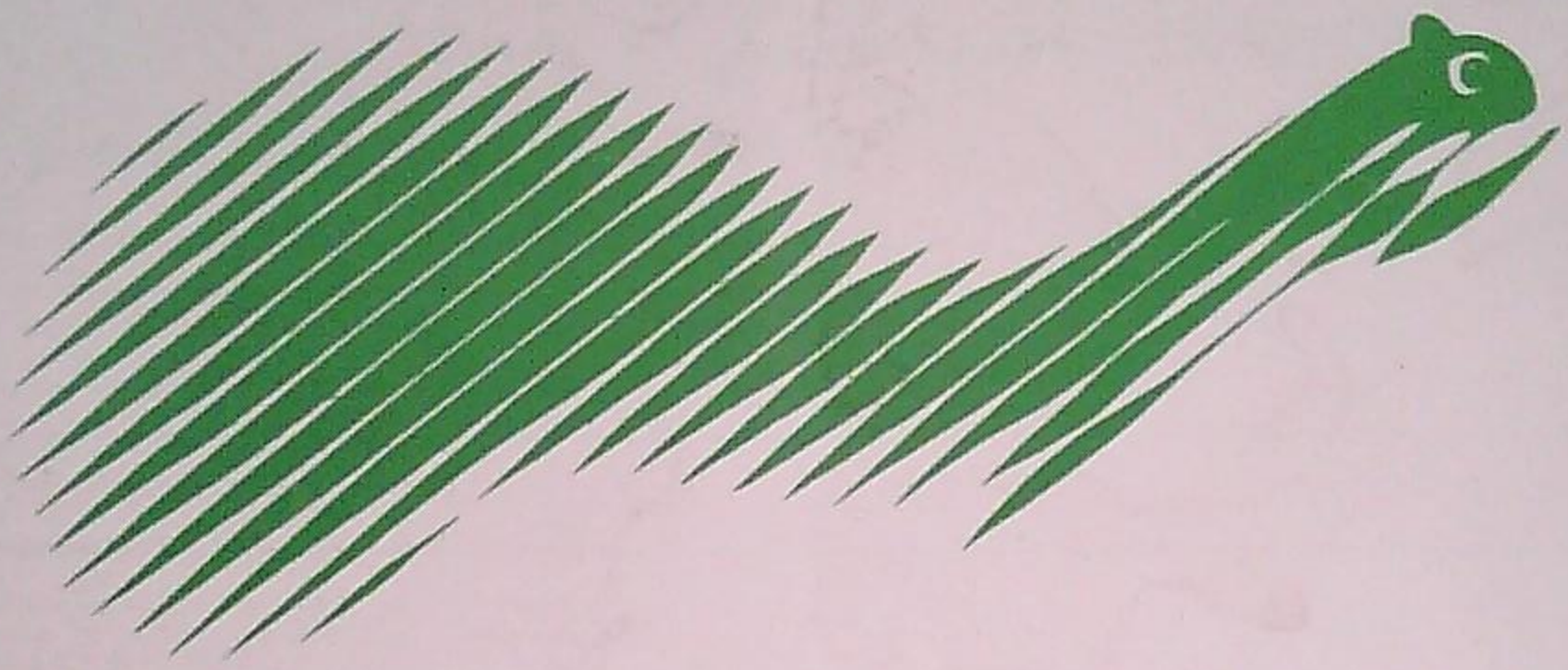
- *Adduction d'eau*
- *Assainissement*
- *Bâtiment*

Au service des Collectivités

35130 LA GUERCHE
DE BRETAGNE

Tél : 49.21.27.

Les bons d'épargne anonymes s'achètent à la Caisse d'Epargne.



Pour bien s'adapter à vos préoccupations personnelles les bons d'Epargne sont disponibles en coupures de 100 500 - 1000 - 5000 - 10000 francs; ils peuvent être vendus sans formalité dès la fin du troisième mois de souscription. De 3 mois à 5 ans les bons d'Epargne de la Caisse d'Epargne constituent un placement sûr, souple et discret.
Renseignez-vous à la Caisse d'Epargne et de Prévoyance

celle de l'écureuil.

Caisse d'Épargne de VITRÉ

18 bis Rue de la Borderie
Téléphone 75 22 64

pour acheter, construire, réparer votre logement

le plan d'épargne logement

et le livret d'épargne logement

de VOTRE CAISSE D'ÉPARGNE

vous assurent les prêts les plus avantageux